

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION AMICALE
des Anciens Elèves du Likès, Quimper

LE PRÉSIDENT ET LES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU LIKÈS,
MESSIEURS LES AUMONIER, LE DIRECTEUR & SES COLLABORATEURS,
*adressent aux Anciens, à leurs familles, à celles des
Elèves, à l'occasion de la nouvelle année, l'expression
de leurs vœux les plus affectueux.*
*Ils demandent à Dieu de les bénir tous et de leur
accorder les grâces nécessaires pour cette vie, en atten-
dant la bienheureuse Eternité !*

~ 1929 ~

Bon jour, bon an... Dieu soit céans !... Que recèles-tu sous l'énigme de ton mystérieux visage ?

Nous te saluons, cependant, avec un mélange d'espoir et d'anxiété !

Nous songeons, en t'accueillant, aux histoires d'antan, qu'illustraient de naïves images copieusement coloriées : on y voyait de princiers berceaux, sur lesquels s'inclinaient des fées, les unes bienfaisantes, les autres malveillantes.

De l'année qui vient, nous préférons ne voir que les jolis aspects : ce mirage de l'espérance est bien utile au cœur de ceux, et ils sont le grand nombre, que la vie a déçus !

Quant à l'année révolue, il appartient au recul de l'histoire d'en faire renaître les gaies reminiscences, mais à l'ordinaire, elle disparaît, hon-

nie, les souvenirs fâcheux y éclipsant les autres.

Volontiers, nous nous fussions dispensés du vilain cadeau qu'elle nous lègue en partant !

L'un des votes récents du dernier budget n'a-t-il pas entériné le projet de l'Ecole unique, panacée néfaste et sans élégance, qui n'a pas même le mérite de la loyauté.

Sous couleur d'égalité, on nous dote d'un système scolaire qui est une menace sérieuse pour l'enseignement chrétien.

Orné d'apparences philanthropiques, il a, tel quel, séduit de belles âmes éprises d'idéal et de générosité : il n'en est pas moins un danger pour les familles catholiques. Le moins qu'on en puisse dire est qu'il est une nouvelle atteinte au libre choix des éducateurs.

Tant de réformes opportunes, de péréquations urgentes et impérieusement réclamées, ont été différées par esprit de discipline ; cette charge supplémentaire imposée au contribuable ne répond pas cependant à une nécessité de l'heure. Et malgré tout, on l'a préférée à tout le reste !

Les catholiques réclament avec instance la répartition proportionnelle scolaire ; ils ont raison, c'est leur droit strict !... En réponse à leurs revendications, on a forgé cette arme perfide de l'Ecole unique et pour solder la note, on prendra encore dans leur poche l'argent indispensable : ne nous payons pas de belles paroles, appelons les choses par leur nom !

*
* *

Que nous apportera, en regard, l'année qui vient ? Et ceci compensera-t-il cela ?...

Incontestablement, la question des Congrégations est posée ! Elle progresse dans l'opinion, on en parle beaucoup.

On s'est avisé que la loi de Séparation, survenue depuis les lois scélérates de 1904, a rendu illusoires les vains prétextes dont se prévalait le législateur contre les Religieux.

Tout se réduit, en dernière analyse, à la question des vœux ; or, l'Etat ignore particulièrement l'Eglise catholique (il le dit !... bien que, refusant de se rendre à Canossa, il aille à Rome !... mais ceci est une autre affaire !)

Incompétent dans tout ce qui a trait à la conscience, il ne peut pas plus s'immiscer dans les promesses du Religieux qu'il ne saurait décréter le caractère divin d'un miracle.

Si l'on excepte une minorité de fossiles, figés dans un anticléricalisme désuet, le plus grand nombre admet que les Congrégations doivent jouir du droit commun, et donc, cesser d'être mises hors la loi.

Les motions exprimées à ce sujet par les Associations d'Anciens Combattants, en particulier, sont de plus en plus formelles et fréquentes.

On fait ressortir, avec à-propos, que l'influence française à l'extérieur est blessée à mort, parce que, dans beaucoup de Missions, l'étranger nous a supplantés.

Qu'on ne s'y méprenne pas : c'est moins l'Eglise que la France qui est menacée par cet état de choses.

« Quand on vous chassera d'un pays, allez dans un autre », disait Jésus ; jamais les portes de l'Enfer ne prévaudront contre son Eglise.

Les vocations naîtront plus nombreuses parmi d'autres nations et c'est là le point douloureux pour nous, Français.

A quoi bon autoriser les Instituts missionnaires si leur recrutement chez nous est frappé de stérilité ; si la loi ne leur accorde, sur le sol

natal, entre autres libertés auxquelles ils ont droit, la permission d'accomplir leur œuvre sans entraves ?

Voilà pourquoi l'avenir de notre patrie nous inquiète : non seulement elle voit son rayonnement s'atténuer, ses fiefs lointains s'appauvrir, mais encore, elle s'anémie ; la décrépitude s'accélère, tandis que décroît la valeur religieuse et morale de ses fils.

Certains indices ne trompent guère : dénatalité, criminalité, immoralité... attestent qu'elle est touchée au flanc, qu'elle pourrait bien en mourir et qu'il est grand temps d'arrêter la saignée !... *Caveat consules !*

Que la nouvelle année, réalisant nos espoirs d'apparence chimérique, réduise à néant ces fâcheux prodromes ! Qu'elle restitue au plus tôt à la France l'un des principes essentiels de son étonnante vitalité !

NOUVELLE FORME DU « BULLETIN »

Le dernier numéro du Bulletin annonçait sa transformation en bulletin trimestriel suivant le désir maintes fois exprimé ; la rédaction faisait appel à tous les Anciens pour rendre notre périodique intéressant soit en communiquant des articles qui puissent être insérés, récits de voyages, par exemple, soit en faisant connaître les nouvelles des amis ou de leurs familles : fiançailles, mariages, succès aux examens, maladie ou décès, etc... Nous ne pouvons aujourd'hui que renouveler la même invitation.

Le nouveau Bulletin sera aussi un lien entre les Anciens, leur vieux Likès, les élèves actuels et leurs familles ; il deviendra, nous l'espérons, plus intéressant pour tous.

Afin de diminuer les frais d'impression, devenus assez considérables, nous acceptons des annonces. Nos amis pourront d'ailleurs, par ce moyen, se mieux connaître et s'entraider. Nous les invitons donc fortement à user de ce moyen de publicité et de bonne camaraderie. Le Bulletin tirera à douze cents exemplaires.

Fête des Anciens en 1929

En raison des élections municipales, fixées au commencement de Mai, nous ne pourrons avoir notre Fête annuelle à la date ordinaire.

Elle aura lieu le DIMANCHE 28 AVRIL, quatrième après Pâques.

Liste des Aumôniers du Pensionnat Sainte-Marie depuis sa fondation, en 1846

1^o Le service religieux est assuré par un seul Aumônier.

MM.

Yves Fromentin.....	du 7 Juin 1846.....	au 2 Août 1847.
Daniel Jaffry	8 Octobre 1847	1 ^{er} Octobre 1848.
Guillaume Le Goff.....	1 ^{er} Octobre 1848....	30 Mai 1855.
Jean-Marie Léon.....	15 Juin 1855.....	29 Septembre 1856.
Louis-Fois-M ^{ie} Le Michel .	29 Septembre 1856..	22 Septembre 1861.
Gustave Bernard.....	22 Septembre 1861..	1 ^{er} Janvier 1866.
Antoine Léonard.....	1 ^{er} Janvier 1866.....	30 Janvier 1869.
Pierre Baron.....	1 ^{er} Février 1869....	29 Janvier 1872.
Pierre Le Roy.....	1 ^{er} Février 1872....	10 Novembre 1878.

2^o Le service religieux est assuré par deux Aumôniers.

MM.

Victor Bourlé.....	du 20 Août 1874.....	au 26 Août 1878.
Yves Jézéquel.....	2 Septembre 1878..	14 Décembre 1879.
Louis Jossin	27 Novembre 1878...	21 Janvier 1890.
Laurent Rospars.....	15 Décembre 1879 (1)	4 Octobre 1883.
Joseph Le Goff.....	30 Octobre 1881	28 Juin 1882.
François Laurent.....	9 Octobre 1883	25 Juin 1889.
Pascal Le Berre.....	25 Juin 1889.....	15 Août 1897.
Michel Bernard.....	21 Janvier 1890.....	9 Mai 1898.
Georges Le Borgne.....	15 Août 1897.....	10 Septembre 1904.
Louis Rolland.....	9 Mai 1898.....	1 ^{er} Septembre 1906.
Joseph Guirriec.....	17 Septembre 1904..	1 ^{er} Septembre 1906.
Joseph Le Gall.....	1 ^{er} Octobre 1919.	
Prosper Gouchen.....	1 ^{er} Septembre 1921.	

(1) Avec une interruption du 30 Octobre 1881 au 28 Juin 1882.



CHRONIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE L'AMICALE

La retraite de rentrée, ouverte le 30 Septembre, se termine le jeudi matin 4 Octobre. Elle est prêchée cette année par un Ancien, le R. P. Corentin, capucin.

Il mit à cette œuvre si importante au début d'une année scolaire toute son expérience de missionnaire, tout son dévouement d'apôtre et plus encore peut-être tout son cœur de fidèle Ancien Elève du Likès.

Nous lui disons « Au revoir », car il reviendra.

Voilà donc tout notre monde en route ; le cafard, s'il a existé, a fondu sous la chaleur communicative du prédicateur, qui fut pour tous un ami autant qu'un aimable conseiller.

Grande nouvelle pour les amateurs de sport, la Société Anonyme Le Likès fait un emprunt pour acheter deux champs en Kerfeunteun ; ce sera cette fois un terrain de foot-ball assuré.

6 Octobre. — Deux élèves, Audren Jean, de Quimperlé, et Emile Damian, de Quimper, obtiennent à cette seconde session leur brevet élémentaire. Cela fait donc quinze brevets en 1928. Les élèves et leurs maîtres surtout méritent toutes félicitations.

Un autre élève, Stéphan Joseph, de Groix, est admis à l'Ecole de navigation maritime de Nantes, section des mécaniciens, dans un très bon rang. Un autre élève, Jacob Lucien, de Séné, est aussi reçu.

7 Octobre. — Grande et pénible émotion dans la Maison, vers 3 heures 1/4, on apprend la mort subite de M. Losq, économe.

9 Octobre. — Obsèques de M. le chanoine Le Coz, ancien élève et grand ami du Likès.

11 Octobre. — Encore un décès. Il s'agit cette fois d'un jeune, Michel Génot, de Quimperlé, décédé à Strasbourg.

Neveu du cher Frère Anastase, il avait, durant son séjour ici, gagné l'affection des maîtres et de ses camarades. L'an dernier, il eut le plaisir de revoir son cher Likès, et de verser lui-même sa généreuse obole à l'Amicale.

Que sa famille reçoive l'hommage de nos sympathiques condoléances !

17 Octobre. — Fête du Bienheureux Frère Salomon. Il fut employé de commerce avant de se consacrer au service de Dieu, aussi les élèves des classes commerciales l'ont-ils choisi pour patron. M. l'abbé Balbous, économe à Saint-Yves, était tout désigné, par ses fonctions, pour présider cette fête.

18 Octobre. — On annonce la mort d'un brave camarade, Pierre Raude, enlevé en quelques jours à l'affection des siens. Que Mme Raude et tous les membres de la famille veuillent bien croire à toute la part que nous prenons à ce deuil. Que Dieu accorde le repos éternel au cher disparu et la consolation à sa digne épouse !

21 Octobre. — M. Guégan François est nommé sous-directeur, et M. Broudeur François, économe. Tous deux sont jeunes, pleins d'espérance et d'une activité débordante qui leur promet le succès.

25 Octobre. — Il est célébré, dans l'intimité, une messe anniversaire de la mort de Mme Cogneau, mère de notre président d'honneur, si dévoué à l'Amicale. Le Likès est représenté par MM. le Directeur et Donat Louis.

26 Octobre. — Les jeunes apprendront avec plaisir que les congréganistes ont élu comme préfet Ménéz Hervé, de Quimerc'h; à tous égards, il mérite bien cet honneur.

1^{er} et 2 Novembre. — Fête de la Toussaint et des Morts. Cérémonies bien touchantes et souvenir tout particulier des chers disparus, maîtres et Anciens Elèves.

4 Novembre. — Proclamation des billets d'honneur et des inscriptions au tableau d'honneur.

Ce fut une fête charmante et suffisamment variée. La musique instrumentale, à ses débuts d'année scolaire, a pu néanmoins donner trois morceaux, nos violonistes se sont surpassés, les débits et chants par divers groupes de petits, de moyens et de grands élèves ont été chaleureusement applaudis.

Voici la liste des élèves inscrits au tableau d'honneur :

DIVISION DES GRANDS

3^e Année Agricole.

Etienne Guyomar,	de Plœmeur (Morbihan).
André Feunteun,	de Saint-Evarzec.
Jean Miossec,	de Dinéault.
Jean Portier,	de Clohars-Carnoët.
François Pouliquen,	de Guiclan.

3^e Année Commerciale.

René Le Berre,	de Quimper.
Joseph Breton,	de Landivisiau.
Jean Bureller,	de Quimper.
Clet Cariou,	de Goulien.
Louis Le Dû,	de Collorec.
Jean Le Goff,	de Quimper.
François Jouan,	de Riec-sur-Bélon.
René Lagadec,	de Pont-Croix.
André Mazeau,	de Quimper.
Joseph Toulgoat,	de Scaër.

3^e Année Industrielle.

Paul Bargain,	de Kerfeunteun.
Pierre Cazaux,	de Lorient.
André Chevallereau,	de Quimper.
Pierre Guéguen,	de Quiberon.
Michel Mat,	de Pont-Croix.
Hervé Ménéz,	de Quimerch.

2^e Année Agricole.

Barthélémy Andro,	de Beuzec-Cap-Sizun.
Guillaume Le Bars,	de Gourlizon.
Yvon Feunteun,	de Saint-Evarzec.
Gabriel Gourlaouën,	de Poullan.
Yves Guillermou,	de Saint-Evarzec.
Louis Montagner,	de Guidel.

2^e Année Commerciale.

Pascal Cariou,	de Concarneau.
Jean Daëron,	de Châteauneuf-du-Faou.
Louis Dervout,	de Riec-sur-Bélon.
Jean Kerbourec'h,	de Landudal.
Pierre Kerrun,	de Briec.
Pierre Quintin,	de Gouézec.

2^e Année Industrielle.

Gabriel Fichou,	du Tréhou.
rosep Guiader,	du Faou.
Joseph Le Moing,	de Plougoumelen (Morbihan).
Pierre Penhouët,	de Caudan.
François Ricousse,	de Guidel.

DIVISION DES MOYENS

1^{re} Année Agricole.

Pierre Le Bars,	de Gourlizon.
René Bourdon,	de Mahalon.
Henri Caugan,	de Plouhinec.
Jean-Louis Goas,	de Rumengol.
Corentin Lannuzel,	de Cast.
Corentin Puech,	de Penhars.

1^{re} Année Commerciale.

Pierre Bodros,	de Guimiliau.
Albert Chardronnet,	de Brest.
Célestin Le Dez,	de Coray.
Jean Le Floc'h,	de Quimper.
René Le Floc'h,	de Quimper.
Raymond Guillerm,	de Pont-de-Buis.
Pierre Kéravec,	de Plovan.
Ronan Michel,	de Locronan.
Joseph Voquer,	de Douarnenez.

1^{re} Année Industrielle.

Hervé Bourhis,	de Combrit.
Jean Briand,	de Kerfeunteun.
Jean Carré,	de Pont-Scorff.
Jacques Furic,	de Riec-sur-Bélon.
Pierre Le Meur,	de Châteauneuf-du-Faou.
Jean Pichon,	de Pleyben.

DIVISION DES PETITS

1^{re} Classe Primaire.

Arthur Autrou,	de Quimper.
Sébastien Blouët,	de Cast.
Francis Le Dez,	de Scaër.
Pierre Herlédan,	de Beuzec-Conq.
Noël Heydon,	de Gouesnac'h.
Louis Kérivel,	de Poullan.
Eugène Kerloc'h,	de Douarnenez.
Jean Riou,	de Mendon (Morbihan).

2^e Classe Primaire.

Jean-Louis Bordiec,	de Plomelin.
Eugène Belbéoc'h,	de Douarnenez.
François Le Berre,	de Plonévez-Porzay.
Sébastien Cornic,	de Kerfeunteun.
Charles Droal,	de Saint-Evarzec.
Daniel Le Guellec,	de Quimper.
Alain Mériadec,	de Quimper.
Jean Puech,	de Penhars.
Victor Riou,	de Tréméoc.

3^e Classe Primaire.

Hervé Le Corre,	de Quimper.
Henri Moisan,	de Haïphong.
Jean Le Naélou,	de Quimper.
François Schott,	de Quimper.
Jacques Soudain,	de Quimper.

4^e Classe Primaire.

Roger Brigand,	de Quimper.
René Feunteun,	de Quimper.
Louis Kernaléguen,	de Quimper.

10 *Novembre*. — Reçu la visite de Guillaume Rogel. C'est un jeune ; arrivant du service, il va reprendre sa place dans l'administration des Contributions indirectes. Nous faisons des vœux pour son succès comme fonctionnaire et sa persévérance dans la vie chrétienne.

11 *Novembre*. — Fête de l'Armistice, doublement intéressante pour tout le personnel, c'est l'anniversaire de la grande victoire française et, en plus, le congé de la mi-trimestre, congé qu'il faut gagner pour en jouir dans son entier.

Date mémorable aussi pour l'enseignement religieux. En Belgique, le Chapitre général des Frères des Ecoles chrétiennes élit le cher Frère Adrien comme Supérieur général. Il succède à son frère, décédé en Avril dernier ; puisse-t-il voir sa Congrégation jouir en France du droit commun et faire parmi nos concitoyens le bien qu'elle prodigue si largement à l'étranger.

19 *Novembre*. — A 14 heures, la salle des fêtes du Likès contient près de 1.000 enfants ou jeunes gens des Ecoles de la ville. Ils sont venus assister au concert organisé par M. Guillermit, organiste de l'église Saint-Louis de Brest, avec le concours de dix musiciens de la Flotte et des meilleurs musiciens de la ville.

La plupart de ces visiteurs ont fait leurs études musicales, soit au Conservatoire de Paris, soit dans les différents Conservatoires de Province. C'est dire avec quel talent ils ont interprété les compositions de Mozart, Berlioz, Beethoven, Bizet, Quéf, de Gluck, etc... Bonne leçon pour nos jeunes musiciens de l'Harmonie et de la Symphonie, heures agréables et utiles pour tous au point de vue développement artistique.

26 *Novembre*. — Obsèques du R. P. Brangoulo, à Clohars-Carnoët. Après une vie consacrée au salut des âmes dans les missions, le R. P. est venu finir ses jours au milieu des siens. A son frère, agriculteur si connu, à ses deux neveux, qui ont laissé un si bon souvenir au Likès, nous offrons nos condoléances et l'assurance de notre souvenir devant Dieu.

29 *Novembre*. — Encore une triste nouvelle, M. Calvez, de Plonéour-Lanvern, ancien élève du Likès, rend son âme à son Créateur. A ses fils, à toute la famille, nos bien affectueuses condoléances.

1^{er} *Décembre*. — Fête traditionnelle de la Saint-Eloi pour la Section industrielle.

Les 130 élèves de cette Section sont tout à la joie. Suivant l'usage, chant de circonstance, puis petit discours, accompagné de cadeaux, adressé aux chefs d'atelier ; cette fois, c'est M. Petton qui répond à ses élèves, les remercie et leur donne bons conseils et encouragements.

Après la promenade et le foot-ball, vin d'honneur et chants de circonstance, puis une séance de cinéma. La journée a été bien employée.

8 *Décembre*. — Grande Fête au Pensionnat Sainte-Marie, présidée par M. le chanoine Guéguen, ancien recteur de Plouhinec. M. l'abbé Hall, vicaire à Saint-Mathieu, prononce l'allocution de circonstance, aussi intéressante que bien présentée, fort instructive pour notre jeunesse et pour tout l'auditoire.

La fête fut complète et M. l'Econome reçut les félicitations et les remerciements de tous ses pensionnaires.

10 *Décembre*. — Encore un deuil pour l'Amicale. M. Gouiffès, tout dévoué à notre Association d'Anciens, est conduit à sa dernière demeure. A sa veuve, à ses enfants, nous adressons nos meilleures condoléances et prions Dieu pour le cher disparu.

20 *Décembre*. — Nous recevons avec plaisir, au Likès, la visite d'un jeune soldat du 118^e, Daniel, de Plonéour-Lanvern, ancien élève, qui a laissé un excellent souvenir.

21 *Décembre*. — Examens trimestriels des élèves de 3^e Année Agricole, sous la présidence de M. Jacq, de Landerneau, ingénieur agronome.

Ecrit, de 8 heures à 11 heures. Oral, dans la soirée.

Principaux lauréats : 1. Feunteun André, de Saint-Evarzec ; 2. Breton Alain, d'Ergué-Armel ; — 3. Pouliquen François, de Guiclan ; 4. Guyomar Etienne, de Plœmeur (Morbihan) ; 5. Fertil Jean-Louis, de Guengat.

M. le Président félicite cette jeunesse de sa belle ardeur dans l'étude de tout ce qui concerne l'agriculture et des succès constatés dans le cours de la journée.

Ces jeunes gens ont d'autant plus de mérite qu'en même temps ils préparent l'examen du brevet élémentaire dont le programme, assez étendu, embrasse toutes les matières qui composent l'enseignement primaire supérieur. Ils rentrent donc dans leurs communes avec des connaissances générales, les mettant à même de rendre de précieux services à leurs concitoyens. Les cours par correspondance, récemment établis dans notre région, les mettront au courant de tous les progrès réalisés en agriculture.

23 *Décembre*. — Séance à la grande salle, à l'occasion de la Noël.

Les élèves de la 1^{re} Année Industrielle donne une opérette fort connue, mais toujours agréable : *La Mère Michelle* ; ceux de 3^e Année Industrielle amusent tout l'auditoire par *l'Accident de la rue de Madrid*.

25 *Décembre*. — La messe de minuit, toujours si attrayante au Likès, attire chaque année de nombreux parents, que n'arrête pas l'inclémence de la saison.

Cette fois, les chants furent merveilleusement rendus, au dire de tous les connaisseurs.

Le soir, petite fête de famille où les élèves présentent leurs vœux à MM. les Aumôniers, puis au Directeur et aux Maîtres ; ils en reçoivent en retour des témoignages d'affection et de précieux conseils.

27 *Décembre*. — C'est le départ en vacances, toujours joyeux après un trimestre bien employé.

Dans la journée, visite du jeune René Guillemot, de Guiscriff (Morbihan). Bon élève de 3^e Année Agricole jusqu'en Juillet dernier, il composait en Septembre pour l'admission à l'Institut Agricole de Beauvais. Il fut classé 4^e sur 56 admis et 75 candidats, avec la faveur d'entrer directement en 2^e Année. C'est un succès dont le Likès a lieu d'être fier. Notre jeune camarade est enchanté de son séjour dans l'Ecole d'Agriculture, rattachée aujourd'hui à l'Institut catholique de Paris.

31 *Décembre*. — Réunion toute amicale au Likès du Conseil d'administration, puis à 2 heures, visite à Monseigneur, à l'occasion de la nouvelle année. Notre Evêque vénéré a un mot aimable pour chacun et c'est un véritable charme de l'entendre ainsi, dans l'intimité, s'intéresser à l'œuvre du Likès, à chacun de ses auditeurs et à leur famille.





1894 - 95. — Cours spécial préparatoire aux Ecoles d'Arts et Métiers, aux Mécaniciens de la Marine,
aux Ponts et Chaussées, au Long-Cours.

ANNÉE SCOLAIRE 1928

Premier Trimestre

EXCELLENCE

3^e ANNÉE AGRICOLE ET COMMERCIALE. — *Section A* : François Jouan, de Riec-sur-Bélon; — *Section B* : Guillaume Le Pape, de Trégunc; — *Section C* : Jean Le Goff, de Quimper.

3^e ANNÉE INDUSTRIELLE. — *Section A* : Pierre Guéguen, de Quiberon; — *Section B* : Robert Cazaux, de Lorient.

2^e ANNÉE AGRICOLE. — *Section A* : Louis Le Montagner, de Plœmeur (Morbihan); — *Section B* : Yvon Feunteun, de Saint-Evarzec.

2^e ANNÉE COMMERCIALE. — *Section A* : Henri Nader, de Concarneau; — *Section B* : Pierre Le Loch, de Plogastel Saint-Germain.

2^e ANNÉE INDUSTRIELLE. — *Section A* : Gabriel Fichou, du Tréhou; — *Section B* : Jehan Le Ménéah, de Vannes.

1^{re} ANNÉE AGRICOLE. — *Section A* : Pierre Bars, de Gourlizon; — *Section B* : Corentin Lannuzel, de Castel.

1^{re} ANNÉE COMMERCIALE. — *Section A* : Jean Goff, de Pouldreuzic; — *Section B* : Yves Le Bras, de Guiclan.

1^{re} ANNÉE INDUSTRIELLE. — *Section A* : Guy Bourhis, d'Elliant; — *Section B* : Etienne Tanguy, d'Erpue-Gabéric.

1^{re} CLASSE PRIMAIRE. — *Section A* : Yves Jan, de Saint-Evarzec; — *Section B* : Joseph Mazier, de Kerfeunteun.

2^e CLASSE PRIMAIRE. — *Section A* : François Le Berre, de Kerlaz; — *Section B* : Yves Douguet, de Quimper.

3^e CLASSE PRIMAIRE. — *Section A* : Jacques Soudain, de Quimper; — *Section B* : Yves Le Foll, de Quimper.

4^e CLASSE PRIMAIRE. — Louis Flahaut, de Kerfeunteun.

Résultats du concours fin Décembre 1928

Sténographie Duployé.

Mention Très Bien : Le Dez Célestin, de Scaër; Hémon Jean-Louis, de Guengat; Douguet Jean, de Quimper; Jaïn Corentin, de Plonévez-Porzay.

Mention Bien : Lorho Henri, de Saint-Pierre-Quiberon; Jan Jean, de Fouesnant; Léostic Henri, de Lanvéoc; Goff Jean, de Pouldreuzic; Larhant Jean, de Pluguffan; Michel Ronan, de Locronan.

CHRONIQUE SPORTIVE

Le foot-ball est toujours très en faveur au Pensionnat. Au cours du premier trimestre, deux équipes ont représenté avec honneur les couleurs du Likès. Chaque rencontre fut un succès, cependant que nos équipiers avaient à lutter contre des adversaires toujours plus âgés et souvent fort bons joueurs.

Rappelons pour le plaisir des « jeunes Anciens », le palmarès de nos équipes E. S. M.

Première équipe. — Le jeudi 22 Novembre, la 2^e E. de Saint-Yves se fait battre par 4 buts à 3 ; le 25 Novembre, c'est la 3^e de la Phalange d'Arvor qui, après un match de 40 minutes sous la pluie, est battue par 2 à 0 ; le 2 Décembre, la 2^e de la Jeanne-d'Arc de Quimper se présente avec neuf équipiers ; elle... encaisse 12 buts et ne peut sauver l'honneur ; le 9 Décembre, la bonne équipe du Patronage Sainte-Claire se fait battre sur son terrain, à Penhars, par 2 buts à 1. Enfin, clôturant en beauté l'année 1928, la 1^{re} E. S. M. marque 9 buts contre 1 à une équipe mixte (3^e et 4^e) du Stade Quimpérois. Ce dernier match se déroula par un temps idéal, sur le terrain du Likès, et permit à nos jeunes équipiers de montrer toute leur valeur.

La 2^e équipe de l'E. S. M. n'a matché qu'une fois ; et cette première rencontre marqua sa première victoire : la 3^e de la J.-A. de Quimper s'inclina, battue par 7 buts à 1.

Devant des résultats si nets et si souvent répétés nous donnons la composition des deux équipes :

1^{re} EQUIPE. — *But :* Le Moal Hervé, de Pleyben (1^{re} C).

Arrières : Jean Le Pape, de Lopérec (3^e A) ; Michel Bosser, de Pont-Croix (3^e I).

Demis : J. Le Goff, de Quimper (3^e C) ; Jos Stagnol (capit.), de Quimper (3^e C), et P. Mourrain, de Plouhinec (3^e I).

Avants : J. Hénaff, de Châteaulin (3^e C) ; J. Jan, de Fouesnant (1^{re} C) ; M. Le Roux, de Guiscriff (2^e A) ; J. Portier, de Clohars-Carnoët (3^e A) ; J.-M. Mérour, de Brieç (2^e C).

2^e EQUIPE. — *But :* Jean Hénaff, de Quimper (2^e C).

Arrières : H. Pennanéac'h, d'Edern (2^e C) ; Y. Feunteun, de Saint-Evarzec (2^e A).

Demis : Y. Gouzien, de Loctudy (3^e I) ; E. Riguidel, d'Arradon (2^e I) ; R. Adam, de l'Ile-Tudy (2^e I).

Avants : C. Guichaoua, de Pouldreuzic (1^{re} C) ; Henri Le Bars, d'Esquibien (3^e A) ; H. Ménez, de Quimerch (3^e I) ; A. Feunteun, de Saint-Evarzec (3^e A) ; P. Guéguen, de Saint-Pierre-Quiberon (3^e I).

On parle de belles rencontres en perspective, de déplacements, peut-être... Nous souhaitons que les victoires couronnent, nombreuses, la vitesse, l'endurance, le brio de nos ardents footballeurs.

Avant de terminer, je veux annoncer à tous la nouvelle que beaucoup savent. Le Likès a un terrain de sport. Ce terrain a un hectare et demi de superficie ; il est à 1.500 mètres de l'Etablissement ; il est presque plat ; il a coûté, dit-on, beaucoup d'écriture et quelques petits billets. Que, M. le Directeur veuille bien trouver ici l'expression de la reconnaissance de tous les élèves de sa grande maison.

Le secrétaire de la 1^{re} équipe.

NÉCROLOGIE

Monsieur J.-L. LOSQ, Économe du Likès

M. Losq est né à Poullan. Tout jeune, il se fit remarquer par sa vive intelligence. Un prêtre zélé lui donna les premières leçons de latin en vue du sacerdoce, mais l'enfant déclara qu'il se sentait appelé à une autre vocation. Il devait être d'abord petit novice des Frères des Ecoles chrétiennes, comme ceux-là qu'il avait vus assister pieusement aux obsèques d'un de ses camarades, mort récemment au noviciat de Quimper.

Jean-François fut un brillant élève dans tout le cours de ses études. Peu de temps avant sa mort, ses confrères lui rappelaient, non sans blesser sa modestie, ses examens en vue du Brevet supérieur à Vannes. Sa composition française lui avait valu une note extraordinaire, la commission avait tenu à le féliciter publiquement et il s'en fallut de peu que les Normaliens présents ne le portassent en triomphe.

A Quimper, notre jeune homme reçut l'habit religieux sous le nom de Frère Dominique, fit son noviciat et, ses études terminées, fut envoyé à Vannes. Il y resta de nombreuses années, s'attirant l'estime et la vive affection de ses élèves et de leurs familles. Son souvenir y est resté vivant, on le vit bien à l'une des réunions de l'Amicale des Anciens Elèves où le Frère Dominique fut fêté par toute l'Assemblée.

De Vannes, il fut envoyé au collège Saint-Louis à Brest ; il y fut professeur apprécié, puis sous-directeur. Nous le voyons ensuite à Auray comme directeur à l'époque tourmentée du Combisme. Il accepta alors très volontiers de s'expatrier pour conserver son costume et sa vie religieuse ; c'est ainsi qu'il apprit l'espagnol puis l'anglais. Dieu devait se contenter de sa bonne volonté, ses supérieurs l'envoyèrent en Angleterre où il prit la direction de l'école de Plymouth, que l'Evêque venait de confier aux Frères des Ecoles chrétiennes.

L'école devint bientôt prospère malgré l'exiguïté des locaux scolaires qui ne permirent pas d'accepter toutes les demandes. Là comme ailleurs le nouveau directeur s'acquitta l'estime, l'affection et la reconnaissance du clergé et des familles. Nous ne suivrons pas le Frère Dominique dans



M. LE LOSQ
en Religion Frère DOMINIQUE.

les divers postes, modestes ou élevés, que lui confièrent ses supérieurs, il accepta tout religieusement et ne calcula jamais avec sa peine et son entier dévouement.

La guerre le ramena en France, il vint à Lorient : il y travailla avec zèle, d'abord comme professeur, puis comme directeur. Il eut la pénible mission de transférer son école de la rue Duplex dans des bâtiments de moindre importance à la rue Vauban. Il sut tirer le meilleur parti possible de la situation nouvelle et rassurer les parents tout en organisant fortement les études. Il devait rester là jusqu'en 1922. C'est alors qu'il dut renoncer à l'enseignement en raison d'une affection chronique de la gorge et malgré ses remarquables qualités de maître chrétien.

Il vint donc au Likès où il succédait, comme économe, au sympathique M. Loizel. Il sut vite s'adapter à son nouveau rôle et grâce à sa grande puissance de travail, à son intelligence des affaires, il put faire face à de multiples occupations.

Les familles garderont de lui le souvenir d'un homme affable, distingué, toujours prêt à s'intéresser non seulement à la santé physique des enfants, mais aussi à leurs progrès intellectuels et moraux. Sous des dehors parfois tranchants que nécessite la profession, il gardait un cœur très sensible, trop sensible même quelquefois. Une sage administration lui permit de réparer les pertes causées par la guerre, de donner au Likès une installation moderne et commode, de procurer aux trois sections professionnelles un outillage complet en rapport avec les exigences de ce genre d'enseignement : ateliers à fer et à bois, machines à écrire, salle d'agriculture, etc., tout fut organisé et grandement amélioré.

Il y avait six ans que M. Losq menait ce rude labeur quand la Providence décida qu'il méritait la récompense promise au bon et fidèle serviteur. Le dimanche 7 Octobre, en la fête du Rosaire, vers 3 heures, alors que, très gai, il examinait les nouveaux champs disposés pour le foot-ball, il fut subitement terrassé. Transporté au Likès, le docteur dut constater que tous les soins étaient inutiles, la mort avait fait son œuvre. Elle n'avait pas été imprévue ; le matin même, M. Losq avait fait la sainte communion et entendu deux messes. C'était d'ailleurs un religieux convaincu, jugeant toutes choses à la lumière d'une foi vive, d'un grand amour de Dieu et des âmes ; pendant 40 ans, il avait eu le même objectif et tenu la même ligne de conduite.

Ses obsèques furent célébrées à l'Etablissement, la levée du corps et la conduite au cimetière furent présidées par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et la messe chantée par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale. Parmi les membres du clergé, on remarquait MM. les Supérieurs des collèges Saint-Yves et Pont-Croix, les chanoines Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu, Le Clech, directeur au Séminaire, Salomon, inspecteur diocésain. Le Chapitre de la cathédrale s'était fait excuser ; il assistait à l'enterrement de M. Le Coz, à Landrévarzec ; le clergé du canton était convoqué ce jour-là pour une conférence ecclésiastique, il était donc tout excusé. Une foule de parents et d'amis remplissait la grande chapelle de l'Etablissement, affirmant ainsi l'estime et la haute sympathie que le défunt s'était attirées dans toute la région de Quimper.

Monsieur le Chanoine LE COZ.

Né en 1850, M. Yves Le Coz appartenait à une famille foncièrement chrétienne de Landrévarzec. D'un caractère affable et bon, d'une piété sincère entretenue par les exemples de travail, de traditions religieuses de son entourage, tout devait l'acheminer vers le sanctuaire. Ses parents le confièrent aux Frères des Écoles chrétiennes à Quimper ; il suivit les cours d'agriculture, avec grand succès puisqu'il obtint les premiers prix offerts par le département. Que de fois pendant sa longue carrière l'a-t-on entendu rappeler ces premières récompenses !

Les exemples de ses maîtres, les enseignements du prêtre, l'influence du milieu, ne devaient pas tarder à faire épanouir sa vraie vocation.

Il prit chez M. l'Aumônier les premières leçons de latin et, en 1865, il quittait cette maison du Likès à laquelle il resta jusqu'à ses derniers jours, profondément attaché. Bien malade déjà, il avait tenu à prendre part à la dernière réunion de l'Amicale, comme il n'avait pas manqué de le faire les années précédentes ; c'est avec un véritable plaisir qu'il acceptait de prendre part aux fêtes religieuses ou scolaires de l'Établissement.

Entré en 5^e, au Petit Séminaire de Pont-Croix, il fit de très bonnes études. La guerre de 1870 vint les interrompre après sa seconde. Il fut mobilisé avec plusieurs de ses camarades de classe. Promu sous-lieutenant, il vint au Likès où il s'occupa de la formation des jeunes recrues. Plein d'entrain, de joyeuse humeur, il soutint le moral de cette jeunesse, il en obtint une tenue irréprochable pour la plus grande satisfaction de ses anciens maîtres.

Les quatre années de séminaire l'acheminèrent par la piété et l'étude jusqu'à l'ordination sacerdotale qu'il reçut en Août 1875.

Vicaire à Pont-l'Abbé, il fut l'auxiliaire très apprécié de M. Jartel, pasteur de grande expérience ; ce fut un acheminement vers un poste de choix. En Août 1880, nous trouvons M. Le Coz vicaire à la cathédrale. Après 16 années d'un labeur couronné de succès par l'installation d'un patronage, il est nommé recteur de Plonéour-Lanvern, puis, en 1900, curé de Pleyben. C'est dans cette paroisse que, durant 22 années, il devait donner la mesure de son dévouement, de son tact, de son zèle sacerdotal. La guerre le laissa quasi sans vicaire, il tint jusqu'au bout maintenant toutes les œuvres établies, assurant le service religieux malgré le surmenage.

En 1922, M. Le Coz fut appelé au Chapitre de la cathédrale, c'est là que se passèrent ses dernières années sanctifiées par la souffrance et la fidélité à l'office canonical.

Sa fin fut celle du juste prêt à rendre compte au divin Maître des talents qui lui avaient été confiés. Il s'éteignit dans la soirée du 7 Octobre, fête de N.-D. du Rosaire.

1^{ER} TRIMESTRE 1929

Le prospectus de l'Etablissement porte qu'une sortie est accordée le 2^e jeudi de chaque mois aux élèves pensionnaires. En raison du prix des voyages cet usage est devenu onéreux. Nous l'avons supprimé et remplacé par une sortie unique placée vers le milieu du trimestre.

La prochaine sortie aura lieu le jeudi 14 Février. Depuis 6 ans le congé des Gras a été supprimé.

La sortie de Pâques est fixée, cette année, au Mercredi - Saint, 27 Mars.

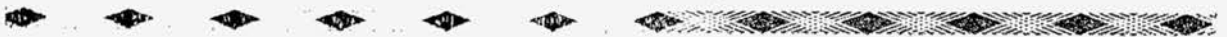
La rentrée se fera, comme d'habitude, le jeudi après la Quasimodo, 11 Avril.

Nous rappelons que les élèves venant de la direction Vannes-Lorient-Carhaix-Concarneau doivent arriver par le train de 17 h. 40. Ceux qui viennent de Morlaix, Saint-Pol s'exposent, en prenant le dernier train, à manquer la correspondance à Landerneau.

Les élèves arrivant par voiture ou auto doivent se rendre directement au Likès.

Il est bien entendu que les bons élèves remarquables par leur bonne tenue et leur excellent travail auront congé, à chaque sortie, 24 heures avant les autres. Il s'agit des élèves ayant mérité leur billet d'honneur 1^{er} degré, c'est-à-dire les 4/5 des notes de conduite et application.

Les sorties de faveur, le jeudi ou le dimanche, ne sont accordées qu'aux élèves ayant obtenu dans le cours de la semaine précédente une moyenne de 40 notes sur 50.



La section normale du Likès

Le conseil d'administration de l'Amicale a bien voulu offrir, en votre nom, une généreuse obole pour l'entretien de notre section normale que nos concitoyens appellent communément le « Petit-Noviciat ».

Il y a dans cette maison 75 enfants de 13 à 16 ans qui se préparent au brevet tout en se formant au point de vue religieux en vue de leur future mission d'éducateur chrétien. Une pareille institution exige des ressources considérables, aussi au nom de ces enfants, au nom de tous ceux qui s'intéressent au développement de nos écoles chrétiennes, je vous adresse du fond du cœur un grand merci.

Merci aussi à toutes les âmes généreuses qui, chaque année, nous envoient, pour cette œuvre, des dons en espèces ou en nature. Il en est parmi vous, je le sais, qui offrent une bourse entière — douze cents francs ou une demi-bourse ; qu'en retour Dieu bénisse leurs entreprises et leurs familles !

Il est d'autres moyens de coopérer au recrutement des maîtres reli-

gieux, je veux dire la prière et le zèle pour découvrir les âmes que Dieu s'est choisies.

Priez en famille, récitez chaque soir la prière pour le bon recrutement des maîtres chrétiens. Demandez instamment au Ciel des éducateurs selon son esprit. Suscitez dans vos familles des vocations, des dévouements à la cause de l'enseignement chrétien.

Renseignez sur cette grave question les familles alliées ou amies.

Signalez à l'un de vos anciens maîtres tel enfant, tel jeune homme de votre paroisse qui peut devenir un apôtre par l'enseignement du catéchisme.

Soyez, en un mot, nos auxiliaires dévoués, infatigables dans l'Œuvre des Vocations. Que mamans et papas chrétiens demandent à Dieu, comme une grâce, de prélever sa part parmi les leurs : part glorieuse, part bénie du Ciel !

Mes bien chers amis, au sein de vos familles vivez vous-mêmes et faites vivre à vos enfants la vraie vie chrétienne. Par la parole, par l'action, par la prière, par le sacrifice, par l'exemple, par tout l'ensemble de votre conduite, créez chez vos enfants une mentalité virile ; faites-en de solides chrétiens désireux de procurer la gloire de Dieu en eux-mêmes et chez les autres. C'est le plus beau, le plus précieux témoignage de votre affectueuse gratitude envers vos anciens maîtres, comme aussi le plus solennel et le plus pratique de vos hommages envers Dieu, l'Eglise et la Patrie.

Merci encore une fois de ce que vous avez fait, de ce que vous vous proposez de faire pour aider au recrutement des maîtres de l'enseignement chrétien.

Le Directeur.



Vivez où vous êtes, plaisez-vous à ce que vous faites, soumettez-vous d'avance à ce que Dieu voudra.

(LOUIS VEUILLON).

*
* *

ETRE A JOUR. — *Savoir la doctrine sociale et religieuse de l'Eglise ; être informé du mouvement des œuvres, agir dans ces œuvres avec désintéressement, abnégation, esprit de foi, sans se lasser jamais ; vivre de la vie surnaturelle, la faire rayonner autour de soi.*



Congrès des Amicales à Lille en 1928

C'est, comme le dit la presse parisienne, dans une atmosphère de foi et de grande cordialité que s'est déroulée, à Lille, le vendredi 14 Septembre, la première journée du Congrès national des Amicales de l'Enseignement catholique.

Le Congrès s'ouvrit par une messe que célébra Mgr Lesne. Dans son allocution, le recteur de l'Université Catholique rappela les buts de l'Enseignement catholique. Puis commencèrent les séances d'études.

Mgr Lesne, recteur, présida la première, assisté de Mgr de la Serre, prorecteur de l'Institut Catholique de Paris et de M. Henry Poupon, président général.

L'assistance, qui comprenait des délégués de toutes les Unions régionales, était d'environ 300 personnes.

Dans son discours d'ouverture, le sympathique et zélé M. Poupon insista sur la situation de l'enseignement libre en France et donna des consignes très applaudies : travailler en restant sur le « qui vive ». M. Gabriel Chemin, secrétaire général, marqua les progrès réalisés depuis le Congrès de 1926 et envisagea leur importance toujours plus accentuée.

La séance de l'après-midi fut présidée par M. le chanoine Lenotte, vicaire général de Cambrai.

Deux rapports furent lus ensuite ; l'un sur les Amicales de l'Enseignement secondaire et l'autre sur les Amicales féminines. Ce dernier fit sensation, promettant aux Amicales actuelles un puissant appoint.

Le Frère François de Sales, Visiteur des Ecoles chrétiennes, insista sur la nécessité d'avoir dans chaque groupe une élite agissante et invita chaque membre des Amicales, les dirigeant surtout à mener une vie chrétienne intense, condition *sine qua non* de tout fécond apostolat.

La journée se termina par une séance solennelle, présidée par Mgr Jansoone, administrateur apostolique du diocèse de Lille. M. le chanoine Leduc et Mgr de la Serre y traitèrent magistralement, devant une très nombreuse assistance, vivement intéressée, la question de « l'Eglise et l'enseignement en France », depuis les origines jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Mgr Mennecher, évêque de Soissons, et M. le député Coutel y assistaient.

La prière qui commença et termina chacune des séances comprenait cette invocation : Que votre règne arrive, ô Christ-Roi, par l'Ecole !

A la séance du vendredi matin, un télégramme a été envoyé au Saint-Père.

Le soir, le R. P. Bessièrès fit une étude très suivie sur l'école unique. Il s'éleva contre toute forme d'école unique qui tendrait à créer un monopole de fait et à déposséder la famille de ses droits.

Mais il a demandé que la rationalisation des systèmes de bourses amène la création d'un office national autonome des bourses, soumis au contrôle des familles par de meilleurs examens de passage et favorise l'ascension des élites pauvres aux diverses branches de l'enseignement, l'enseignement libre devant bénéficier au même titre que l'enseignement officiel des largesses destinées à faciliter l'utilisation de toutes nos ressources intellectuelles, et non pas de quelques-unes seulement.

Le matin du 3^e jour, à 10 heures, les congressistes assistèrent à une messe solennelle dans l'immense église Saint-Maurice. L'assistance était considérable et l'épiscopat français largement représenté à la cérémonie.

Dans son sermon, M. l'abbé Belsave, secrétaire général des Œuvres du diocèse de Lille, rappela les inappréciables services que les écoles, collèges et universités catholiques de France ont rendus au pays.

A l'issue de la cérémonie eut lieu l'émouvante cérémonie de la consécration de la Fédération au Christ-Roi, qui se termina par ces mots prononcés par les hautes personnalités et tous les congressistes : Que votre règne arrive, ô Christ-Roi, par l'Ecole !

A la fin de la messe, Mgr l'archevêque de Cambrai donna la bénédiction apostolique.

Un banquet de 700 couverts, qui réunissait les congressistes, eut lieu à 12 h. 30, au collège Saint-Joseph ; Mgr Chollet présidait.

A l'heure des discours, M. Henry Poupon, président de la Fédération, exprima sa reconnaissance à l'archevêque de Cambrai, qui, dit-il, a donné le sacrement de baptême à l'Association. Il termine par ces mots : Restez unis, vous serez forts. Vive l'Union !

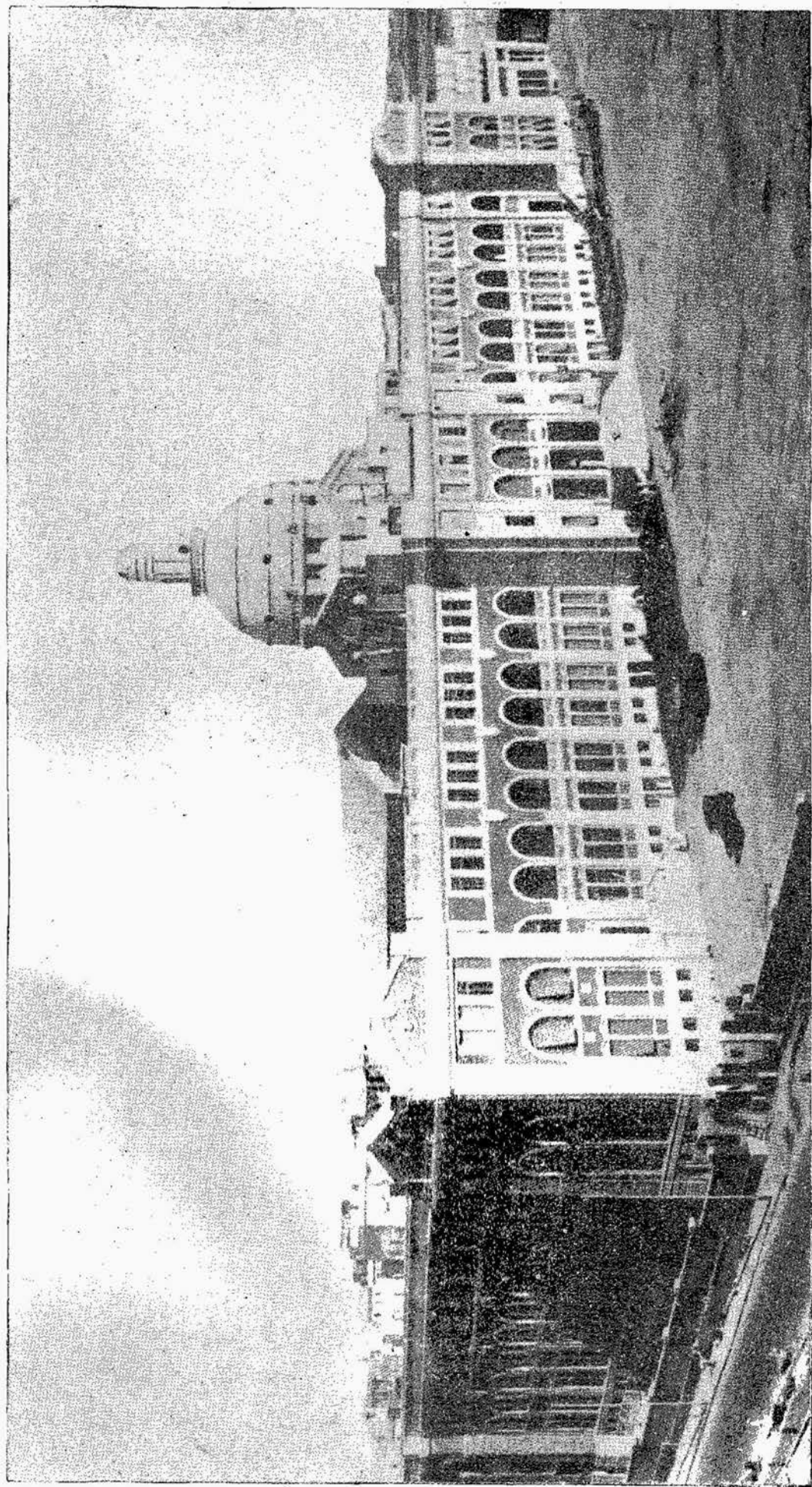
LE COLLÈGE SAINT-MARC A ALEXANDRIE

Le 6 Octobre, le roi d'Egypte, Fouad I^{er}, accompagné de ses ministres et des membres de ses maisons civile et militaire, s'est rendu à Alexandrie pour présider à l'inauguration du nouveau collège dirigé par les Frères des Ecoles chrétiennes. Le souverain a ainsi donné un nouveau témoignage de l'intérêt qu'il porte à toutes les œuvres qui contribuent au développement intellectuel et moral de la jeunesse égyptienne, notamment à celles qui sont dirigées par les Congrégations religieuses d'origine française.

C'est en 1847 que les Frères des Ecoles chrétiennes ont fondé à Alexandrie le premier Collège de leur Institut. Ils sont aujourd'hui, en Egypte, à la tête de 32 établissements dans lesquels plus de 10.000 élèves reçoivent un enseignement conforme aux programmes scolaires français et adapté aux besoins du pays. Cet enseignement, donné à tous les degrés, va jusqu'à la préparation à la licence en droit et à l'admission à l'Ecole spéciale des travaux publics à Paris. La ville d'Alexandrie fournit à elle seule 4.000 élèves, répartis en 12 maisons. Devant la progression croissante des demandes, les Frères des Ecoles chrétiennes ont été amenés à la création d'un nouveau Collège, établi d'après les données les plus modernes. Les plans en ont été dressés par MM. Azema et Hardy, lauréats du Concours international, en vue de la construction du Palais de justice du Caire. A ces mêmes architectes on doit aussi l'Ossuaire de Douaumont.

La chapelle, de style roman, s'inspire de celle de Vézelay. Les vitraux, le Chemin de Croix, l'autel, sont l'œuvre d'artistes français de renom.

S. E. Fakhry pacha, ministre d'Egypte à Paris, gendre du roi Fouad I^{er}, s'honore d'être le président de l'Association des Anciens Elèves des Ecoles chrétiennes.



COLLEGE SAINT - MARC (Alexandrie - Egypte).

M^{gr} CALLOC'H

La *Croix de Paris* du 14 Novembre donne un très intéressant article, signé M. Le Berre, sur la vie et les œuvres admirables de Mgr Calloc'h. Nous en donnons un pâle résumé.

Jean-René Calloc'h est né au manoir de Cosmaner, en Ergué-Armel, en 1875, d'une famille paysanne de haut lignage, peut-on dire. Le site sévère et grandiose des abords du village, les hautes futaies, cette baie de Kerrogan, toute pareille à un lac d'Ecosse, les montagnes au loin, la solitude enfin, imprimèrent, sans doute, à l'enfant, les goûts et les tendances qui devaient le diriger vers les lointaines savanes de l'Oubangui.

De fait, boute-en-train au jeu, il était ardent à l'étude d'abord au Likès, tenu par les Frères des Ecoles chrétiennes où M. Jossin, aumônier, lui donna les premières leçons de latin, puis au Petit Séminaire de Pont-Croix. C'est dans ces deux établissements que se fortifia l'amitié qui le lia à son compatriote, M. l'abbé Pérès, amitié durable que la mort seule de notre héros devait plutôt transformer que détruire.

Au sortir du Grand Séminaire, une paroisse ne pouvait suffire au zèle débordant de l'abbé Calloc'h, il lui fallait, suivant sa propre expression, « un grand plan de combat apostolique ».

Il fit son noviciat chez les Pères du Saint-Esprit et partit joyeux pour le Congo, où il devint, à Brazzaville, le vicaire de Mgr Augouard.

Le R. P. Calloc'h s'attacha à la phonétique qui est le véritable mécanisme des langues indigènes et il opéra des merveilles. Il avait compris toute l'influence qu'il allait acquérir sur les noirs par sa maîtrise rapide de leur langue, bientôt de leur propre aveu, il la parlera mieux qu'eux, son apostolat connut le succès dans la mesure où sa pensée et celle des indigènes se rencontreraient au moyen du véhicule le plus rationnel, la langue. Aussi le travail des langues commencé dès le début de sa carrière, se continuera-t-il jusqu'à la fin. Dans une de ses dernières lettres, nous lisons : « J'entreprends quatre langues nouvelles, il faut être Quimperois pour oser cela à 53 ans. » Comme tout bon Breton, il était tenace. Les résultats avaient déjà couronné ses efforts, ses ouvrages linguistiques lui avaient valu les félicitations en haut lieu, ainsi que les prix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de la Société antisclavagiste de France. La croix de la Légion d'honneur, sur les propositions des gouverneurs Augagneur et Lamblin, allait lui être décernée lorsqu'on reçut la nouvelle de sa mort.

De Brazzaville, le R. P. Calloc'h fut dirigé sur la mission de l'Oubangui ; à 39 ans, il en devint le préfet apostolique.

Levé chaque matin entre 3 et 4 heures, ses journées se prolongeaient parfois tard dans la nuit ; elles étaient remplies par la prière d'abord, le travail des langues, la rédaction de ses manuels, de ses catéchismes, la direction de ses ateliers, des plantations, des constructions auxquelles il travaillait lui-même avec la maîtrise d'un maçon ou d'un menuisier expert, la chasse qui n'était pas la moindre de ses occupations ; il devint même le premier fusil de la colonie, talent non moins utile que les précédents dans un pays où le ravitaillement est à créer comme tout le reste.

Comment avec ses multiples occupations, Mgr Calloc'h arrivait-il à

être à la hauteur de ses fonctions administratives ? Tous les étrangers, tous les fonctionnaires s'adressaient à lui. « Il y a un homme à voir, disait-on, c'est le Préfet apostolique. »

Et cependant Mgr Calloc'h vit son œuvre entravée par la maladie du sommeil, dont il ne sortit que grâce aux soins éclairés du docteur Jamot et aux remèdes de cheval qu'il eut l'énergie d'employer. Mais l'organisme du rescapé était ébranlé pour jamais. Une nervosité très grande, l'exaspération de sa tendance à une extrême sévérité furent le tribut à la maladie de cette nature d'élite. Néanmoins, malgré les exigences d'un long catéchuménat de trois années, notre missionnaire parle de plus de 3.000 catholiques, en 1923, dans la seule ville de Bangui ! Il forma des catéchistes, des écrivains, des fonctionnaires et aussi des agriculteurs et des ouvriers, même des instituteurs officiels brevetés, ce que les écoles du gouvernement ne purent jamais obtenir.

« Je veux faire de mes chrétiens des hommes comme nous, qu'ils puissent comprendre et pratiquer leur religion comme nous », disait-il souvent. On le voit, le but était noble si la méthode était dure.

Le travail magnifique pouvait, comme tout ce qui est humain, n'être pas parfait. Mgr Calloc'h comprit lui-même qu'il fallait peut-être à cette mission fortement assise, un homme nouveau pour une fortune nouvelle. Il donna sa démission, en 1927, pendant son dernier séjour en France.

Après avoir fait un adieu qu'il pressentait définitif à son cher Cosmaner, c'est vers Fort-Archambault qu'il dirigea ses pas. Pendant six mois, il fut seul pour tout installer en vue de la création d'une nouvelle mission. Il ne fut pas effrayé pour autant. « Quel bonheur d'être le premier missionnaire à dire la messe dans un pays plus que sauvage, disait-il, en attendant qu'on sache la langue des indigènes et qu'on puisse les instruire ! »

Homme de foi, c'était Dieu que le R. P. Calloc'h avait en vue et pour Lui rien ne coûtait.

Nous avons dit précédemment les ravages de la maladie du sommeil sur son état de santé. Il souffrait en plus de troubles graves au foie, puis d'une attaque de dysenterie. Malgré les soins éclairés du Dr Kerjean et des Pères venus l'assister, il s'endormit pieusement dans la paix du Seigneur, le 16 Juin 1928, laissant à d'autres le soin d'achever la « grande besogne » qu'il avait entreprise « pour Dieu et pour la France ».



A propos du fameux article 71 de la loi de finances

« Vis-à-vis de l'enseignement privé, je veux définir ici mon attitude. J'ai ressenti, je l'avoue, quelques inquiétudes dans la laïcité de mon cœur, le jour où j'ai eu connaissance des arrêtés d'application du décret de 1924 sur l'enseignement libre. J'ai cru entrevoir l'ombre ultramontaine de M. de Falloux. Heureusement, j'avais auprès de moi M. le Directeur général Thalamas, à qui je confiai aussitôt les inquiétudes de ma conscience. Je reçus de lui tous les apaisements. Il me persuada que j'étais l'objet de fausses visions. Il m'assura que l'enseignement public avait dans l'enseignement privé un utile collaborateur qu'il fallait encourager et non pas inquiéter ou suspecter. Dans mon âme rassérénée, je n'ai plus songé dès lors, messieurs, qu'à me féliciter de l'entente cordiale qui rapproche et unit sous le ciel d'Orient, pour une œuvre commune, dans l'intérêt de l'influence française les éducateurs de toutes origines et de toutes confessions. »

Alexandre VARENNE,

Socialiste, ex-Gouverneur de l'Indochine.

(*Extrême Asie* : Revue indochinoise, rue Lagrandière, 26, Saïgon, numéro d'Octobre 1928.)

Varenne ! Thalamas ! Voilà d'assez bons répondants pour que nous puissions nous dispenser de crier à la trahison si des Congrégations religieuses enseignantes sont autorisées à se recruter dans notre pays.

CONGRÉGATIONS MISSIONNAIRES

L'article 71 sera-t-il voté ?... Autorisera-t-on les Congrégations missionnaires ?...

Ces questions, tous ceux qui ont suivi avec intérêt, ou avec appréhension, ou avec un pieux espoir, les événements récents, les posent avec curiosité.

Loin de nous l'intention de causer ici politique ! Nous préférons même qu'on ne mêlât point la politique aux choses sérieuses.

Le bon renom de la France, son rayonnement intellectuel et moral sont en cause ; la pétition des quarante universitaires l'a péremptoirement établi, publiquement proclamé.

Les Religieux missionnaires de tous ordres sont à l'extérieur, comme ils le furent à l'intérieur, les bons artisans de notre influence mondiale ; leurs Maisons d'éducation, en particulier, attirent une clientèle de plus en plus nombreuse.

Récemment encore, le fait était souligné par les journaux et les revues illustrées : les Frères des Ecoles chrétiennes inauguraient, à Alexandrie, un vaste Collège. Le roi d'Egypte tenait à honneur de présider en personne cette cérémonie significative.

En maints autres endroits, il en va de même ; il n'est pas jusqu'au

gouvernement français qui n'encourage ces œuvres de tout son appui, ne pouvant nier l'utilité, ni l'efficacité de nos Missions, du point de vue national.

Il est vrai que c'est le seul où il se place, tandis que nos Religieux ont un but plus élevé encore : au delà des prospérités temporelles, leur activité vise le royaume des âmes, mais leur apostolat n'est pas pour plaire aux puissances occultes, acharnées à déchristianiser la France !

*
* *

Ceci, pourtant, ne nuit pas à cela, tant s'en faut !

Charles de Foucauld l'avait discerné parfaitement : pour faire aimer au dehors notre pays, point n'est besoin de ces réceptions où les « officiels » se plaisent à mettre surtout en vedette nos tares et nos vices ; la vertu de nos Religieux est un plus sûr moyen de nous conquérir les sympathies.

Des esprits sectaires, mais patriotes, ont partagé cette opinion, et les œuvres catholiques, honnies et persécutées sur le sol de la patrie, sont devenues « articles d'exportation ».

Un point noir, cependant, au tableau : depuis vingt-cinq ans, le recrutement des Congrégations est à peu près tari en France et les effectifs français se sont émiettés. Pour parer aux nécessités, on a dû introduire, en proportion croissante, des éléments étrangers.

Nous avons fait les frais de cette pénurie ; d'autres nations, mieux avisées, se sont emparées d'une influence que nous paraissions négliger.

Le gouvernement, insoupçonné de tendresse exagérée envers les Religieux, finit par percevoir l'aspect alarmant de la situation ; il voulut tenter, et c'est à son honneur, d'y porter remède sous la forme du fameux article 71, qui est bien loin, malgré tout, d'être une panacée efficace.

La haine veillait ! Le ministère sombra !

Dieu, cependant, conduit les hommes et dirige les événements, et c'est la cause de notre inébranlable confiance.

Il semble que le nouveau gouvernement ait résolu de pourvoir, avec une singulière fermeté, à la liquidation du conflit.

Gardons l'espoir que le point de vue des bons Français triomphera et que nous verrons bientôt un pas décisif dans la voie des redressements urgents.

*
* *

Dans l'hypothèse de la réussite de ces beaux projets, le problème serait encore loin de la solution acceptable.

Il n'en reste pas moins à achever « un geste de justice, de pacification, le vrai grand geste d'union et d'intérêt national, celui que le pays attend après les tristes jours de la guerre et les chaudes étreintes de tous les Français dans les tranchées » (1).

« Tous les citoyens, ayant été égaux devant la souffrance et la mort pendant la guerre, tous, même les Religieux, doivent jouir des mêmes droits pendant la paix » (2).

G. BLANPAIN.

(1) Revue D. R. A. C., Novembre 1928.

(2) Ordre du jour des délégués de 400.000 anciens combattants (Troyes, 6 Sept. 1928).

Le nouveau Supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes

Le Frère ADRIEN

Le Chapitre général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, composé de députés élus par les Frères profès des diverses nations, vient de se clore à Lembecq-lès-Hal (près Bruxelles). Depuis les lois de Combes, en effet, l'Institut a transporté en ce village sa Maison-Mère, sise jadis à la rue Oudinot, n° 27, à Paris.

Le dimanche 11 Novembre, ce Chapitre général a procédé à l'élection du Supérieur général qui devra gouverner la Congrégation, en lieu et place du Très Honoré Frère Allais-Charles, décédé en Mai dernier. C'est le propre frère du Supérieur défunt, le Frère Adrien Petiot, qui a réuni la majorité des suffrages. Né à Bas-en-Basset, chef-lieu de canton de la Haute-Loire, Adrien Petiot vint à Paris dès l'adolescence et entra dans l'Institut de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, où son aîné occupait déjà une situation.

Sa carrière professionnelle s'est écoulée à peu près entièrement dans la capitale de la France. Professeur dans diverses classes du grand établissement *Saint-Nicolas de Paris*, rue de Vaugirard, n° 92, il y devint un maître respecté et estimé en raison de ses hautes qualités pédagogiques. Il fut sous-directeur de cet important établissement, qui comptait alors plus de mille élèves. Bientôt ses supérieurs lui confièrent la direction du Petit Noviciat de Paris, alors à la rue Oudinot. Durant huit ans, il consacra à la formation des futurs membres de sa Congrégation, ses rares qualités morales et intellectuelles.

Lorsque, par une application injuste des lois combistes, le Petit Noviciat de Paris dut fermer ses portes, le Frère Adrien se rendit en qualité de pro-directeur au grand Pensionnat de Passy, transféré en Belgique, à Froyennes, près Tournai. Dans ce milieu de grosse bourgeoisie, le nouveau Supérieur ne tarda pas à donner sa mesure et à se faire apprécier tant des maîtres que des élèves. On lui confia ensuite la visite des écoles de la province du Puy, son pays natal. Il s'en acquitta avec cette régularité, cette fermeté et cette sagesse qui caractérisent sa personnalité.

Le Chapitre général de 1913 lui conféra le poste d'Assistant du Très Honoré Frère Imier-de-Jésus, élu Supérieur général. Il exerça ces hautes fonctions durant les dix ans de généralat du regretté Supérieur, puis durant cinq autres années, à côté de son frère aîné, devenu chef de l'Institut. Pendant cette période de quinze ans, il eut à s'occuper d'une manière plus spéciale des provinces suivantes : Paris, Le Puy, Cuba, le Mexique et la Louisiane.

Doué de grandes qualités administratives, remarquablement intelligent, au courant de tous les problèmes pédagogiques et philosophiques de notre temps, avec cela orateur correct et élégant, le Cher Frère Adrien devait attirer l'attention des députés de son Institut. En lui confiant l'importante mission de continuer l'œuvre de son frère aîné, ils ont bien

compris qu'ils la passaient à des mains expertes qui ne la laisseraient pas périliter.

On doit se féliciter que le dix-huitième Supérieur général de l'Institut de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, ce saint éminemment français, soit encore un fils de notre France, un fils de ce plateau central, si fertile en hommes de volonté et d'énergie. Les Parisiens, les jeunes gens de la belle Œuvre de *Saint-Benoît Labre*, ceux du grand Syndicat des employés et les hommes d'œuvres en général, seront heureux d'apprendre que le Très Honoré Frère Adrien suit depuis des années leur labeur avec attention et sympathie.

Ils apprendront, en outre, avec plaisir, que le Cher Frère Gordien, secrétaire général de l'Institut, a été élu Assistant.

A cet article si complet, paru dans la *Vie Catholique*, nous n'ajouterons qu'un simple détail. Dès que la nouvelle leur a été connue, le Likès et l'Association Amicale des Anciens Elèves ont fait parvenir au nouveau Supérieur l'expression de leur respectueux dévouement.

Le Gérant : H. QUERSY.

LIBRAIRIE LE GOAZIOU

7, RUE SAINT-FRANÇOIS

PRÈS DES HALLES

QUIMPER (FINISTÈRE)

R. C. QUIMPER 4.203

LITTÉRATURE GÉNÉRALE & CLASSIQUE
HISTOIRE - SCIENCES - AGRICULTURE
RELIGION - LIVRES POUR LA JEUNESSE
LIVRES SUR LA BRETAGNE & EN BRETON

CHOIX PERMANENT DES
MEILLEURS LIVRES ET
*** DES COLLECTIONS ***
MÉRITANT D'ÊTRE RECOMMANDÉES

LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
PROCURE ET EXPÉDIE
TRÈS RAPIDEMENT
TOUS LES OUVRAGES DEMANDÉS

VENTE A CRÉDIT : LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
A ORGANISÉ LA VENTE A CRÉDIT DES GRANDS
*** OUVRAGES PAYABLES PAR MENSUALITÉS ***
LUI DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES

PAPETERIE, CARTES D'ÉTAT-MAJOR
STYLOGRAPHES, GRAVURES *****

PAPIER A LETTRES ET TOUS
ARTICLES DE BUREAU *****

TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE LITHOGRAPHIE

BANQUE RENÉ LOYER

Chèques postaux, 488 RENNES

Fondée en 1913

R. C. Rennes, 6066

11, Quai Lamennais, 11 — RENNES

Agence de QUIMPER

16, rue du Parc

TEL. 3-34

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA BANQUE

PLACEMENT DE FONDS & CONSEILS D'ARBITRAGE

Souscriptions à toutes les Émissions.

DÉLIVRANCE DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Achat immédiat (Argent de suite) des Bons non échus et de toutes valeurs.

ORDRES de BOURSE au Comptant et à Terme

sur toutes les places Françaises et Étrangères.

PAIEMENT DES COUPONS AUX MEILLEURS COURS DES CHANGES

Paiement et délivrance de Chèques sur la France et l'Étranger.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS

Achat et Vente de toutes Monnaies étrangères.

ÉPARGNANTS !

C'est pour vous qu'a été créée

l'Ouest-Capitalisation

Société Anonyme au Capital de DEUX MILLIONS DE FRANCS

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'État.

Siège Social : 11, quai Lamennais, — RENNES

dont les dirigeants vous sont bien connus.

Confiez-lui vos économies en lui souscrivant un ou plusieurs de ses titres ; il n'en existe pas de plus avantageux !

SOUSCRIVEZ un ou plusieurs Titres de 3.000 francs payables
10 ou 20 francs par mois ou des Titres de 10.000 francs payables
30 ou 50 francs par mois et remboursables par tirages ou au plus
tard en 15 ou 25 ans suivant les Séries.



BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le Dimanche 28 Avril 1929

Les membres de l'Amicale et les Anciens Elèves du Likès dont l'adresse n'est pas encore connue au Secrétariat de l'Amicale, sont invités à l'Assemblée générale qui aura lieu, cette année, LE DIMANCHE 28 AVRIL. Nous n'avons pu, en raison de la date des élections municipales, choisir le dimanche après l'Ascension pour notre fête annuelle ; nous n'en comptons pas moins sur la présence de nos nombreux amis. Nous espérons même qu'ils amèneront avec eux d'autres Anciens que nous n'avons pu atteindre, malgré toute notre bonne volonté.

Nous aurons cette année la bonne fortune d'entendre, à la messe, la parole si chaude, si pleine d'affection pour son vieux Likès, ses anciens Maîtres et ses condisciples, du R. P. Corentin (Paul Boscher), capucin de la résidence de Lorient.

Le R. Père connu au Likès les chers Frères Dagobert et Conrad-Marie ; il eut pour amis d'enfance les Alain Le Berre, Jean Saläün, chanoine Cogneau, etc. D'abord employé de préfecture, section des Ponts-et-Chaussées, il répondit à l'appel divin et consacra sa vie au rude apostolat des Missions dans l'ordre austère de Saint-François-d'Assise.

Nous comptons donc sur tous nos camarades pour cette fête de la reconnaissance et de la vieille amitié.

Le Secrétaire :

CH. CABON.

Le Président :

A. LE BERRE.

Programme de la Fête du 28 Avril

A partir de 8 heures, MM. les Trésoriers recevront, au parloir du Likès, les cotisations 1929, qui n'auront pas encore été versées, soit 7 francs pour les jeunes, 12 francs pour les membres adhérents, 22 francs pour les bienfaiteurs.

9 heures 30 : Messe pour les membres de l'Amicale décédés depuis la dernière Assemblée générale ; Instruction par le R. P. Corentin (Paul Boscher), ancien élève ; Salut du T. S.-Sacrement ; *Libera* pour nos morts, particulièrement ceux de l'année et de la grande guerre.

A l'issue de la cérémonie, réunion à la grande salle ; Réception des Anciens par la musique instrumentale et les élèves.

Assemblée générale statutaire, lecture des rapports, élections, questions diverses.

Midi environ, banquet, concert par la musique instrumentale.

15 heures : Grande séance à la salle des fêtes. *Le Cid*, de Corneille, suivi d'une comédie, par la troupe Norville, du Théâtre d'Art et d'Education de Paris.

Les familles des Anciens seront admises à cette séance, qui promet d'être intéressante en même temps que très récréative, puisqu'il s'agit surtout d'un chef-d'œuvre classique interprété par des acteurs spécialisés dans ce genre de spectacle.





CHRONIQUE DE L'AMICALE

Janvier. — Comme en chaque fin de trimestre, il nous est particulièrement agréable de recevoir communication des résultats obtenus par nos jeunes Anciens dans les diverses Ecoles où les a placés la nécessité de préparer leur avenir.

ECOLE D'ARTS - ET - MÉTIERS D'ERQUELINES - REIMS.

1^{re} année.

Le Morzellec Louis, de Guiscriff,	moyenne sur 20..	17,23
Ferrand Mathurin, de Saint-Jean-Brévelay,	— ..	16,23
Léostic Jean, de Lanvéoc,	— ..	15,03
Le Hur Joseph, de la Roche-Bernard,	— ..	13,63
Barach Joseph, de Bernay,	— ..	12,24
Le Quellec Pierre, de Quiberon,	— ..	11,43

2^e année.

Blouët Yves, de Châteaulin,	moyenne sur 20..	17,33
Kéravec Henri, de Plozévet,	— ..	16,80
Damian Jean, de Quimper,	— ..	15,66
Le Gars Joseph, de Kerfeunteun,	— ..	15,33
Le Niger Yves, de Beuzec-Conn,	— ..	14,03
Morvan Alain, de Gourin (a été malade),	— ..	13,33

3^e année.

Guéguen Georges, de Plovan,	moyenne sur 20..	15,90
Guéguen Ambroise, de Quiberon,	— ..	14,96
Marzin Joseph, de Quimperlé,	— ..	15,03
Coueffec Paul, de Pornic,	— ..	14,70
Morvan Lucien, du Faou,	— ..	14,50
Grélard Georges, du Faou,	— ..	13,90

Il manque la note de Laurent Stanislas, qui figura toujours parmi les bons élèves.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonne continuation notamment à Blouët Yves, qui, en 2^e année, sa plaça 5^e sur 55 élèves, et à Le Morzellec Louis, 9^e sur 68 élèves. Nous apprenons ces jours-ci que les notes du 2^e trimestre sont encore meilleures, notamment en 1^{re} année où Barach fait un bond considérable et où tous ses camarades gagnent en moyenne et en place.

Le jeune Stéphant Joseph, de Groix, élève de la section des Mécaniciens à l'Ecole de navigation maritime de Nantes, est classé 1^{er}, en fin

de trimestre, bien qu'il ait eu à lutter contre des redoublants ou des élèves des écoles professionnelles de toute la région.

René Guillemot, de Guiscriff, obtient de brillants résultats à l'Institut agricole de Beauvais, école d'agriculture fort connue, annexée aujourd'hui à l'Institut catholique de Paris.

Ses études antérieures au Likès, son succès au concours d'admission en Août dernier, ont permis au conseil d'administration de l'Institut de le placer en 2^e année ; en fin Décembre, il est néanmoins classé 28^e sur 56 concurrents.

Toutes nos chaleureuses félicitations.

NÉCROLOGIE

M. Quéré, d'Ergué-Gabéric, père de l'un des maîtres de l'établissement, est décédé dans les premiers jours de Janvier.

×

Notre ami, *Eugène Guiomar*, architecte diplômé du gouvernement à Morlaix, fait part du décès de sa sœur religieuse, à Plestin-les-Grèves, après une courte maladie endurée avec une patience admirable. Aimable pour toutes ses compagnes, elle en fut tendrement aimée.

×

Fin Janvier, décès de Mme *Bertinetti*, belle-sœur de M. Catto, entrepreneur et mère de l'élève Laurent Bertinetti.

×

Le jeune *Feunteun Alain*, de Kervern, en Ergué-Armel, qui assista l'an dernier à notre assemblée générale, neveu de M. Feunteun, marchand de chaussures à Quimper, a quitté cette terre dans les premiers jours de Mars.

×

Un autre camarade, *Feuntun Corentin*, de Rupiquet, en Landudal, nous fait part du décès de sa mère. Celle-ci était la sœur du Frère Corentin-René (Pennarun), directeur de la S. N. annexée au Likès.

Les membres de l'Amicale adressent à toutes les familles atteintes leurs bien sincères condoléances et l'assurance de leurs prières pour les chers disparus.

R. I. P.

Les délégués des quatre diocèses bretons se sont réunis à Auray le 9 Mars pour prévoir les statuts à établir et organiser le 1^{er} Congrès de l'Union de Bretagne.

Ce congrès est fixé au 25 Juillet, à Sainte-Anne d'Auray.

Les détails d'horaire, de séances diverses, de réunions générales seront données ultérieurement.

Le Mardi de Pâques au Likès

Comme l'an dernier, M. le Directeur avait invité à venir passer quelques heures dans leur vieille école les jeunes Anciens Elèves que leur éloignement empêche d'assister à l'Assemblée générale annuelle.

Dans la matinée, on vit arriver successivement 15 élèves d'Erquelines, un élève de l'Institut agricole de Beauvais, un élève de l'école dentaire de Nantes. Puis se sont joints à eux, M. Lecerf Yves, le premier élève du nouveau Likès qui fut admis à Erquelines et les deux plus anciens parmi les candidats de Juin prochain.

Ils furent reçus par M. le Directeur et les Maîtres des 3^{mes} années, MM. les vice-présidents et le secrétaire-trésorier de l'Amicale.

M. l'abbé Gouchen, aumônier, avait bien voulu accepter de venir prendre contact à nouveau avec cette belle jeunesse qu'il avait vu grandir et à laquelle il avait si souvent prodigué ses précieux conseils et les soins si attentifs de son ministère.

A midi, tous firent honneur au déjeuner offert par l'Etablissement. Rien ne manqua, pas même et surtout la bonne humeur, le souvenir, les faits heureux ou moins heureux des années précédentes.

Au champagne, M. le Directeur, dans une causerie familière, rappela d'abord le souvenir des absents excusés, Jean Guirrie, élève à l'Ecole supérieure de Commerce de l'Université Catholique d'Angers, Joseph Sléphant, de Groix, très brillant élève de l'Ecole de navigation maritime de Nantes (section des mécaniciens).

M. Alain Le Berre, président de l'Amicale, appelé à Landerneau, avait prié tout spécialement M. le Directeur de dire à l'assemblée tout son regret de ne pouvoir participer à une fête intime, charmante, à laquelle il avait pris part l'année précédente et dont il avait gardé le meilleur souvenir. M. le Directeur profite de l'occasion pour faire l'éloge de notre Président qui fut, pendant de longues années, un excellent élève, au dire de son ancien maître encore au Likès, gardant depuis le plus affectueux souvenir de son Ecole et l'honorant par toute une vie de labeur, de succès dans l'industrie, de pratique de toutes les vertus qui font le vaillant chrétien et le citoyen estimé de ses compatriotes.

M. le Directeur a pour chacun un mot de remerciement et de félicitation ; il fait des vœux pour tous et souhaite notamment que la belle jeunesse qui l'entoure reste digne de l'éducation reçue, par le travail continu, la distinction, la fidélité aux bonnes habitudes prises au Likès qui font le chrétien sérieux et convaincu, le bon levain dont notre société a tant besoin.

Dans la soirée, on dut se séparer regrettant que la fête fût si courte et se promettant de retrouver à la première occasion la chemin du cher Likès.

Les Amicales et le Poète François Fabié

Un grand poète, le doyen des poètes français, vient de mourir ; il s'honorait d'avoir été l'élève des chers Frères, c'est le sympathique François Fabié, né dans un humble village de l'Aveyron, mort à l'âge de 82 ans. Fils d'un bûcheron et d'une mère campagnarde éprise des beautés champêtres, François Fabié écrivit pour sa gloire et celle des Lettres françaises, *La Bonne Terre*, *Vers la Maison* et nombre d'autres poèmes rustiques.

Quand le petit François eut atteint sa douzième année, le père, voyant son amour pour l'étude, l'avait fait entrer au Pensionnat Saint-Joseph de Rodez, où il rencontra des maîtres qui le comprirent et que son cœur reconnaissant ne devait jamais oublier.

« Si j'ai toujours aimé la nature, disait-il, c'est à ma mère que je le dois, mais c'est le bon digne Frère Hdefonse qui m'apprit ce qu'étaient la poésie et les vers. J'ai toujours gardé une vive reconnaissance à ce modeste éducateur, car, sans lui, je serais resté un petit paysan. »

Victor Duruy, frappé d'un des devoirs de François Fabié, tombés comme par hasard sous ses yeux, lui fit attribuer une bourse pour l'Ecole normale supérieure de l'Enseignement secondaire qu'il venait de fonder à Cluny. Deux ans après, l'intelligent boursier en sortait avec le n° 1 et en 1872, celui qui semblait ne devoir être guère plus qu'un maître d'école de village, était nommé professeur au lycée de Toulon..

Là, pris d'une âpre nostalgie au souvenir de l'humble pays qui avait servi de décor à son enfance, il se mit à le chanter de toute son âme.

En 1891, Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, chargea François Fabié de prononcer le discours d'usage à la distribution des prix du Concours général. Ce fut un succès retentissant, car c'est en vers superbes que le poète traita du rôle trop négligé de « la Poésie dans l'éducation et dans la vie ».

En 1899, Fabié était nommé directeur de l'école Colbert.

Un recueil de ses plus belles œuvres poétiques a été couronné par l'Académie française ; mais la gloire n'aveugla point le poète, que hanta toujours sa bonne école de Rodez. Volontiers, au cours de sa longue et brillante carrière, il y revint à l'occasion des fêtes. Il fut le chantre de l'Amicale, et c'est aux anciens camarades de son cher collège qu'il recommandait si vigoureusement, en 1922, de rester fidèles à l'enseignement reçu des chers Frères, c'est-à-dire de rester chrétiens convaincus et pratiquants.

« De l'être crânement, partout, dans tous les cas,
D'esprit, de cœur, sur les sillons et dans les villes ;
De ne rien abdiquer comme tant d'imbéciles,
Des coutumes, des mœurs, de la foi des aïeux,
De n'avoir jamais, comme on dit, froid aux yeux ;
De conserver avec le respect des ancêtres
Celui de nos héros et celui de nos maîtres,

De revenir souvent dans la vieille maison
— Sanctuaire qui nous semblait une prison. —
Se retremper, se rajeunir, mêler nos âmes
Comme au foyer des bois divers mêlent leurs flammes
Et puis s'en retourner à sa tâche humblement
Loin de l'orgueil qui grise et du plaisir qui ment. »

Echos du Congrès de la Fédération des Amicales à Lille, en Septembre 1928

En terminant son magnifique discours, M. Poupon, président général, précise ses directives pour notre vie interne et externe.

Profiter de l'accalmie pour travailler à la stabilisation de la liberté et pour cela perfectionner l'outil fédéral. En 1930, chaque école catholique doit avoir son Amicale fédérée ; voilà pour la quantité. Et pour la qualité ? Porter au maximum la vie spirituelle chez chaque associé. C'est là un potentiel formidable et le seul qui nous convienne. On nous suppose de vulgaires calculs d'intérêts et de domination ; ils sont certes bien loin de notre pensée, mais il nous faut intensifier l'esprit de foi, n'agir que pour Dieu et avec Dieu.

Développant cette directive, M. le P. G. nous demande suivant notre devise de promouvoir uniquement le règne du Christ. Pas de but politique. Abstenons-nous d'introduire la politique dans la Fédération. Seulement, avec un sens vraiment fédéral d'union complète, agissons sur l'opinion, suivant les directives du Saint-Siège et en esprit d'absolue obéissance. Cherchons le nombre afin d'étendre notre influence. Que chacun, ensuite, prenne et garde le contact avec les sénateurs, députés, conseillers généraux, pour leur imposer nos revendications et les obliger à tenir leurs engagements.

En demeurant intraitables sur les principes, en augmentant notre valeur morale et professionnelle, nous arriverons à conquérir et l'opinion et les législateurs, qui verront que nous ne servons que pour servir.

L'orateur termine par l'acclamation fédérale :

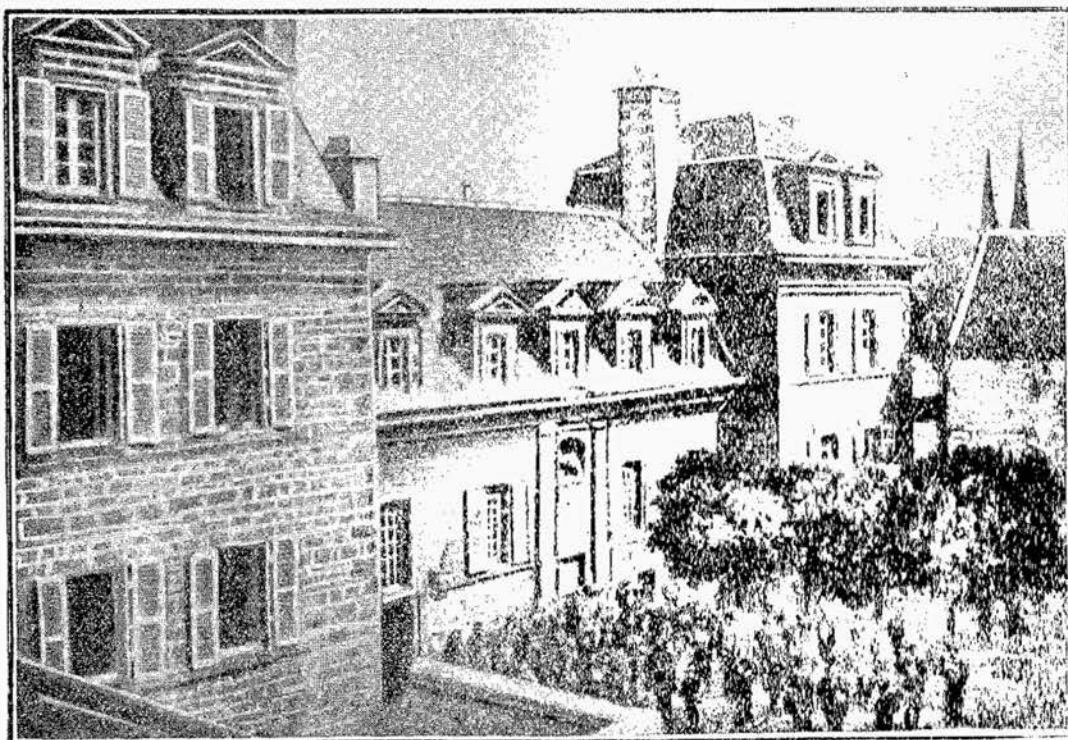
... Que votre règne arrive, ô Christ Roi, par l'école !

DISTINCTION PONTIFICALE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons, avec le plus grand plaisir, la nomination faite par le Souverain Pontife Pie XI, au titre de chevalier de Saint-Grégoire le Grand, de notre ami, *M. Mathurin Thomas*, maire de Plougastel-Daoulas. C'est là la digne récompense d'une vie déjà longue consacrée par l'exemple, la parole et l'action, non seulement au bien matériel de ses concitoyens, mais surtout à leurs avantages moraux et à la défense des droits de Dieu et de l'Eglise.

Chronique du Pensionnat

6 Janvier. — Bénédiction du bâtiment neuf, dit Saint-Joseph, donnant sur la cour des grands. Les vieilles classes que les Anciens ont connues sous le nom de 1^{re} quatrième, 2^e quatrième, et le modeste dortoir établi au-dessus ont fait place à de vastes salles bien aérées, bien éclairées.



Le LIKÈS avant 1860
Emplacement actuel du Lycée.

rées, où l'on a déjà établi d'un côté les machines à écrire, duplicateur, etc., avec tout le matériel nécessaire à l'enseignement de la sténographie et de la dactylographie, de l'autre côté le mobilier utile pour l'enseignement de l'agriculture à toute la division au besoin. Les 1^{er} et 2^e étages pourront servir de dortoirs, de salles spéciales, d'appartements privés.

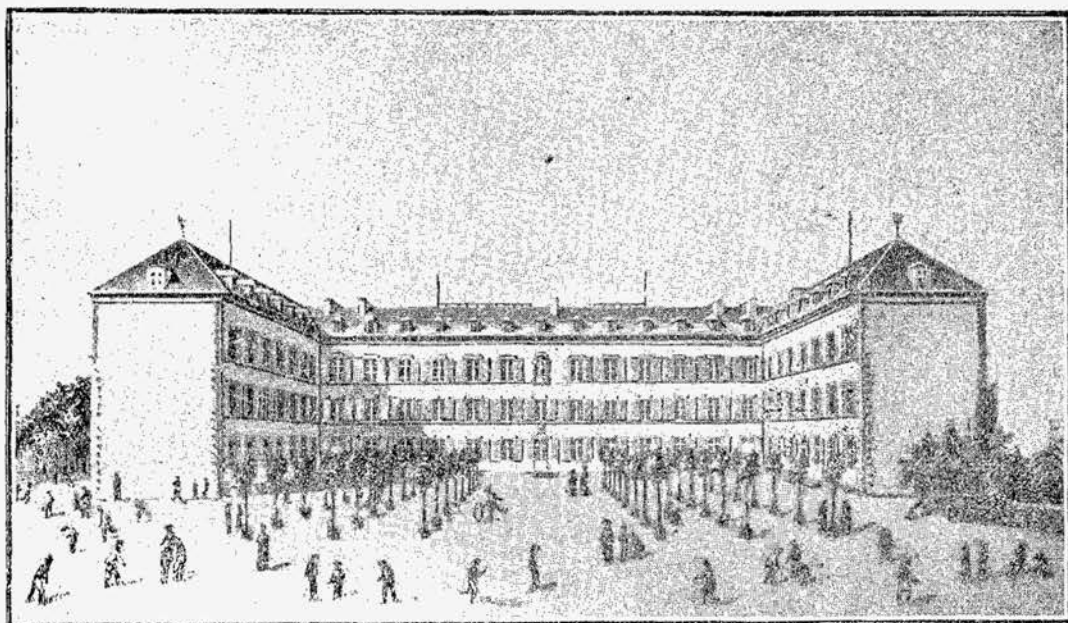
Notre ami, Louis Jaouen, qui a dirigé les travaux avec la compétence qu'on lui connaît, mérite des félicitations pour les résultats obtenus : solidité, commodité, utilisation de tous les coins, élégance du bâtiment, etc.

11 Janvier. — On nous communique les succès obtenus par nos élèves de 1^{re} année commerciale au concours de sténographie Duployé du 28 Décembre dernier.

Mention TRÈS BIEN : Le Dez Célestin, de Scaër ;
— Hémon Jean-Louis, de Guengat ;
— Douguet Jean, de Quiemper ;
— Jaïn Corentin, de Plonévez-Porzay.

Mention BIEN : Lorho Henri, de Saint - Pierre - Quiberon ;
— Jan Jean, de Fouesnant ;
— Léostic Henri, de Lanvéoc ;
— Goff Jean, de Pouldreuzic ;
— Larhant Jean, de Pluguffan ;
— Ronan Michel, de Locronan.

24 Janvier. — La troupe Norville du théâtre d'Art et d'Education de Paris, présente à notre salle des fêtes *Le Barbier de Séville*, chef-d'œuvre de Baumarchais, bien rendu par des acteurs excellents, notamment par M. Hugues Sergent, dans le rôle si important de Figaro.



Le LIKÈS en 1863

Le tout fut présenté avec une telle discrétion que les plus difficiles ne purent qu'être satisfaits.

La soirée fut terminée par la farce du *Pâté et de la tarte*, fort amusante pour le jeune auditoire qui ne ménagea pas ses applaudissements.

25 Janvier. — Nous apprenons que Laurent Blouët, de la 3^e année commerciale, est admis dans les P. T. T. Le concours, qui compta plus de 4.000 candidats, avait eu lieu les 13 et 14 Novembre. Cet élève, ayant été classé 196^e, était appelé à faire son stage à Nantes immédiatement. Toutes nos félicitations à ce tout jeune homme qui avait déjà subi avec succès les examens du Brevet, en Juillet précédent.

Un de nos Anciens, Louis Guéguen, dans l'enseignement libre depuis quelques années, a obtenu le n° 200 au même concours des P. T. T.

8 Février. — Conférence avec vues sur Saint Jean-Baptiste de La Salle et son œuvre, par F. Auguste, de Caen-Hérouville. Très édifiante et très intéressante causerie ; quelques vues, notamment sur Reims,

étaient très belles. Le temps manqua pour donner un développement suffisant à la 2^e partie du sujet, c'est-à-dire à l'œuvre des Frères des Ecoles chrétiennes à travers le monde.

10 Février. — Séance des billets d'honneur. La musique instrumentale, à peu près reconstituée, prête son concours ainsi que les violonistes et la chorale ainsi qu'un élève minuscule par la taille mais non par le charme du débit.

15 Mars. — Visite de Mgr Duparc.

Notre évêque a voulu remercier les élèves et leurs familles de leurs généreuses offrandes pour la construction du Séminaire.

C'est un total de 6.384 fr. 25, en dehors de la souscription des maîtres, qui a été présenté à Sa Grandeur par nos Finistériens et aussi par nos Morbihannais. Ceux-ci n'ont pas été moins généreux que les premiers.

Nos élèves sont toujours heureux et fiers de la visite du premier pasteur du diocèse, c'est pour eux une véritable fête, la joie et les applaudissements redoublent quand, à la fin d'un discours plein de charme, on entend l'annonce d'un jour de congé qui sera reporté aux fêtes de Pâques.

19 Mars. — Fête de saint Joseph, patron de la jeunesse. Cette année, la troupe Norville de Paris nous donna la Passion de N. S. en 7 tableaux. Ce fut vraiment édifiant et intéressant pour les nombreux élèves du Likès et des établissements voisins qui assistèrent à ce spectacle ; les décors bien choisis présentés sur notre scène, les chants de la chorale ajoutèrent au talent des acteurs un charme pour les yeux et les oreilles.

24 Mars. — Dimanche des Rameaux.

Après les cérémonies si imposantes de ce jour, distribution des billets d'honneur à la grande salle.

Cette fois encore, l'harmonie, la symphonie et la chorale furent grandement applaudies et donnèrent à cette réunion un charmant air de fête, tout en faisant constater les progrès de nos artistes en herbe.

Par suite du congé de Monseigneur, la sortie était fixée au mardi saint, mais les élèves qui venaient d'obtenir leur billet d'honneur 1^{er} degré purent, dès le soir, prendre la clef des champs. Sauf quelques-uns, qui demeuraient vraiment trop loin, ils ne se firent pas prier et laissèrent volontiers au Likès leurs camarades moins méritants.

FÉVRIER 1929

TABEAU D'HONNEUR

DIVISION DES GRANDS

5^e Année Agricole.

André Feunteun,	de Saint-Evarzec.
Etienne Guyomar,	de Plœmeur (Morbihan).
Jean Portier,	de Clohars-Carnoët.

3^e Année Commerciale.

Jean Bureller,	de Quimper.
René Le Berre,	de Quimper.
Clet Cariou,	de Goulien.
Louis Le Dû,	de Collorec.
Jean Le Goff,	de Quimper.
François Jouan,	de Riec-sur-Bélon.
Jean-Louis Lozachmeur,	de Lanvénehen (Morbihan).
André Mazeau,	de Quimper.
Louis Toulgoat,	de Scaër.

3^e Année Industrielle.

Robert Cazeaux,	de Lorient.
André Chevallereau,	de Quimper.
Pierre Guéguen,	de Quiberon.
Michel Mat,	de Pont-Croix.
François Olier,	de Poullan.

2^e Année Agricole.

Jean Le Corre,	de Landudec.
Jean Ferrand,	de Rédéné.
Yves Feunteun,	de Saint-Evarzec.
Gabriel Gourlaouën,	de Poullan.
Yves Guillerrou,	de Saint-Evarzec.
Louis Le Montagner,	de Plœmeur.

2^e Année Commerciale.

Jean-Louis Bodivit,	de Fouesnant.
Jean Bodros,	de Saint-Sauveur (Finistère).
Jean Daëron,	de Châteauneuf-du-Faou.
René Douérin,	de Plogonnec.
Pierre Kerrun,	de Briec-de-l'Odé.
Pierre Quintin,	de Gouézec.

2^e Année Industrielle.

Yves Guiomar,	de Morlaix.
François Ricousse,	de Guidel.
Roger Tilly,	de Concarneau.

DIVISION DES MOYENS

1^{re} Année Agricole.

Benoît Conan,	de Trévoux.
Jean-Louis Goas,	de Rumengol.
Corentin Lannuzel,	de Cast.
Jean Pogam,	de Plœmeur (Morbihan).
Corentin Puech,	de Penhars.
Joseph Martin,	de Commana.

1^{re} Année Commerciale.

Yves Le Bras,	de Guiclan.
Célestin Le Dez,	de Scaër.
Jean Le Flo'h,	de Quimper.
Jean Goff,	de Pouldreuzic.
Marc Guichaoua,	de Saint-Guérolé-Penmarch.
Raymond Guillerm,	de Pont-de-Buis.
Corentin Jain,	de Plonévez-Porzay.

1^{re} Année Industrielle.

Hervé Bourhis,	de Combrit.
Jean Briand,	de Kerfeunteun.
Adolphe Donnard,	d'Audierne.
Jean Durand,	de Ploaré.
Jean Moysan,	de Haïphong.
Jean Pichon,	de Pleyben.

DIVISION DES PETITS

1^{re} Classe Primaire.

Sébastien Blouët,	de Cast.
Eugène Le Corre,	de Plouay.
Francis Le Dez,	de Scaër.
Roger Guillemot,	de Rosporden.
Jean Jeannès,	de Saint-Evarzec.
Yves Jan,	de Saint-Evarzec.
Daniel Le Guellec,	de Quimper.
Jean-Louis Le Sauce,	de Mendon (Morbihan).

2^e Classe Primaire.

Eugène Belbéoc'h,	de Douarnenez.
François Le Berre,	de Kerlaz en Plonévez-Porzay.
Sébastien Cornic,	de Kerfeunteun.
Marcel Fily,	de Quimper.
Jean Puech,	de Penhars.
Victor Riou,	de Tréméoc.
Pierre Sergent,	de Beuzec-Cap-Sizun.

3^e Classe Primaire.

Roger Chabeaux,	de Quimper.
René Feunteun,	de Quimper.
Charles Kervarec,	de Quimper.
Henri Moisan,	de Haïphong.
Emile Mourrain,	de Quimper.

4^e Classe Primaire.

Yves Guélaff,	de Quimper.
Pierre Kernaléguen,	de Quimper.

Année Scolaire 1928-1929

Deuxième Trimestre

EXCELLENCE

3^e Année Agricole et Commerciale.

<i>Section A :</i> François Jouan,	de Riec-sur-Bélon.
<i>Section B :</i> Guillaume Le Pape,	de Trégunc.
<i>Section C :</i> Jean Le Goff,	de Quimper.

3^e Année Industrielle.

<i>Section A :</i> Pierre Guéguen,	de Quiberon.
<i>Section B :</i> Robert Cazaux.	de Lorient.

2^e Année Agricole.

<i>Section A :</i> Louis Le Montagner,	de Plœmeur.
<i>Section B :</i> Jean Ferrand,	de Rédéné.

2^e Année Commerciale.

<i>Section A :</i> Pierre Le Loch,	de Plogastel-Saint-Germain.
<i>Section B :</i> Louis Dervout,	de Riec-sur-Bélon.

2^e Année Industrielle.

<i>Section A :</i> Ange Pasco,	de Baden (Morbihan).
<i>Section B :</i> Jehan Le Ménéah,	de Vannes.

1^{re} Année Agricole.

Section A : Pierre Le Bars, de Gourlizon.
Section B : Jean-Louis Goas, de Rumengol.

1^{re} Année Commerciale.

Section A : Jean Goff, de Pouldreuzic.
Section B : Yves Le Bras, de Guiclan.

1^{re} Année Industrielle.

Section A : Adolphe Donnard, d'Audierne.
Section B : Jean Pichon, de Pleyben.

1^{re} Classe Primaire.

Section A : Jean Le Bris, de Beuzec-Conq.
Section B : Joseph Mazier, de Kerfeunteun.

2^e Classe Primaire.

Section A : François Le Berre, de Kerlaz (Plonévez-Porzay).
Section B : Yves Douguet, de Quimper.

3^e Classe Primaire.

Section A : Henri Barbedette, de Lorient.
— Jean Le Naëlou, de Quimper.
Section B : Yves Le Foll, de Quimper.

4^e Classe Primaire.

Pierre Kernaléguen, de Quimper.

Examens Trimestriels

SECTION AGRICOLE

M. Jacq, de l'Office central de Landerneau, ingénieur agronome, directeur des études agricoles dans notre région, a bien voulu, avec M. Dhervé Pierre, agriculteur à Penhars, présider aux examens de Pâques en 3^e année.

Voici le sujet des deux compositions écrites :

1^o Que feriez-vous pour arriver, peu à peu, à augmenter le rendement du blé dans votre ferme ?

2^o Êtes-vous partisan du maintien de la race pie-noire dans nos régions de Cornouailles ? Croyez-vous qu'on puisse la remplacer par une autre race ? Laquelle ? Pourrait-on la croiser ?

Si vous êtes partisan du maintien, comment envisageriez-vous son amélioration ?

M. l'Ingénieur s'est montré très satisfait du travail fourni par cette jeunesse ; il a bien voulu indiquer à chacun les qualités ou les exagéra-

tions, les omissions, qu'il était bon de signaler. Les élèves se sont montrés enchantés et désireux de continuer des études qu'ils ont tant à cœur ; souhaitons-leur bonne réussite et aussi plein succès dans la préparation du Brevet élémentaire dont le programme scientifique et littéraire assez étendu leur donnera une éducation générale suffisante pour rendre à leurs concitoyens tous les services qu'on pourrait leur demander et défendre les grandes causes de l'ordre social et de la religion, seul appui de cet ordre social.

Voici le classement général :

Le Breton Alain, d'Ergué-Armel,	moyenne 15,8....	1 ^{er}
Feunteun André, de Saint-Evarzec,	— 15,2....	2 ^e
Miossec Jean, de Dinéault,	— 14,3....	3 ^e
Bernard Pierre, de Penhars,	— 14,2....	4 ^e
Guiomar Etienne, de Plœmeur (Morbihan),	— 14,2....	4 ^e
Pouliquen François, de Guimiliau,	— 13,7....	6 ^e
Le Moan Thomas, de Ploaré,	— 13,4....	7 ^e
Le Bars Henri, d'Esquibien,	— 13,4....	7 ^e
Le Pape Jean, de Lopérec,	— 13,4....	7 ^e
Portier Jean, de Clohars-Carnoët,	— 12,9....	10 ^e
Fertil Jean-Louis, de Guengat,	— 12,4....	11 ^e
Cornic Joseph, de Kerfeunteun,	— 12,2....	12 ^e
Riou Jean, de Tréméoc,	— 11,2....	13 ^e

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Troisième Trimestre

28 *Avril*. — 4^e dimanche après Pâques : Assemblée générale des Anciens Elèves. (Voir programme ci-devant.)

5 *Mai*. — 5^e dimanche après Pâques : Ouvertures des Retraites : 1^o Communion solennelle ; 2^o Fin d'études.

9 *Mai*. — Fête de l'Ascension : Communions solennelles.

Les élèves de la 1^{re} communion solennelle portent seuls un brassard et un cierge. Le cierge est fourni par le Likès.

Il n'y a pas confirmation cette année.

12 *Mai*. — Fête de Sainte Jeanne d'Arc.

15 *Mai*. — Fête de S. J.-B. de la Salle.

19 *Mai*. — Pentecôte.

Les élèves ont congé du samedi matin au lundi soir. Comme d'habitude les élèves qui ont obtenu le billet d'honneur 1^{er} degré seront autorisés à partir le vendredi matin.

Il y aura classe le jeudi 16 *Mai*.

CHRONIQUE SPORTIVE

Après un si brillant premier trimestre sportif, notre « Onze » se devait de confirmer nos espoirs et d'étayer sa réputation naissante par quelques victoires extraordinaires. Je suis heureux de pouvoir dire qu'il a pleinement réussi, et le tableau ci-dessous est des plus suggestifs. Les succès et les revers ont été accueillis très sportivement, sans forfanterie, comme sans découragement. Je m'empresse de féliciter tous les vaillants joueurs de P.E. S. M. qui ont fait applaudir les couleurs du Pensionnat sur les terrains de sport des environs. Ils furent reçus partout avec sympathie et la raison en est qu'ils pratiquaient du beau foot-ball, bien classique, et qu'ils étaient toujours opposés à des adversaires plus âgés et plus athlétiques. Ils se sont adonnés au sport avec modération, le considérant comme une détente nécessaire, après les longues heures d'un labeur intellectuel intense ; un moyen excellent de se développer physiquement et de dépenser le trop plein de leur activité. Rentrés dans leurs études respectives après les parties les plus mouvementées, les résultats les plus inattendus, ils retrouvaient toute leur énergie pour reprendre leurs travaux scolaires un moment interrompus. Fidèles au vieil adage : « Chaque chose en son temps », après le travail des muscles ils s'attachaient à obtenir de leurs facultés intellectuelles le maximum de rendement.

En attendant le plaisir de publier sur le prochain bulletin leurs succès aux examens de fin d'année, voici le bilan des nombreuses rencontres sportives du second trimestre :

17 Janvier.	—	Likès (I)	—	Saint-Yves (II).	2	buts à 0
20 »	—	Likès (I)	—	Penhars (I).	5	1
27 »	—	Likès (II)	—	J. A. Pont-l'Abbé (II).	5	1
	—	Likès (I)	—	» (I).	1	4
3 Février.	—	Likès (II)	—	Stade Quimpérois (IV).	2	5
	—	Likès (I)	—	» (I b).	3	3
10 »	—	Likès (I)	—	Châteaulin.	1	2
17 »	—	»	—	»	0	1
21 »	—	Likès (I)	—	Saint-Yves (I).	4	3
24 »	—	Likès (II)	—	J. A. Pont-l'Abbé (II).	5	4
	—	Likès (I)	—	J. A. Pont-l'Abbé (I).	4	8
3 Mars.	—	Likès (I)	—	Phalange d'Arvor (II).	0	1
14 »	—	Likès (I)	—	Saint-Yves (I).	2	4
17 »	—	Likès (I)	—	Guiscriff-Sports (I).	5	3

Pour se mettre en train au début du trimestre, notre « team » résolut de liquider les matches en retard. Il disposa, tout d'abord, de la seconde équipe du collège Saint-Yves, mais se contenta du score vraiment modeste de 2 buts à 0. Le terrain rendu fort glissant par suite du dégel, ne permit point la stabilité nécessaire aux belles combinaisons du jeu de foot-ball. L'équipe adverse opposa d'ailleurs une courageuse résistance et leur « gardien de but » se fit plusieurs fois applaudir pour ses beaux arrêts.

Pre Vincent
Joseph →



De droite à gauche : **PREMIÈRE ÉQUIPE (1928 - 29)**
 1^{er} Rang : Mérour J.-M^{ie} ; Portier Jean ; Le Berre René ; Le Roux Maurice ; Hénaff Jean.
 2^e Rang : Mourrain Pascal ; Le Pape Jean ; Hénaff Jean ; Bosser Michel ; Le Goff Jean ; Stagnol Joseph (capitaine)...

Le 20 Janvier, l'équipe première de Penhars encaissa 5 buts et se contenta de sauver son honneur. Quelques jours après, le si vivant petit bulletin de Penhars, « Sainte-Claire », dans son compte-rendu de la partie, félicitait les collégiens et parlait de leurs merveilleux tours de passe-passe.

Le dimanche suivant 27 Janvier, le Likès reçut la visite de la Jeanne-d'Arc de Pont-l'Abbé au grand complet... et même renforcée, dit-on...

Dès 13 heures, les équipes secondes étaient aux prises et le Likès l'emporta aisément par 5 buts à 1. Le manque de cohésion de nos joueurs épargna aux courageux petits adversaires, un écart plus considérable de points.

A 14 heures 30 les premières équipes se présentèrent ; les commentaires allaient leur train... La facile victoire du match précédent faisait bien augurer de la partie. Hélas, les pronostics ne se réalisèrent pas. Dès le début, on sentit chez les visiteurs une plus grande maîtrise, une science plus consommée de foot-ball et ils ne tardèrent pas à imposer leur jeu. Nos représentants, sensiblement plus jeunes et plus légers que leurs adversaires, réussirent à sauver leur honneur et furent constamment dangereux par leurs descentes rapides et bien conduites. Seul le pauvre goal, peu habitué à des visites si fréquentes de la balle, fut complètement désarmé et accumula faute sur faute, ce qui permit aux Pont-l'Abbistes de marquer 4 fois.

Le 3 Février, ce fut l'événement sensationnel de la saison. Après le match de notre seconde équipe contre la quatrième du Stade Quimpérois sur le terrain d'entraînement inondé, match qui se termina par la défaite de nos couleurs devant une équipe certainement inférieure, mais usant et même abusant de l'extrême indulgence d'un quelconque arbitre, nous allions assister à une belle partie opposant notre équipe première non pas, ainsi qu'il était convenu, à la 3^e du S. Q. mais à la 1^{re} B du même club.

Je laisse ici la parole au spectateur qui fit paraître le compte rendu dans le *Progrès du Finistère* du 8 Février dernier.

« *Stade Quimpérois (2) et Likès (1) font match nul, 3 à 3.* — Le dimanche 3 Février, le Stade Kerhuel voyait l'équipe première du Likès opposée en match amical, à une équipe du Stade, dont la formation comprenait plusieurs joueurs de la 1^{re} B.

» Dès la mise en jeu, le Stade prend le commandement et par ses joueurs athlétiques donne l'impression que le Likès doit essuyer une écrasante défaite.

» Le jeu se maintient dans le camp du Likès qui doit concéder de nombreux corners tirés sans résultat.

» Quand arrive le repos le Stade a deux points à son actif ; le Likès n'a pu conclure dans ses descentes parfois dangereuses.

» Les commentaires vont leur train, on a l'impression que le Stade va bombarder les buts du Likès en deuxième mi-temps.

» Surprise générale — le jeu change de physionomie. Le Stade semble épuisé. Le Likès se ressaisit, il coordonne ses efforts et l'on assiste à un jeu classique de toute beauté.

» L'arrière droit ne lève plus le pied et prend part à la défense de ses buts.

» La ligne de demis soutient les avants qu'elle lance avec à propos.

» Les avants procèdent par passes courtes et méthodiques, attaquent sans interruption et se jouent de la défense du Stade.

» 3 buts sont marqués successivement, un 4^e but n'est pas accordé.

F. Vincent
T. 2014 →



De droite à gauche :

SECONDE ÉQUIPE (1928-29)

1^{er} Rang : Guéguen Pierre ; Feunteun André ; Ménez Hervé ; Le Bars Henri ; Guichaoua Clet.

2^e Rang : Adam Roger ; Pennanéac'h Hervé ; Le Moal François ; Feunteun Yvon ; Gouzien Yves, Riguidel Eugène..

» En fin de partie le Stade réagit ; sur cafouillage devant les buts du Likès une main est sifflée, c'est le penalty que le petit Calvez transforme, mettant son équipe à égalité.

» Le petit goal du Likès a droit à une mention spéciale pour sa maîtrise dans les arrêts du ballon. »

Encore fatigué du magnifique effort fourni le dimanche précédent notre « onze » se contenta le 10 Février de figurer honorablement devant l'équipe de la J. C. Châteaulinoise en ne se laissant battre que par 1 but à 2.

Nous voici enfin au jour tant attendu du 17 Février. Pour la première fois l'équipe du Likès va en déplacement. On partit joyeux espérant bien prendre sa revanche sur les Châteaulinois. Hélas ! il fallut compter avec l'inclémence des éléments. L'état du terrain rendit le jeu impossible. Les petits collégiens, avec leurs souliers à barres, partaient bien involontairement en d'impressionnantes glissades qui se terminaient toujours par un contact quelquefois rude avec le sol. Ils se relevaient affreusement maculés, et dès les premières minutes de jeu la plupart étaient méconnaissables. Les locaux plus stables avec leurs crampons profitèrent de ces circonstances, et leurs forces physiques aidant, battirent par quatre fois notre pauvre « keeper » blessé dès le début, après un plongeon dans les grandes mares d'eau sale qui couvraient toute la surface du but. A la fin de la partie les visiteurs harassés furent heureux de se débarrasser de leurs carcasses boueuses chez M. et Mme Hénaff. Leur bonne réception ramena la joie sur tous les visages. Au retour chacun tâcha d'intéresser ses camarades ; Jean Le Goff fut particulièrement heureux dans son répertoire.

Le jeudi 21 Février fut disputée une partie impatiemment attendue. Les pronostics les plus défavorables circulaient, et les joueurs furent taxés de trop de prétention. L'équipe adverse, celle du Collège Saint-Yves, avait bonne réputation... elle dut cependant s'incliner par 3 buts à 4 devant la première du Likès. Celle-ci eut même le grand tort de rentrer un but pour les adversaires et celui bien plus grand encore, de se replier vers leurs bois dans le dernier quart d'heure par suite d'un manque d'entente dans la ligne des avants.

Trois jours après, le dimanche 24 Février, second déplacement. A midi, départ en auto dans la direction de Pont-l'Abbé. Les deux équipes du Likès ont pu se caser dans la voiture... mais il y fait chaud. Le petit ours « Titine » nouveau fétiche de P.E. S. M. se balance placidement à l'arrière. Au retour, il sera remisé au fond du car, après avoir été copieusement conspué et accusé d'avoir porté la guigne. C'est péniblement, en effet, par 5 buts à 4, que notre seconde équipe parvint à se débarrasser de ses adversaires. Quant à la première, elle fut littéralement surelassée par les Pont-l'Abbistes pendant la première partie du match. Ces derniers jouant avec le soleil, trompèrent six fois de suite la vigilance de Jean Hénaff ébloui et qui n'en pouvait mais. Dès la reprise les nôtres réagirent très heureusement et remontèrent petit à petit ce sérieux handicap ; ils marquèrent 4 buts mais durent encore concéder deux autres aux locaux. Ces derniers surent tirer profit de l'étrange résolution prise par l'arbitre de ne pas siffler les « mains ».

Le 3 Mars, la seconde équipe de la Phalange d'Arvor renforcée par plusieurs bons joueurs de première l'emportait par 1 but à 0 sur P.E. S. M.

Les Phalangistes durent ce score de faveur à l'excellent « keeper » de leur première équipe.

Le match qui opposait pour la seconde fois les premières équipes de Saint-Yves et du Likès eut lieu le *14 Mars* sur le ground de Saint-Yves. La première partie du jeu vit légèrement dominer nos couleurs et le repos fut sifflé sur le score de 2 buts à 1 en notre faveur. Notre demi-droit, souffrant du pied, fut plutôt une gêne pour ses coéquipiers et permit aux avants de Saint-Yves de nombreuses échappées : ils marquèrent 3 autres points. Les quelques joueurs en forme dans notre équipe, peu soutenus par leurs partenaires, ne purent rien ajouter à leur marque.

Enfin, pour couronner dignement une année sportive si féconde, pour récompenser les joueurs de leur bonne tenue, de leur bon esprit et pour plusieurs autres raisons encore, M. le Directeur permit d'acquiescer à la demande de match de la G. S. de Guiscriff.

C'était là un beau déplacement en perspective, tous voulurent en être, et le *dimanche 17 Mars*, vers 14 heures, nous descendions de voiture sur la place du joli bourg de Guiscriff, juste à temps pour assister aux vêpres.

A la sortie de l'église, on se rendit au vestiaire, mis gracieusement à notre disposition par Mme Le Bec. A trois heures précises, nous étions sur le terrain de jeu. La réputation de l'équipe visiteuse avait attiré sur les touches une galerie nombreuse et très sympathique aux petits joueurs de Quimper. Ces derniers se sentirent cependant dépaysés sur ce terrain un peu spécial ! Les locaux avaient fait appel à quelques bons équipiers voisins pour combler les vides occasionnés par les exigences du service militaire ; forts de leur habitude du terrain, ils essayèrent d'imposer leur jeu. Ils ripostèrent avec succès et par deux fois au timide premier essai des visiteurs et la mi-temps fut sifflée sur le score de 2 buts à 1 en leur faveur. Après le repos, la physionomie du jeu changea totalement ; les petits collégiens ne voulurent plus quitter les bois adverses et marquèrent quatre autres buts, malgré la belle défense d'un arrière de la G. S. Ce fut une belle victoire bien méritée ; le moral était haut, mais les estomacs battaient la générale. Vous devinez l'accueil enthousiaste fait à l'aimable invitation de M. et Mme Le Roux, qui tinrent à nous offrir une copieuse collation. Inutile d'ajouter que cette bonne réception des parents de notre camarade Maurice Le Roux contribua pour beaucoup au succès complet de cette belle sortie. Le retour fut des plus gais : on chanta de Guiscriff à Quimper. De temps en temps, dominant le bruit du moteur, un ban bien nourri retentissait à l'adresse de nos aimables hôtes de tout à l'heure.

Cette agréable promenade à Guiscriff fut précédée d'une importante rencontre que les « Jeunes de l'Amicale » seraient très étonnés de voir passer sous silence. Je veux parler du match annuel qui oppose aux classes industrielles, les classes agricoles et commerciales. Il ne put avoir lieu, suivant la coutume, le mardi gras, et fut remis au *jeudi de la mi-Carême*. Cette année la division Industrielle devait s'incliner, prétendait-on, devant les puissants adversaires, favoris de la rencontre. Ces derniers, bien que dominant pendant toute la seconde partie du jeu ne surent pas coordonner leurs efforts et le match se termina sur le score de 3 buts de part et d'autre. L'équipe Industrielle dut ce résultat inespéré aux déboulés de ses extrêmes, et aussi, à l'excès d'optimisme de leurs adversaires. La galerie, à l'encontre des autres années, fut très

calme ; le jeu, il est vrai, fut assez terne. Le match retour ne put avoir lieu au grand regret de tous ceux qui ne voudraient pas voir s'effriter les bonnes traditions.

En terminant, j'adresse, au nom de tous mes camarades, mes remerciements les plus sincères à M. le Directeur et à M. l'Econome, qui surent encourager et récompenser les joueurs par de délicates attentions toujours très appréciées ; à M. le Directeur des sports pour son dévouement.

X..., secrétaire de la 1^{re} Equipe.

~~~~~

## ALLELUIA

---

C'est le cri par lequel la Sainte Eglise, en ces solennités de Pâques, traduit son allégresse en voyant son glorieux fondateur ressuscité et plein de vie. *Alleluia*. Louez Dieu. C'est aussi le cri qui s'est échappé du cœur de tous les fidèles en apprenant, il y a quelques semaines, l'heureuse solution de la question romaine. Depuis le 20 Septembre 1870, date de l'invasion de Rome par les troupes piémontaises de Victor-Emmanuel, le Saint-Père était prisonnier au Vatican. Dépouillé de sa capitale, dont il était, depuis des siècles, le Souverain incontesté, le Vicaire de Jésus-Christ était privé de la liberté nécessaire à l'exercice de sa sublime mission. Aussi, tous les Papes depuis Pie IX (Léon XIII, Pie X, Benoît XV), protestaient contre la situation douloureuse que créait ce conflit latent, mais permanent.

Après entente entre le gouvernement italien et Pie XI, un accord a été solennellement signé au Palais de Latran, le lundi 11 Février dernier, en la fête de Notre-Dame de Lourdes. Tous les membres de notre Amicale applaudiront à ce triomphe de la Papauté et salueront comme un grand événement historique la fin d'un conflit qui avait duré plus d'un demi-siècle.

Voici d'après l'*Osservatore Romano*, en quels termes le Pape lui-même a apprécié ce grand fait, quand il a donné audience aux curés et aux prédicateurs de Carême de la ville de Rome, le jour même de la signature.

Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux l'exposé précis et autorisé d'un des événements les plus importants du siècle actuel.

### Nécessité d'un Traité et d'un Concordat.

En ce jour précisément, ou plutôt à cette heure même, et peut-être à cet instant précis, là-haut, en Notre Palais du Latran (j'allais dire, puisque je parle à des curés, en Notre maison paroissiale), l'éminentissime cardinal secrétaire d'Etat, en qualité de plénipotentiaire du Saint-Siège, et M. Mussolini, en qualité de plénipotentiaire de S. M. le roi d'Italie, signent un traité et un Concordat.

Un traité destiné à reconnaître et, pour autant qu'il soit possible à des hommes, à assurer au Saint-Siège une vraie et réelle souveraineté territoriale, puisqu'on ne connaît, du moins jusqu'à présent, d'autre



forme de souveraineté vraie que la souveraineté territoriale ; souveraineté qui, en raison du divin mandat, du divin vicariat dont il est investi, ne peut être sujet d'aucune autre souveraineté terrestre.

Ensuite, un Concordat que Nous avons toujours voulu inséparablement uni au traité, pour rétablir en Italie un statut religieux qui, depuis si longtemps, a été entamé, déformé et quasi détruit par une succession de gouvernements sectaires ou obéissant aux ennemis de l'Eglise, s'ils n'étaient eux-mêmes ses ennemis.

#### *Réponse aux objections.*

Nous nous empressons d'ajouter que, pour ce qui nous concerne personnellement, ces objections Nous laissent et Nous laisseront toujours dans le plus grand calme, bien que, pour dire vrai, ces doutes et ment sur Nous, du fait que principalement, pour ne pas dire uniquement et totalement, Nous en assumons la responsabilité ; grave et formidable responsabilité, en vérité, en raison des conséquences qui pourront suivre. Nous pouvons bien dire qu'il n'y a pas une ligne, pas une expression desdits accords, qui n'ait été, durant trente mois au moins, l'objet de Notre étude personnelle, de Nos méditations, et surtout de Nos prières, et aussi des prières que Nous avons demandées à de nombreuses âmes ferventes et amies de Dieu.

#### *Les vraies garanties.*

Mais venons-en aux doutes. Quand, par l'intermédiaire du cardinal secrétaire d'Etat, Nous avons convoqué le corps diplomatique, accrédité auprès du Saint-Siège, afin de faire savoir aux puissances qui en étaient Nos pourparlers et leur prochain aboutissement, on se demanda aussitôt si, de la sorte, le Saint-Siège n'entendait pas demander une autorisation, un assentiment, ou peut-être encore se procurer les garanties des puissances, en faveur du nouvel accord. Voici ce qu'il en est. Nous avons considéré comme un devoir de faire connaître, avant leur aboutissement, la marche de nos tractations aux personnages qui, non seulement Nous assurent l'appui de leur bienveillance, mais aussi Nous garantissent l'amitié et la sympathie des nombreuses puissances accréditées auprès du Siège apostolique. Mais, ce faisant, il ne pouvait évidemment pas être question d'autorisation, de consentement ou de demande de garanties.

Tout le monde, dès que se répandit le bruit des négociations présentes, ayant dit et répété qu'il ne peut y avoir, au fond, d'autre arbitre des affaires du Saint-Siège ou de l'Eglise, que le Pape lui-même, et qu'en conséquence, le Pape n'a besoin ni d'assentiment, ni de consentement, ni de garantie. Et c'est la vérité, Nous devons le dire à notre tour, quelles que précieuses, d'ailleurs, que soient pour Nous la faveur et l'amitié de tous les Etats et de tous les Gouvernements.

Mais encore, des garanties proprement dites, où pourrions-nous mieux les trouver, sinon en Notre conscience et pour de justes raisons : sinon dans la conscience et dans le sens de justice du peuple italien ; sinon surtout en la divine Providence, en cette indéfectible assistance divine promise à l'Eglise et, d'une manière particulièrement active, au Représentant et Vicaire de Dieu sur la terre ?

On a vu, d'ailleurs, ce qu'on peut attendre des garanties, même à l'égard d'un pouvoir temporel comme celui qui figurait autrefois dans la géographie politique de l'Europe, en ce que firent, ou mieux ne firent

pas, ne voulurent et peut-être ne purent pas faire les Puissances pour en empêcher la chute. Mais, si telle est la condition et la perpétuelle histoire des choses humaines, comment pourrions-Nous chercher là une sûre défense contre les périls de l'avenir ? Périls qui, dans le cas présent, ne peuvent être qu'hypothétiques et ne furent jamais si improbables.

Autre doute : que sera demain ? Cette question Nous laisse encore plus calme, parce que Nous pouvons répondre simplement : « Nous n'en savons rien ! L'avenir est dans les mains de Dieu, et donc en de bonnes mains. »

*Territoire petit, mais précieux.*

Peut-être quelques-uns trouveront que c'est trop peu de territoire, trop peu de temporel. Nous pouvons le dire sans entrer dans le détail et dans des précisions hors de propos : c'est vraiment peu, très peu, le moins possible, ce que Nous avons demandé en cet ordre de choses ; et c'est délibérément que Nous l'avons fait, après avoir beaucoup réfléchi, médité et prié. Et cela, pour des raisons qui Nous semblent bonnes et graves. Avant tout, Nous avons voulu montrer que Nous sommes toujours le Père qui traite avec ses fils ; c'est dire Notre disposition à ne pas rendre la chose plus compliquée et plus difficile, mais plus simple et plus facile. En outre, Nous voulions calmer et faire tomber toutes les alarmes, Nous voulions rendre injustes, absolument irraisonnables toutes les incriminations faites ou à faire au nom d'une..., Nous allions dire : superstition d'intégrité territoriale du pays. Il Nous semblait ainsi suivre une pensée de prévoyance et de bienveillance envers tous pour le présent et pour l'avenir, en pourvoyant à une plus grande tranquillité des choses, première et indispensable condition de paix stable et de prospérité.

En troisième lieu, nous voulions montrer de façon péremptoire que le Vicaire de Jésus-Christ n'était mu par aucune cupidité terrestre, mais seulement par la conscience de ce qu'il ne lui était pas possible de ne pas demander. Puisqu'une souveraineté territoriale quelconque est la condition universellement reconnue comme indispensable à toute véritable souveraineté de juridiction, il fallait donc au moins la quantité territoriale suffisante pour supporter la souveraineté même, la quantité de territoire sans laquelle la souveraineté ne pourrait subsister faute d'avoir sur quoi s'appuyer. Il Nous semble, en somme, voir les choses au point où elles en étaient chez saint François : juste la quantité de matière suffisante pour retenir l'âme unie. Il en était ainsi chez les autres saints ; le corps réduit au strict nécessaire pour servir l'âme et pour continuer la vie humaine et, avec elle, l'action bienfaitrice. Il sera clair, Nous l'espérons, pour tous, que le Souverain Pontife n'a vraiment que la quantité de territoire matériel indispensable pour l'exercice d'un pouvoir spirituel confié à des hommes pour le bien des hommes ; Nous n'hésitons pas à dire que Nous Nous complaisons à ce qu'il en soit ainsi ; il nous plaît de voir le territoire matériel réduit à de si minimes proportions qu'il puisse et doive lui-même être considéré comme spiritualisé par l'immense, sublime et vraiment divine puissance spirituelle qu'il est destiné à soutenir et à servir.

Nous Nous sentons vraiment le droit de le dire : le territoire que Nous Nous sommes réservé et qui Nous a été reconnu, est bien petit matériellement, mais il est en même temps le plus grand monde de quelque autre point de vue qu'on le considère.

Quand un territoire peut se vanter d'avoir la colonnade du Bernin, la coupole de Michel-Ange, les trésors de science et d'art contenus dans les archives et les bibliothèques, dans les musées et les galeries du Vatican, quand un territoire recouvre et garde la tombe du prince des apôtres, on a vraiment le droit d'affirmer qu'il n'y a pas au monde de territoire plus grand et plus précieux. Il est ainsi possible de répondre victorieusement et tranquillement à qui Nous objectera d'avoir demandé trop peu ; ensuite, on ne réfléchit peut-être pas assez à ce que représenterait aujourd'hui d'embarras et de dangers le fait d'ajouter au gouvernement universel de l'Eglise l'administration civile d'une population, si minuscule qu'elle soit.

La petitesse du territoire nous prémunit contre tout embarras et danger de ce genre. Il y a soixante ans désormais que le Vatican se gouverne sans particulière complication.

#### *Simple économie domestique.*

D'autres au contraire, diront, ou plutôt ont déjà dit ou insinué, que Nous avons trop demandé dans un autre ordre de choses. Nous voulons dire : dans l'ordre financier. Peut-être dirait-on mieux : dans l'ordre économique, parce qu'il ne s'agit pas ici de grandes finances d'Etat, mais plutôt d'une modeste économie domestique.

A ceux-là, Nous voudrions répondre par une première réflexion : si l'on calculait, en capitalisant, tout ce dont l'Eglise a été dépouillée en Italie, quelle masse énorme et accablante, quelle somme excessive n'aurait-on pas ? Le Souverain Pontife pourrait-il laisser croire au monde catholique qu'il ignore tout cela ? N'a-t-il pas le devoir précis de pourvoir, pour le présent et pour l'avenir, à tous ces besoins qui, de tous les coins du monde, se tournent vers lui et auxquels, tout spirituels qu'ils soient, l'on ne peut satisfaire qu'avec le concours de moyens même matériels ?

Il est une autre réflexion que ne paraissent pas faire ces critiques : le Saint-Siège a vraiment le droit de pourvoir à sa propre indépendance économique, sans laquelle il ne serait pas pourvu à sa dignité et à son effective liberté. Nous avons une foi illimitée dans la charité des fidèles, dans cette merveilleuse œuvre de Providence divine, qui en est l'expression pratique, le Denier de Saint-Pierre : la main même de Dieu, que Nous voyons opérer de vrais miracles depuis sept ans. Mais la Providence divine ne Nous dispense pas de la vertu de prudence ni des prévoyances humaines qui sont en Notre pouvoir. On oublie trop facilement que tout dédommagement quel qu'il soit, donné au Saint-Siège, ne suffira évidemment pas à pourvoir, si ce n'est dans une faible proportion, à des besoins vastes comme le monde, puisque dans le monde entier s'étend l'Eglise catholique, besoins toujours croissants comme croissent toujours avec un gigantesque développement les œuvres missionnaires, qui atteignent les plus lointains pays ; sans compter que même dans les pays civilisés, en Europe, en Italie spécialement, après les spoliations subies, le nombre est immense des personnes, des œuvres et des institutions ecclésiastiques, même les plus vitales, qui recourent, Nous le savons, à l'aide du Saint-Siège et du Père de tous les fidèles.



## Le Coin du Sourire

DU TAC AU TAC. — Madame Gorgone est une personne qui manque de savoir-vivre ; l'autre jour elle s'écrie à voix haute : « Tiens, un bossu ! »

Ainsi interpellé, l'infirmier salua courtoisement, puis : « Je ne suis pas bossu, Madame, expliqua-t-il. Seulement, je suis comme le chat. Quand j'ai devant moi une vilaine bête, je fais le gros dos ! »

BIZARRERIES LEXICOLOGIQUES. — Gourmand : Un brave qui affronte gaiement l'apoplexie et la goutte.

Ronflement : Musique de chambre.

Cidre : Serrement du jeu de pomme.

Elégante : Précieuse au réticule.

EXAMEN. — Que savez-vous de Vaucanson ?

— C'était un grand cuisinier !

— ? ? ? ? ?

— C'est lui qui a inventé le canard aux tomates !

*Le Gérant : H. QUERSY.*

**GARAGE**

**DE FOREST-AUTROU**

4, RUE DE SALONIQUE, 4

(DERRIÈRE LA CASERNE) - QUIMPER

**VENTE AUTOMOBILES TOUTES MARQUES**

**TOUTES RÉPARATIONS ET FOURNITURES**

**LOCATION D'AUTOMOBILES**

Maison de Confiance

**TÉLÉPHONE 1-79**

R. C. QUIMPER 4.366



**CIDRE DE CHOIX**

**EN GROS**

**QUINCAILLERIE**

**POMMES A CIDRE**

**René Le Clech**

ARTICLES  
de  
MÉNAGE  
—  
FERBLANTERIE  
—  
ZINGUERIE - PLOMBERIE

**30, Bourg KERPEUNTEUN**

**PRÈS QUIMPER**

C. G. D. N° 24, Crédit Nantais - Quimper

R. C. QUIMPER 1.707

PLANTS  
de  
POMMIERS

**PAILLES**

***Industriels, Cultivateurs !***

**Avant de faire vos achats de MOTEURS & APPAREILS**

**Consultez les Agents de la**

***S<sup>te</sup> LEBON & C<sup>ie</sup>***

**MAGASINS :**

**2 & 4, rue Juniville - QUIMPER (près du nouvel Hôtel des Postes)**

**GRAND CHOIX  
D'APPAREILS A GAZ & D'ÉLECTRICITÉ  
à des Prix Modérés.**

***Renseignements et Devis gratuits -:- Téléphone 0.79***

**COUPONS**  
—  
**ACHAT & VENTE**  
**DE TITRES**  
—  
**PLACEMENTS**

**RENSEIGNEMENTS**  
**GRATUITS**  
— SUR —  
**TITRES**

**FAITES TOUTES**  
**VOS**  
**OPÉRATIONS**

à la

**Société Générale**

— **AGENCE** —  
**QUIMPER**

**BUREAUX PERMANENTS**  
—  
**CHATEAULIN**  
**CONCARNEAU**  
**DOUARNENEZ**  
**PONT-L'ABBÉ**

**BUREAUX PÉRIODIQUES**  
OUVERTS A  
**AUDIERNE, LE 3<sup>E</sup> SAMEDI**  
**CAMARET, LE MERCREDI**  
**CROZON, LE MARDI —**  
**PONT-CROIX, LE JEUDI**  
**ROSPORDEN, LE JEUDI**



# BULLETIN TRIMESTRIEL

## DE L'ASSOCIATION AMICALE

### des Anciens Elèves du Likès, Quimper



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

28 Avril 1929

---

Notre Assemblée générale se tint le dimanche 28 Avril comme l'avait annoncé le *Bulletin* d'Avril. Disons tout de suite que ce n'est pas sans appréhensions que les organisateurs de cette fête traditionnelle en virent arriver le jour. Ils n'avaient pas songé à la fièvre électorale, au dévouement de beaucoup de nos amis à leur petite patrie, la commune, et nous étions à huit jours du renouvellement des Conseils municipaux. Les intérêts en jeu étaient trop considérables, la lutte était trop âpre en beaucoup d'endroits, pour qu'il fût possible d'oublier le devoir civique et de laisser libre cours au sentiment de l'amitié, du souvenir et même de la reconnaissance. Nous nous excusons près de ces chers amis de n'avoir pas prévu la perplexité dans laquelle nous allions les placer.

Néanmoins, l'assemblée fut nombreuse, grâce aux bonnes volontés possibles et aux jeunes qui nous apportèrent leur ardeur parfois un peu bruyante mais combien loyale et franche.

La partie religieuse de la fête fut rehaussée par la présence de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, toujours dévoué à son vieux Likès, et du R. P. Corentin (Boscher), qui retrouvaient ici leur ancien maître d'il y a quarante ou cinquante ans toujours bien solide, bien droit, malgré ses 81 ans. Le discours du R. Père fut un hommage de reconnaissance aux disciples de S. Jean-Baptiste de la Salle, dont il garde un pieux souvenir, d'affection pour ses condisciples, d'excellents conseils pour les Anciens qui se sont déjà frottés aux aspérités de la vie, et aussi aux jeunes que leur bonne volonté et leur inexpérience rendent si attachants aux aînés de la même grande famille.

M. l'abbé Lozachmeur, professeur de Mathématiques au collège de Lesneven, avait bien voulu faire trêve à ses importantes fonctions en acceptant de nous dire la messe du souvenir et de présider au Salut

du T. Saint-Sacrement. De ses anciens maîtres, il devait revoir l'un d'eux, qu'une étrange maladie rend impotent, celui-là même dont l'agilité et la souplesse étaient tellement connues qu'on le compara souvent à un écureuil.

Nous avons eu aussi la bonne fortune de posséder l'amiral Exelmans, président de l'Union des Associations amicales d'Anciens Elèves du Finistère. Dans son toast, d'allure toute militaire, il a tenu à nous préciser le rôle que lui confie Monseigneur notre Evêque pour le groupement des forces disséminées dans son diocèse, en collaboration avec les diocèses voisins devant former avec nous l'Union Régionale de Bretagne. Il annonce que le 25 Juillet prochain, sera tenu à Sainte-Anne d'Auray le premier congrès de l'Ouest Breton, sous la direction de M. Poupon, président général de la Fédération Nationale.

M. Jadé, député du Finistère, bien que très occupé par la campagne électorale, a tenu à faire une apparition et à saluer, au banquet, ses anciens maîtres et ses vieux camarades.

Le Conseil d'administration de l'Amicale et tous ceux qui ont travaillé à la préparation de cette belle fête adressent un merci du cœur à tous ceux qui ont répondu à leur appel, à tous ceux qui ont contribué à son éclat, à sa réussite.

---

## COMPTE RENDU DE LA FÊTE

---

Le Likès est une vieille maison à la réputation bien assise dans toute notre région. Innombrables sont, disséminés dans toutes les branches de l'activité humaine, ses anciens élèves, lesquels lui ont conservé un souvenir attendri dont, beaucoup parmi eux, aiment à faire revivre le charme chaque année, en une petite fête intime et toute de simplicité.

Dimanche dernier, la tradition a été une nouvelle fois respectée, et à partir de 8 heures, les premiers anciens franchissaient le vieux portail de l'établissement, heureux de revoir ces murs et cet enclos qui abritèrent une bonne partie de leur enfance studieuse.

A 9 heures 30, la chapelle ouvrait sa porte. Comme avant de songer à se réjouir, il faut donner une pieuse pensée à ceux qui ne sont plus, les membres de l'Amicale entendirent la messe célébrée pour ses membres décédés depuis la dernière Assemblée générale. Au cours de la cérémonie, on entendit la voix prenante du Père Corentin (Paul Boscher, capucin de la résidence de Lorient, ancien élève, lui aussi ; voix si chaude, si pleine d'affection pour son vieux Likès, ses anciens maîtres et ses disciples. Le Père Corentin connut au Likès les Frères Dagobert et Conrad-Marie ; il eut pour amis d'enfance MM. Alain Le Berre, Jean Salaün, le chanoine Cogneau, etc... D'abord employé de préfecture, section des Ponts et Chaussées, il répondit à l'appel divin et consacra sa vie au rude apostolat des Missions dans l'ordre austère de Saint-François-d'Assise.

On entendit aussi de fort beaux chants exécutés à la perfection par les jeunes élèves de l'établissement, sous la direction de leurs maîtres. Puis, à l'issue du Salut du Saint-Sacrement, un *Libera* chanté par M. le vicaire général Cogneau à la mémoire des morts, particulièrement ceux de l'année et de la grande guerre, clôtura la partie religieuse de la fête.

A leur arrivée dans l'immense salle des fêtes curieusement disposée sous la chapelle, un alerte pas-redoublé exécuté par la musique de l'école, accueillit les visiteurs, c'était la réception des anciens par les



élèves. Sur l'estrade, prirent place, autour de M. Alain Le Berre, président du Tribunal de Commerce de Quimper, président de l'Amicale des Anciens Elèves du Likès, MM. l'amiral Exelmans, délégué de la Fédération des Amicales de l'enseignement libre ; les chanoines Cogneau, vicaire général, et Grill, inspecteur des écoles libres du diocèse ; Le Gars, de Kerfeunteun, vice-président de l'Amicale ; le Père Corentin ; Charles Cabon, secrétaire-trésorier ; Gautier, directeur de l'école, etc...

Au nom de ses camarades, un jeune élève récita un compliment fort joliment tourné. Puis, M. Le Berre retraça la vie de l'Amicale durant l'année écoulée. Il eut un mot ému à l'adresse des membres disparus au cours de cette année. L'assemblée générale statutaire suivit, au cours de laquelle fut donnée lecture des rapports et résolues diverses questions concernant la gestion intérieure de l'Association.

Puis, arriva bientôt l'heure du banquet, non, toutefois, sans que les Anciens, dont le nombre s'était considérablement augmenté depuis quelques instants, n'aient tenu soit à faire le tour de l'établissement, soit en des conversations joyeuses entre vieux amis enchantés de se retrouver, à se remémorer de touchants souvenirs.

Autour des tables ornées de fleurs, dans une salle parfaitement décorée, 200 convives environ prirent part et firent honneur à l'excellent menu que le nouvel économiste du Likès avait tenu à soigner de façon particulière, sans doute en don de joyeux avènement. A la table d'honneur avaient pris place les personnalités citées plus haut, auxquelles était venu s'adjoindre M. Jean Jadé, le sympathique député de la 2<sup>e</sup> circonscription de Quimper, ancien élève, lui aussi, du vieux Likès. La gaieté, l'entrain animèrent de bout en bout ce charmant repas, qu'un service diligent et empressé rendit encore plus agréable.

Au dessert, M. Le Berre prit la parole ; ensuite, M. Gautier, directeur, lut de nombreuses lettres d'excuses d'anciens élèves empêchés. M. l'amiral Exelmans et M. Jean Jadé, fort applaudis, terminèrent la série des toasts. Puis M. Léon Le Berre entonna le *Bro Goz ma Zadou*, allègrement repris au refrain par toute la salle. Quelques chansons clôturèrent ce joyeux banquet amical. Une séance artistique eut ensuite lieu dans la vaste salle des fêtes archicomble. La troupe Norville, du Théâtre d'Art et d'Éducation de Paris, y donna excellemment le *Cid* de Corneille, ce qui permit à tous de revivre le souvenir du temps où ils piochaient les classiques. Les beaux et héroïques vers du vieux dramaturge n'étaient point encore tous oubliés et plus d'un auditeur se prenait à accompagner les acteurs :

... *Aux âmes bien nées,*

*La valeur n'attend pas le nombre des années.*

Ce fut un spectacle charmant qui mit fin de très agréable façon à cette belle journée pour la réussite de laquelle M. Gautier et ses dévoués maîtres n'épargnèrent ni leur temps, ni leur peine. Qu'ils en soient remerciés et félicités. Et maintenant, à l'année prochaine, pour le renouvellement de la fête de la reconnaissance et de la vieille amitié.

*Un Témoin.*

---

## RÉCEPTION DES ANCIENS A LA SALLE DES FÊTES

---

Adresse lue par M. Hervé Ménéz,  
au nom de ses camarades

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESSIEURS,

Je me fais l'interprète de mes condisciples pour vous dire notre joie très vive en raison de votre présence au milieu de nous, et aussi ce sentiment d'affectueuse déférence que nous inspire ce titre : « Nos Anciens ».

Votre visite vient rompre la monotonie de nos occupations et vous savez, par l'expérience de jadis, combien cela nous est agréable ; nous devons donc vous en remercier. Mais votre présence ici est surtout un encouragement et un exemple dont nous saurons profiter avec l'aide de Dieu.

Nous sommes légitimement fiers de reconnaître en vous l'élite de la société dans les situations les plus diverses et souvent les plus distinguées.

Nous savons que, dans les carrières industrielles ou commerciales, maritimes ou militaires, agricoles ou libérales, vous êtes demeurés les champions de la cause de Dieu et de la Patrie.

Sous les mêmes maîtres nous suivons vos traces dans cette maison où vous fîtes votre éducation. Nous espérons que dans la vie, avec le courage, la ténacité, l'esprit de travail dont vous nous avez donné l'exemple, nous vous suivrons encore et qu'arrivés au moment suprême de l'appel divin définitif, nous pourrons nous donner le consolant témoignage d'avoir bien utilisé, dans le cours de notre vie, les talents que le Créateur avait déposés dans nos jeunes âmes.

A votre exemple aussi, nous n'oublierons pas la Maison qui abrita notre enfance, les maîtres qui se dépensent pour notre bien et c'est avec fierté que plus tard nous nous dirons les Anciens du Likès. Avec grand plaisir, nous aussi, nous participerons à cette fête du Souvenir et de la Reconnaissance, nous viendrons visiter ces vieux murs, ces classes, cette chapelle, témoins de nos petites peines d'enfants, de nos joies, de nos succès aussi, de notre bonne volonté de toujours.

C'est dans ces sentiments, Monsieur le Président et Messieurs les Anciens, que nous vous disons : « Bonne fête » ! « Vive l'Amicale des Anciens Elèves du Likès » !

### Réponse du Président

MES JEUNES AMIS,

C'est toujours avec un plaisir nouveau que nous entendons, en cette réception de notre Amicale par les Elèves du Pensionnat, votre interprète nous exprimer les sentiments généreux qui remplissent vos jeunes cœurs, à l'égard de ceux qui les ont précédés dans cette religieuse Maison.

En ce jour de fête, c'est d'abord pour un certain nombre d'entre vous, le bonheur d'y voir leurs parents et d'y rencontrer des amis, hier encore leurs condisciples, qui ont quitté cet établissement il y a peu de temps et qui, à leur tour, sont heureux de s'y retrouver. Pour d'autres,

c'est vraiment un jour de fête parce qu'il suspend complètement le règlement de tous les jours, parfois monotone par sa régularité.

Comme vous le dites fort bien, mon jeune Ami, ce n'est que par le courage, la régularité, la ténacité, l'esprit de travail que vous arriverez à acquérir les connaissances indispensables pour vous créer des situations parfois difficiles à conquérir.

Imitez le maréchal Foch qui, dans sa jeunesse, ne laissait rien au hasard et qui, plus tard, disait qu'il fallait « *savoir pour pouvoir* », et pour *savoir*, il faut *apprendre*, donc il faut *travailler*. Comme lui, mettez au-dessus de tout, l'accomplissement du devoir, la discipline; ne discutez jamais les ordres que vous donnent vos Maîtres, remplissez-les de votre mieux avec l'idée de réussir, et à son exemple rapportez tous vos succès à Dieu, qui vous a donné l'intelligence pour comprendre les matières qui vous sont enseignées.

Je sais que, d'une manière générale, M. Gauthier, votre aimable Directeur, ainsi que vos Professeurs, sont satisfaits de vos efforts, ce qui me donne à penser que rares sont les punitions. Néanmoins, afin que la joie soit parfaite et que tous vous y participiez, je demande à M. le Directeur, au nom de tous les Anciens, une levée générale de toutes les punitions et, de plus, comme les Fêtes de la Pentecôte sont proches, de vous octroyer, pour ces vacances, un jour de congé supplémentaire.

Au nom des Anciens, je vous remercie, et vous invite à crier avec nous d'un seul cœur et d'une seule âme :

*Vive les Likès !*

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

---

### Discours du Président

En ouvrant cette Assemblée, je vous demande d'excuser le Comité du choix du 28 Avril pour notre fête, car il n'avait pas songé qu'à la veille des élections municipales, il y avait, dans nombre de communes, des réunions pour la formation définitive des listes et que le dimanche, qui les précède, était un jour tout entier consacré à la défense des intérêts de la commune.

Comme dans nos campagnes, nombreux sont nos Anciens qui font partie des Conseils municipaux, nous excusons d'avance ceux qui ont dû, pour assurer le succès de leurs idées et celles de leurs amis, sacrifier au devoir le plaisir d'être des nôtres. Nous leur adressons nos meilleurs vœux.

Je ne prolongerai pas cet entretien, puisque notre *Bulletin* est devenu trimestriel ; vous pouvez tous y relever les moindres détails de la vie du Pensionnat, de notre Comité et aussi des événements survenus dans les familles qui ont un lien quelconque avec le Likès.

Cependant, je ne puis passer sous silence la disparition de M. Losq, enlevé le 7 Octobre dernier si prématurément à ses Frères et à l'Economat des Likès qu'il administrait avec une grande compétence. Toujours aimable et affable, il avait conquis la sympathie de ceux qui l'approchaient. Relativement jeune encore, il aurait pu remplir sa charge durant de nombreuses années à la satisfaction de ses Supérieurs, mais Dieu en avait décidé autrement et il a rappelé à Lui son serviteur, un modèle dans toutes les charges qu'il avait occupées.



Nous devons aussi un souvenir à la mémoire de M. le chanoine titulaire Le Coz, décédé le même jour, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Le défunt était originaire de Landrévarzec, et beaucoup d'Anciens de cette commune lui étaient apparentés. Il avait pris part aux événements de 1870. C'était un fidèle de nos réunions amicales, et il avait conservé de ses anciens professeurs le meilleur souvenir ; il avait été dans son jeune âge un bon élève du Likès.

J'adresse aussi un souvenir particulier à la mémoire de M. Gouiffès, fidèle à toutes nos réunions. Lors de la souscription ouverte parmi les Anciens pour la restauration de la Maison de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, à Reims, il avait été un des principaux donateurs.

Comme il m'est impossible d'énumérer ici tous les deuils survenus dans vos familles depuis notre dernière Assemblée générale, que celles-ci veuillent bien accepter les condoléances respectueuses de l'Amicale.

Comme tous les ans, votre Comité a offert, à Mgr Duparc, ses vœux de nouvel An. Sa Grandeur nous a remerciés et a daigné bénir votre Comité et avec lui toutes les familles des Anciens, afin que Dieu répande sur elles ses plus abondantes bénédictions.

Vous avez dû remarquer, mes chers Camarades, que dans la convocation qui vous a été adressée par le *Bulletin* du 1<sup>er</sup> Avril, votre Comité vous demande une légère obole pour participer à la construction du nouveau Grand Séminaire. Il n'ignore pas que vous avez déjà participé dans vos paroisses à la souscription en cours, mais cette obole que nous sollicitons sera notre participation spéciale à cette grande œuvre de reconstruction d'un Séminaire qui permettra d'abriter un plus grand nombre de clercs dans des conditions modernes d'hygiène et de confort, et dont la propriété ne pourra pas être discutée, puisqu'elle sera celle des souscriptions de tous les catholiques du diocèse.

Notre *Bulletin* étant devenu trimestriel, nous serions heureux de voir un plus grand nombre de commerçants y insérer des annonces, cela réduirait nos frais de publications et par conséquent permettrait à notre Caisse d'être plus généreuse dans ses secours.

En parcourant d'anciens documents, j'ai remarqué que notre Association Amicale fut fondée en Mai 1889, sous le directorat du Cher Frère Cyrille des Angès ; par conséquent, elle a donc 40 ans d'existence et n'a subi d'éclipse que celle du Pensionnat lui-même. Je forme des vœux pour que par la suite, elle ne soit plus arrêtée dans sa prospérité toujours grandissante.

### Rapport de M. Gautier, directeur

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

Le *Bulletin*, devenu trimestriel, me dispense de vous donner de nombreux détails sur la marche de notre Likès depuis un an.

Vous avez pu constater, à la lecture de ce *Bulletin*, que notre travail a été suivi comme de coutume et a produit d'excellents résultats. Outre les certificats d'études qui encouragent nos jeunes élèves des classes primaires, nous avons obtenu de nombreux diplômes dans les sections professionnelles.

La Section Agricole a eu de brillants résultats en fin d'année ; les aînés, surtout, ont présenté un travail considérable sous forme de monographie de leur exploitation familiale. La Société des Agriculteurs de France, par l'organe de l'Office Central de Landerneau, tout en déclarant hors concours l'Etablissement lui-même, a offert néanmoins 3 médailles d'argent, trois de bronze pour récompenser les premiers lauréats.



Il n'est pas inutile de remarquer que nos élèves de 3<sup>e</sup> année, tout en donnant un élan, une attention remarquable à leurs études favorites d'agriculture, s'adonnent avec non moins d'ardeur à la préparation du Brevet Elémentaire. Nous sommes heureux de les encourager dans cette voie ; il est, en effet, très important que ces jeunes gens, appelés à remplir un rôle social assez étendu dans leur milieu paysan, y soient préparés par une culture générale suffisante ; or, le programme actuel du Brevet remplit largement ces desiderata en français comme en mathématiques, en sciences ou en dessin. Il est grandement à désirer qu'un plus grand nombre de nos agriculteurs puissent ainsi achever leurs études, en faisant leur 3<sup>e</sup> année.

En 1928, nous avons obtenu 15 brevets ; c'est là un succès rare, fort encourageant pour les maîtres et les futurs candidats.

Un de ces heureux, René Guillemot, de Guiscriff, a tenu à continuer ses études à l'Institut agricole de Beauvais, rattaché, comme on le sait, à l'Institut catholique de Paris.

Le travail que ce jeune homme fit au Likès et son numéro de classement à l'examen d'entrée, ont permis de l'admettre directement en 2<sup>e</sup> année, où d'ailleurs il fait bonne figure, puisqu'à Pâques, il était classé 17<sup>e</sup> sur les 56 élèves de la promotion. Il est d'ailleurs enchanté des cours qu'il suit dans cet Etablissement si connu et tout fait espérer qu'il rendra, plus tard, de grands services dans ce Morbihan où l'on fait de grands efforts pour développer l'agriculture.

Nos jeunes Anciens font à Erquelines d'excellent travail, nous sommes heureux d'en trouver en tête de chacune des 3 années. Ceux qui sont déjà sortis de cette école d'Arts et Métiers ont trouvé dans l'industrie des situations excellentes et rémunératrices qui leur permettent d'utiliser leurs connaissances en en faisant de plus en plus l'application.

Le palmarès de Juillet vous a donné les résultats obtenus au point de vue études religieuses, grâce au zèle de MM. les Aumôniers et des maîtres des classes professionnelles. Nous espérons que nos élèves, ainsi instruits et formés à la pratique religieuse, donneront le bon exemple dans les paroisses et s'assureront pour eux-même une vie pleine de mérite et de dévouement à la cause de Dieu.

Je ne puis jeter un coup d'œil d'ensemble sur les événements qui nous ont affectés depuis la dernière assemblée générale sans me souvenir du bon et aimable collaborateur que Dieu rappelait à Lui subitement dans la soirée du dimanche 7 Octobre dernier. Par la voix du *Progrès* ou celle du *Bulletin* de Janvier, je vous ai dit ce que fut ce brave ouvrier de la cause de l'enseignement chrétien. J'ai perdu en M. Losq, économe, un vieil ami, un homme plein de cœur qui était tout dévoué à notre œuvre.

Tout dernièrement, nous apprenions le décès d'un membre de notre Amicale, M. Le Louët, architecte. Qu'il me soit permis, en votre nom et au mien d'adresser à la famille, notamment à sa vieille mère et à M. le Supérieur de Saint-Yves, nos bien respectueuses condoléances et l'assurance de nos prières.

La santé générale, chez nos élèves, a été excellente pendant cette année. Jamais nous n'avons eu moins de malades, malgré un hiver rigoureux et l'épidémie de grippe qui a sévi à Quimper et aux environs. La religieuse infirmière en est restée tout étonnée, elle n'en bénissait pas moins la Providence.

Le *Bulletin* est devenu trimestriel avec l'approbation de votre Conseil d'administration. Il devient ainsi un lien entre le Likès, les membres de l'Amicale et les familles qui nous confient leurs enfants. Les annonces paient une partie notable des frais supplémentaires. Je viens de constater qu'elles n'ont pas été inutiles et qu'elles ont attiré l'attention de nou-

veaux clients. Plus nombreuses, elles seraient un secours précieux pour votre budget, vous permettant d'étendre vos générosités.

Je termine, mes chers Amis, en vous remerciant du concours précieux que vous apportez à notre œuvre. Je vous adresse mes meilleurs vœux pour le succès de vos entreprises, la santé de vos familles, en attendant que Dieu couronne votre vie de vertu et de dévouement à toutes les nobles causes.

### Elections

En vertu de l'article 6 des Statuts, le Conseil d'administration de l'Amicale est renouvelable par tiers chaque année.

Les membres sortants sont rééligibles.

Dans ces conditions, le Président propose la réélection de :

MM. Louis Jaouen,  
Charles de Kerangal,  
Pierre Le Gars,  
Alain Le Roux,  
Alain Fily.

L'Assemblée, à l'unanimité, vote les cinq réélections proposées.

### Rapport du Trésorier

|                                                |                    |
|------------------------------------------------|--------------------|
| Solde de l'exercice 1927 .....                 | 1.782 f. 20        |
| Cotisations versées, frais déduits .....       | 6.461 f. 25        |
| Total .....                                    | <u>8.243 f. 45</u> |
| <br>                                           |                    |
| Frais de poste .....                           | 294 f. 75          |
| Imprimés .....                                 | 1.984 f. 45        |
| Prix offerts aux élèves .....                  | 75 f.              |
| Subventions diverses accordées .....           | 3.800 f.           |
| Solde en caisse à valoir sur l'exercice 1929.. | 2.089 f. 45        |
| Total .....                                    | <u>8.243 f. 45</u> |

M. le Président, au nom de l'Assemblée, adresse ses félicitations à M. le Trésorier pour sa bonne administration.

### Extraits du discours au banquet de M. A. Le Berre, président

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Le 30 Juin dernier, nous avons le plaisir d'entendre dans la Salle des Fêtes de cet Etablissement, M. Poupon, président général de la Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France, nous exposer le but de la Fédération.

Aujourd'hui, Messieurs, vous me permettrez de vous exposer, dans un résumé aussi bref que possible, ce que les Catholiques sont en droit d'attendre d'un tel groupement.

Comme vous le savez, durant les vacances de Pâques, il s'est tenu, à Lyon, un Congrès de l'Enseignement libre, la Franc-Maçonnerie y a

répondu, à Marseille, à la veille de la discussion des fameux articles, par un Congrès de la *Ligue de l'Enseignement*, qui n'est que cette Franc-Maçonnerie elle-même, à découvert.

Elle a osé demander, qu'en attendant la réalisation de l'Ecole Unique, l'Ecole Chrétienne fût virtuellement laïcisée, et que fût interdit, sur ses bancs, tout enseignement confessionnel, ainsi que cela se pratique dans l'Ecole d'Etat. L'enseignement chrétien ne subsisterait qu'à la condition de ressembler, de tous points, à l'enseignement officiel. En classe, ni crucifix, ni enseignement du catéchisme ou de la Bible.

Or, elles ne comptent plus les lois sollicitées des Parlements par un un Gouvernement faible, sinon complice, au lendemain d'un Congrès de vacances ! Nos gouvernements successifs, modérés ou radicaux, ont toujours professé, pour la fille de Jean Massé, la plus empressée déférence.

Que le vaste ensemble produit par la « *Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France* » représente devant les pouvoirs publics une ample collectivité de vouloirs énergiques des deux sexes, dont l'attitude calme et résolue, déclare à l'ennemi : « On ne passe pas ! » Le tout n'est plus de borner notre Action aux Likès, il faut encore voir plus large et plus loin, se sentir les coudes, non seulement entre élèves des Frères, mais encore entre élèves de toutes les autres institutions. Déjà vous faites partie de ce front qui sera à la fois un front de défense et un front de conquêtes. Vous dire son organisation, c'est vous mettre au courant de sa manœuvre. Mais voyons d'abord les buts de la Fédération : elle se propose trois buts immédiats :

- 1° Faire rendre aux Congrégations le droit d'enseigner ;
- 2° Obtenir la répartition proportionnelle scolaire ;
- 3° Faire reconnaître aux Associations, même religieuses, les avantages des Sociétés anonymes et des Syndicats, tels que la liberté d'Association, la Capacité légale, le Droit d'ester en justice.

La cellule mère de la *Fédération* est l'*Amicale*, non seulement des Pensionnats et Collèges masculins, mais aussi des Etablissements libres féminins. Cette coopération, à la veille de l'admission de la femme aux droits politiques, est de toute opportunité. Un premier résultat des Amicales féminines sera le recrutement de leurs écoles respectives. Des conférencières surgiront qui feront connaître les lois scolaires actuelles, celles qu'on médite, ainsi que les efforts apportés par l'*Union* et la *Fédération* pour combattre ces lois et encourager l'Enseignement chrétien.

Si autour de vous, des Amicales de l'un et l'autre sexe sont en création, rassurez les bonnes volontés timides... Une Amicale n'a pas besoin d'être déclarée, en vertu de l'article 2 de la loi du 1901.

Cependant une déclaration, formalité facile à remplir à la Préfecture ou Sous-Préfecture et l'insertion à l'*Officiel* confèrent quelques avantages supplémentaires. Aidez de toute votre influence, mes chers Camarades, à ces créations. Chaque Amicale se doit de faire le relevé des Etablissements scolaires catholiques de sa localité ; donnez-en la liste au bureau de votre *Union Générale* avec indication de ceux qui possèdent ou non une Amicale d'anciens ou d'anciennes élèves.

Toutes les Amicales sont affiliées à la *Fédération* par l'intermédiaire de l'*Union régionale*, dont le siège est à Vannes, rue du Mené.

L'*Union* se divise elle-même en quatre sections diocésaines, Vannes, Quimper, Saint-Brieuc, Rennes, Nantes étant rattachée à une autre Union Régionale. Les sections diocésaines peuvent d'ailleurs à tout moment se retirer de l'*Union* ; il leur suffit pour cela d'en aviser le Président, par lettre recommandée ; c'est à elle que vont les adhésions des Amicales



dont les Prèsident forment le bureau de la Section. Ce bureau se réunit au moins une fois l'an et plus souvent, s'il convient de le faire. La cotisation annuelle de chaque membre est de *un franc* ; des sommes recueillies, une moitié est gardée pour la section, un quart à l'*Union Régionale* et l'autre quart à la *Fédération des Amicales*. En cas d'abandon de l'Union, par les sections, les cotisations versées resteront toujours acquises à l'Union.

Vingt membres dirigent l'Union générale, soit cinq par diocèses ; en outre, les directeurs de l'Enseignement dans ces diocèses, et les Inspecteurs diocésains font partie de droit du Comité directeur ; le Président et les trois vice-présidents sont élus un dans chaque diocèse. Le Comité administre et convoque l'Assemblée générale ; chaque Amicale envoie un délégué à cette assemblée ; une Amicale ayant plus de cent membres a droit à autant de délégués que de centaines de membres en plus.

Obligatoire tous les deux ans, facultative suivant les nécessités, l'Assemblée générale se réunit alternativement, au siège des Associations principales adhérentes.

Vannes, centre de l'Union est aussi le centre des documents de la défense, un dépôt d'archives où peuvent puiser les défenseurs, une sorte de laboratoire. Là s'adressera la Presse qu'il ne faut jamais négliger ni laisser dans l'ignorance, sous peine de la voir donner, de son cru, des interprétations fantaisistes.

Elle est excusable, elle doit fournir au plus pressé. Il ne faut pas se désintéresser de la Presse neutre, qu'elle soit imprégnée tout au moins d'une neutralité favorable au maintien et à l'extension d'un régime scolaire, basé sur la liberté des citoyens.

Comme vous avez pu l'apprendre par notre Bulletin trimestriel, M. l'amiral Exelmans a pris sur la demande de Monseigneur Duparc notre évêque, la présidence effective de la Section diocésaine de Quimper. Nous avons le bonheur de le posséder aujourd'hui parmi nous. Aidés de ses précieux conseils, encadrés hiérarchiquement, nous étendrons plus particulièrement le mouvement fédéral dans le secteur Quimper-Centre et Est, c'est-à-dire sur les collèges et écoles libres de garçons dans la ville de Quimper et sur les territoires des doyennés de Concarneau, Fouesnant, Elliant et Brieç. Ce qu'il importe d'avoir ce sont des cadres. Les cadres sont la condition même de la puissance que peut développer son action ; le chef doit être à même de consulter tous les intéressés et de se maintenir quand même indépendant de ces contingences locales, dont il faut tenir compte seulement dans une certaine mesure.

D'ailleurs, dans ce diocèse, sous l'impulsion des chanoines Salomon et Grill, les Amicales se multiplient. Des statuts pour l'Union Régionale de Bretagne ont été établis à Sainte-Anne d'Auray le 9 Mars dernier. Un congrès est prévu pour le 25 Juillet prochain en ce même sanctuaire breton, où nous aurons le plaisir de saluer, en Mgr Tréhiou, un évêque bretonnant. Vous y viendrez nombreux, mes chers Camarades, et vous ferez en sorte que toutes les petites écoles de votre région soient représentées. Ainsi que l'a dit, à Lille, M. Poupon, Président général de la Fédération, il faut stabiliser la « Liberté », et pour cela perfectionner l'outil fédéral. Si nous sommes le nombre et que nous sachions enfin parler comme il convient, nous imposerons nos revendications au Législateur.

N'oublions pas non plus qu'il existe une *Fédération des Syndicats d'Associations et Amicales des instituteurs libres* ; leur action combinée avec la *Fédération des Amicales de l'Enseignement* décuplera les forces catholiques dans la défense des droits de l'Enseignement libre et de



ceux qui la distribuent. On verra échouer les prétentions sectaires de la Ligue de l'Enseignement sur la laïcisation de l'Ecole chrétienne. Par la conquête de la répartition proportionnelle scolaire, nous marcherons, sinon vers l'abolition de la Pauvreté, chez nos Maîtres, aussi héroïques que dévoués, tout au moins vers l'abolition de la misère.

Par un certain confort moderne, par cette gratuité qui est le vœu même de Jean-Baptiste de la Salle, par la possibilité de bourses nombreuses, par la propriété permise aux Syndicats, nous rivaliserons avec l'Enseignement d'Etat.... On pourra songer à des Ecoles normales libres interdiocésaines.... Il faut avouer que nos écoles libres souffrent plus du recrutement des maîtres que de celui des élèves, parfois trop nombreux... Unis nous serons forts, nous serons riches... « *Unvaniez a ranerz hag ouspenn pinvidiguez* ». Et au sein de cette Amicale du Pensionnat Sainte-Marie, qu'il me soit permis de jeter les yeux sur cette Section Normale, qu'en dépit de toutes les restrictions du présent, des sottises et des lâchetés accumulées, j'aperçois reflourir au souffle de la Liberté... Non, les maîtres ne manqueront plus, le jour où, comme au temps jadis, une robe et un rabat blanc ne seront plus un tare ! où ce qui vient d'être solennellement jugé excellent pour d'autres nations et pour l'influence française dans ces nations, ne sera plus en exécration aux Français de l'Intérieur.

Et, faisant nôtre l'appel de M. Poupon : « Que votre règne arrive, ô Christ-Roi, par l'Ecole » ! nous boirons, si vous le voulez bien, Messieurs et chers Camarades, à la logique de l'esprit français.

Je lève une seconde fois mon verre à la santé de M. le chanoine Cogneau, représentant Mgr Duparc, qui est empêché par sa tournée pastorale de se joindre à nous, mais qui est présent par le cœur ; celle de M. l'amiral Exelmans, président de la Section diocésaine ; celle de mon ami le P. Coentin ; de M. l'Inspecteur des Ecoles chrétiennes ; de M. l'Inspecteur des écoles libres ; de M. l'abbé Lozachmeur ; de MM. les Aumôniers du Pensionnat ; de mon ancien professeur et ami qui porte si vaillamment ses 82 ans ; enfin je bois à la santé de M. le Directeur de cet établissement, à ses collaborateurs, à vous tous, mes chers Camarades et à vos familles, et je termine en adressant à M. l'Econome mes meilleurs compliments pour son succulent déjeuner.

Après les applaudissements, M. Gautier, directeur, s'exprime ainsi :

MES CHERS AMIS,

Comme chaque année, j'ai l'agréable devoir de vous rappeler le souvenir et présenter les excuses de ceux qui n'ont pu se trouver ici aujourd'hui.

Je ne puis citer les noms de tous les amis, trop nombreux, hélas ! maires, adjoints, conseillers municipaux que le devoir retient dans leurs communes à l'approche des élections. M. Hénaff, conseiller général, le vaillant lutteur de Pouldreuzic, devait venir comme chaque année, avec cinq ou six de ses vieux camarades du Likès, il a dû y renoncer et me prier de l'excuser.

Notre Président a envoyé en notre nom la dépêche suivante :

*Monseigneur Evêque Quimper,*

*Au nom Amicale Anciens Elèves Likès, j'adresse respectueux hommages au premier Pasteur et Président d'honneur notre association.*

Alain LE BERRE.

La réponse suivante vient de me parvenir :

*L'Evêque de Quimper et de Léon s'associe paternellement aux joies et aux prières des Anciens et bénit le Likès, les maîtres et les élèves, en leur souhaitant une prospérité croissante.*

Télégramme de Quiberon :

*Avec vous par la pensée — Cordiales amitiés.*

MIROUX.

Télégramme de Brest :

*De cœur avec vous. Empêchements.*

PÉRODEAU.

Je reçois d'un groupe de jeunes la communication suivante :

« Etant en retraite à Très-Malaouen, nous sommes privés du plaisir d'assister à votre réunion, mais nous sommes de cœur avec vous et souhaitons que l'assemblée ait le même succès que l'an dernier. »

M. le chanoine *Cardaliaguet*, un fidèle du Likès, est retenu par ses multiples occupations ; avec grand plaisir il nous offre les colonnes du *Courrier du Finistère* pour aider sa vieille école et notre Amicale.

Le commandant *Guy Bourhis*, chef d'escadron d'artillerie à Brest, retenu par la maladie, fut chaque année un fidèle de nos réunions. Il adresse à tous ses camarades le salut le plus cordial.

M. *Le Brun*, maire de Pouldergat, condisciple du R. P. Corentin, retenu par ses obligations familiales et politiques, me prie de dire tous ses regrets de ne pouvoir aujourd'hui serrer la main du R. P. et de ses vieux amis.

*Léon Quistrebert* écrit :

Je vous envoie avec ma cotisation  
Un souvenir ému et des vœux bien sincères  
Pour l'objet tant aimé de mon émotion.  
Dieu garde le Likès à jamais ! Que les Frères  
Lui prodiguent toujours leur science et leur cœur,  
Que ses amis se multiplient,  
Que Ciel et terre s'associent  
Pour qu'il vive prospère au chemin de l'honneur.

*Antoine Soubigou*, un jeune, a promis d'assister à une réunion agricole.

*Pierre Nicot*, du bourg de Melgven, comme l'âne de Buridan, reste perplexe entre deux picotins succulents : le Likès et le pardon. Le désir de plaire à la famille l'emporte.

*Paul Carichon* est soumis par la Faculté à un régime qui n'est pas celui des banquets. Il envoie sa cotisation pour le Séminaire en souvenir d'un frère et d'un oncle prêtre.

M. *Elie de Langlais*, président de l'Union régionale de Bretagne, Sarzeau :

« En cette journée du 28 Avril, du fond du Morbihan, de mon coin de Bretagne, je penserai à vous, à votre association pour la prospérité de laquelle je fais des vœux bien sincères ainsi que pour la prospérité encore plus grande de votre beau Pensionnat. »

M. *Charles de Kerangal*, de Quimper, M. *Hippolyte Pérodeau*, de Brest, nous adressent leur meilleur souvenir.

M. *Bolloré*, le Président fondateur de l'Amicale, pour la première fois depuis 40 ans, n'a pu venir à notre assemblée.

Cette absence nous est particulièrement sensible et nous disons tous

nos vœux de meilleure santé ou de meilleure vision au brave et dévoué défenseur du cher Likès. Si cette maison n'est pas devenue un centre de réforme ou une caserne, c'est bien grâce à l'activité, au labeur inlassable de M. Bolloré.

*Henri Le Beuze*, 94-95, un fidèle de nos fêtes, retenu pour rendre les derniers devoirs à un vieil ami, membre de l'Amicale, Maurice Dérout, de Kernével, m'écrit à la date d'hier :

« Retenu pour le service de ce camarade, je ne pourrai assister cette année à la fête des Anciens, mais, à tous, sans oublier les professeurs, j'adresse un amical bonjour et me joins à eux pour crier :

« Vive le Likès. »

*Audren Jean*, père et fils, Quimperlé : « Tous nos regrets de ne pouvoir être des vôtres cette année. »

*Paul Cocho*, président de l'Amicale de Saint-Brieuc, avec ses regrets de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale du 28 Avril et ses meilleurs vœux pour la réussite de la journée.

*Yves Corre*, *André* et *Marcel Rio*, ingénieurs A. M. R. :

« C'est avec plaisir que nous aurions revu notre cher Likès, nos chers anciens professeurs, nos camarades, mais le temps nous fait défaut et la distance est trop grande entre la capitale et Quimper. Aussi nous vous prions de nous excuser. C'est partie remise d'ailleurs, nous espérons bien que l'occasion nous sera donnée de prendre part à la réunion de l'Amicale. »

*Pierre Péron*, étudiant en chirurgie dentaire, retenu à Nantes, regrette de ne pouvoir être de la fête et prie M. le Directeur de transmettre à tous ses meilleurs vœux et son bon souvenir.

*Yves Rannou*, de Sizun :

« Etant actuellement au Sanatorium de Huelgoat, je ne puis à mon grand regret être des vôtres aujourd'hui. Je compte sur les prières de mes amis du Likès pour obtenir du Ciel une prompte guérison. »

En terminant, il me reste à porter la santé de notre cher Président, M. Alain Le Berre, qui fut pour moi en diverses circonstances un sage conseiller et toujours un ami ; comme il reste l'ami dévoué du Likès et de son Amicale ;

De l'amiral Exelmans, que Monseigneur vient de placer à la tête de l'Union des Amicales de son diocèse et que nous sommes heureux de posséder au milieu de nous en pareille fête ;

Du R. P. Corentin. L'invitation à cette fête nous l'a présenté en des termes que l'allocution à la messe de ce matin n'a pas démentis ;

De M. l'abbé Lozac'hmeur, qui a bien voulu quitter ses élèves de Lesneven pour présider notre fête religieuse ;

De M. le chanoine Cogneau, vicaire général, toujours si dévoué à notre œuvre ;

De tous les amis, de Lannion ou de Nantes, du Finistère ou du Morbihan ;

Des représentants de l'Amicale très vivante de Saint-Marc.

A tous, je dis du fond du cœur : Merci, bonne santé, bonheur autant que possible ici-bas, que Dieu bénisse vos familles et vos entreprises. Au plaisir de vous revoir l'an prochain.



## CHRONIQUE DE L'AMICALE

(M. Roux)

5 Avril. — Arrivée au pays du ch. *F. Clodald Alexis*, venant du Chili, où il a passé 21 ans.

Il fit classe au Likès jusqu'en 1906, époque de la fermeture ; les Anciens de ce temps ont bien connu le jeune et ardent professeur de français dans la classe spéciale dite classe du brevet.

Après une année au Collège Saint-Louis, la tourmente devait le transporter sous d'autres cieux ; l'Amérique du Sud reçoit avec tant d'enthousiasme nos congréganistes français, que l'amabilité de l'accueil et la vue du bien possible finit par leur faire oublier l'amertume de la séparation. La France n'en perd pas moins les meilleurs de ses fils.

15 Avril. — Réunion à 16 heures, du Conseil d'administration de l'Amicale. La foire traditionnelle retient un bon nombre de nos amis ; néanmoins, il est possible de tout prévoir en vue de la fête du 28 Avril.

23 Avril. — Mariage de *Mlle Cornec*, fille du maire de Plonéis, un des fidèles membres de l'Amicale, avec *M. Gargadennec*, de Pont-Croix. Le *Bulletin* adresse au jeune ménage ses vœux de bonheur et de prospérité.

27 Avril. — Arrivée du *R. P. Corentin (Boscher)*, capucin de la résidence de Lorient, heureux de saluer dès la veille de la fête son ancien maître, *F. Donat-Louis*.

Visite des fidèles de Lannion, *MM. Houérou* et *Guézennec*, accompagnés de leurs dames. C'est pour eux un vrai plaisir de revoir dans le calme du soir leur vieux Likès, qui s'est bien modifié depuis 1893-94 et qui, le lendemain, va être envahi par la foule des Anciens.

2 Juin. — *M. Pierre Brangoulo*, propriétaire au Héder, en Clohars-Carnoët, nous fait part du mariage prochain de sa fille. Celle-ci est la sœur de deux de nos jeunes anciens qui ont laissé au Likès le souvenir d'élèves intelligents, travailleurs, toujours aimables et constamment en tête de leur classe. A leurs succès en études agricoles, ils ont joint l'obtention du Brevet élémentaire dont le programme littéraire et scientifique leur permettra de rendre de grands services dans leur milieu.

— En dernière heure, nous apprenons le magnifique succès de notre jeune camarade, *Louis Guéguen*, fils du sympathique entrepreneur de peinture de la rue Royale, à Quimper.

Admis après le concours des P. T. T., en Novembre dernier, avec le n° 200 sur plus de 4.000 concurrents, il vient d'achever son cours professionnel à Nantes où étaient réunis les premiers de la promotion. Il en sort deuxième avec les félicitations de ses professeurs et de l'administration. Toutes nos félicitations.

*Blouët Laurent*, de Châteaulin, le plus jeune du même cours de Nantes, est lui-même admis en bon rang, vu son âge.



## NÉCROLOGIE

14 Avril. — Nous apprenons le décès, après une courte maladie, de M. Louët, architecte, enlevé à l'affection des siens dans la force de l'âge. A sa vénérable mère, à son épouse, à sa famille entière, notamment à son cousin, M. le Supérieur de Saint-Yves, nous redisons nos plus sincères condoléances.

12 Mai. — Obsèques de Mme Daoudal, dont les garçons furent élevés au Likès et qu'elle laisse orphelins après une vie toute de labeur et de dévouement à sa chrétienne famille.

16 Mai. — Les vieux du Likès n'ont pas oublié le Frère Crescent, qu'une mèche de cheveux blancs, au sommet de la tête, distinguait entre ses confrères. D'humeur toujours joviale, exubérante même, il se distinguait en cela surtout de son frère selon la nature, lui aussi très connu et très apprécié de ses élèves, le Frère Condé.

Atteint d'une grave maladie de cœur, après avoir donné la liste des personnes qu'il fallait inviter à son enterrement, le Frère Crescent s'est éteint doucement dans la paix du Seigneur.

20 Mai. — Grosse et pénible émotion parmi les membres quimpérois de l'Amicale. Notre président, M. Alain Le Berre, venait de perdre une deuxième petite-fille, la première avait été inhumée le 17 Mai précédent.

Nous adressons à notre sympathique président, à sa famille, à MM. Henriot et à leur famille, nos condoléances émues et les plus respectueuses, priant Dieu de consoler les malheureux parents et d'accorder pleine de santé aux enfants que la maladie n'a pas épargnés.

---

*Les écoles sans Dieu sont impuissantes à inculquer à nos enfants la connaissance et le respect de la morale et ne peuvent leur donner une éducation satisfaisante. En conséquence, toi qui nous comprends et qui nous aimes, il faut que tu nous ouvres des écoles tenues par des prêtres pour élever nos enfants.*

(Adresse de 50 familles musulmanes, parmi les plus nobles de Tunis, à Mgr Lemaître.)

×

*Le laïcisme du jour n'est plus celui des fondateurs de l'école laïque, qui voulut celle-ci neutre par rapport aux religions ; lui, il la veut hostile et la dresse face à l'Eglise croyante.*

LE TEMPS, 30 Novembre 1927.

×

*Faire grand et sublime ne me sera peut-être jamais donné ; mais je puis rendre ma vie héroïque en faisant, fidèlement et tous les jours, chacun de mes devoirs à mesure qu'ils se présentent.*

R. P. William DOYLE.

## Chronique du Pensionnat

---

11 Avril. — Rentrée de Pâques par beau temps. Bien que les vacances aient été longues et bien ensoleillées, les élèves trouvent qu'elles auraient pu se prolonger pendant quelques jours. La gent écolière est insatiable ! Néanmoins, le cafart va vite passer, le travail n'est-il pas le meilleur remède à cette vilaine maladie ?

13 Avril. — Déjà, une séance de cinéma ! il s'agit cette fois de scènes de guerre et des funérailles du Maréchal Foch.

20 Avril. — Deuxième séance de cinéma. Le fameux film américain *Ben-Hur* fait le tour des patronages et de nos grandes écoles. Expurgé de certaines scènes, qui n'ont rien d'éducatif dans le vrai sens du mot, il fait les délices des spectateurs. Tous demeurent confondus devant l'effort immense que nécessite une telle production.

25 Avril. — M. Chaussepied, architecte et professeur de dessin au Likès fait aux grands élèves une conférence, avec projections, sur les métiers d'arts en Bretagne : sculptures sur pierre, sur bois, fer forgé. Pendant une heure l'auditoire fut charmé et instruit par un sujet que la compétence spéciale et l'à-propos du conférencier rendaient si vivant, si intéressant.

1<sup>er</sup> Mai. — Conférence au Likès, par le R. P. Landhe. Rarement notre vaste salle des Fêtes vit une si nombreuse assemblée. Nos grands élèves furent impressionnés par le talent si apprécié de l'orateur comme par le tableau navrant des misères dans les banlieues et aussi par les admirables dévouements que suscite la générosité catholique.

5 Mai. — M. Julien, professeur de violon à l'établissement, accompagné par M. Cazin d'Honninethun, donnent en concert aux élèves une sonate d'Albert Roussel et une sonate de Schumann. Le nom des deux artistes dit assez quel régal ce fut pour l'oreille de nos jeunes musiciens. En la circonstance Mme Wolf avait bien voulu prêter un de ses meilleurs pianos ; elle mérite un grand merci.

9 Mai — Belles cérémonies de la communion solennelle, bien préparées par M. l'abbé Hall, vicaire à Saint-Mathieu, dont le talent est à la hauteur du zèle apostolique.

12 Mai. — Fête de Sainte Jeanne d'Arc. En raison du centenaire, les cérémonies habituelles sont complétées par un défilé à travers les rues de la ville. La musique du 137<sup>e</sup> vient donner un éclat à ce défilé qui se termine par une concentration place Saint-Corentin et le chant triomphal *A l'Etendard*.

Au Likès, à 20 h. 3/4, traditionnelle fête de nuit : défilé, pyramides, musique instrumentale et chant en l'honneur de l'héroïne, puis feu d'artifice. Ceux-là furent heureusement surpris qui avaient prédit que jamais on ne pourrait dépasser le succès du feu d'artifice de 1928.

15 Mai. — Fête de Saint Jean-Baptiste de la Salle, sous la présidence de M. le chanoine Le Louët, supérieur de Saint-Yves. L'allocution d'usage

fut prononcée par M. l'abbé Courtet, professeur de mathématiques au Collège Bon-Secours à Brest, qui le soir même devait nous donner une fort belle conférence scientifique sur la T. S. F. et ses rapports avec les mathématiques. Les grands élèves surtout garderont un précieux souvenir de cette lumineuse causerie sur un sujet qui leur tient tant à cœur.

20 Mai. — Grande animation au Likès, c'est ici que se fait la réunion des Syndicats d'Agriculteurs du Finistère et des Côtes-du-Nord. Au banquet, près de 400 convives font honneur au menu établi par l'Econome.

23 Mai. — Conférence avec projections du P. P. Scao, de la Congrégation du Saint-Esprit, sur son ancienne mission du Louango. Curieux aperçu sur l'œuvre d'évangélisation et de civilisation de nos missionnaires dans cette partie de l'Afrique-Sud.

27 Mai. — Remise du Challenge, par la Société de tir « La Cornouaille ». Voir ci-après les détails de cette présentation officielle.

7 Juin. — Préparation de la traditionnelle procession du Saint-Sacrement. Que de beaux projets ! de magnifiques dessins ! Quelle classe, quelle section va l'emporter par ses tapis aussi brillants qu'éphémères ? Hélas ! un orage se fait sentir de 3 à 6 heures, tous les projets tombent à l'eau ou sous les ravages de l'eau. C'est la première fois, de mémoire d'enfant, qu'un pareil désastre se produit. Dieu n'en est pas moins loué et servi par la bonne intention.

---

## Société de Tir au Likès

---

Sous la direction d'un de leurs maîtres, qui finit son service comme officier de réserve, les jeunes gens du Likès ont formé une société de tir. Un premier succès ne peut que les encourager.

---

## Le Challenge Bouilloux-Lafont

---

Au concours de tir organisé lors de la Pentecôte par la société « La Cornouaille » figurait une épreuve mettant aux prises les délégations de toutes les écoles (libres ou laïques) de la subdivision d'Instruction physique de Quimper. Cette épreuve était dotée par M Bouilloux-Lafont, vice-président de la Chambre, d'un objet d'art qui, pour un an, devait être confié à l'école se classant première.

C'est le Likès qui a enlevé ce challenge que 40 compétiteurs se disputaient.

La remise de l'objet d'art a eu lieu au Likès, lundi 27 Mai 1929. M. Joseph Ménez, vice-président de la Cornouaille, remplaçant M. le Commandant Delamaire, empêché, et M. Manach, directeur du tir, accompagnés d'un représentant du Lieutenant Gallimard, directeur de l'I. P.,

et d'un représentant de la Presse, y assistèrent, ainsi que M. Gautier, directeur de l'établissement, deux professeurs et plusieurs élèves ayant mérité des médailles ou diplômes. Mention spéciale fut faite de l'élève Yves Gouiffès, dont la famille est bien connue à Quimper et qui s'étant placé premier du concours, obtient, avec un diplôme, la médaille de vermeil offerte par le Ministre de la Guerre.

En quelques mots, M. Menez félicita « la jeune équipe des jeunes » du Likès et souhaita que dans trois ans elle devienne propriétaire du challenge qui, aujourd'hui lui est confié pour un an : il lui faut pour cela se classer trois fois première, dont deux fois consécutives.

M. le Directeur du Likès remercia les créateurs du challenge qui ont voulu que cette compétition mette aux prises toutes les écoles, et les personnes venues en faire remise à l'établissement.

L'objet d'art — un sujet guerrier fort bien choisi — sera exposé dans le parloir et une plaque apposée sur son socle dira le succès emporté.

Succès qui ne sera pas sans lendemain et que les jeunes du Likès vont s'efforcer de renouveler au prochain concours.

---

## Distribution Solennelle des Prix

---

*Cette fête, qui termine notre année scolaire, aura lieu le samedi 13 Juillet, sous la présidence de M. le chanoine Cornou, directeur de la Semaine religieuse et du Progrès du Finistère, ancien élève du Likès. Elle commencera à 13 heures exactement. Toutes dispositions seront prises pour que les parents et élèves soient libres au plus tard à 16 heures. Les intéressés pourront prendre le train de 16 h. 43 (direction du Morbihan).*

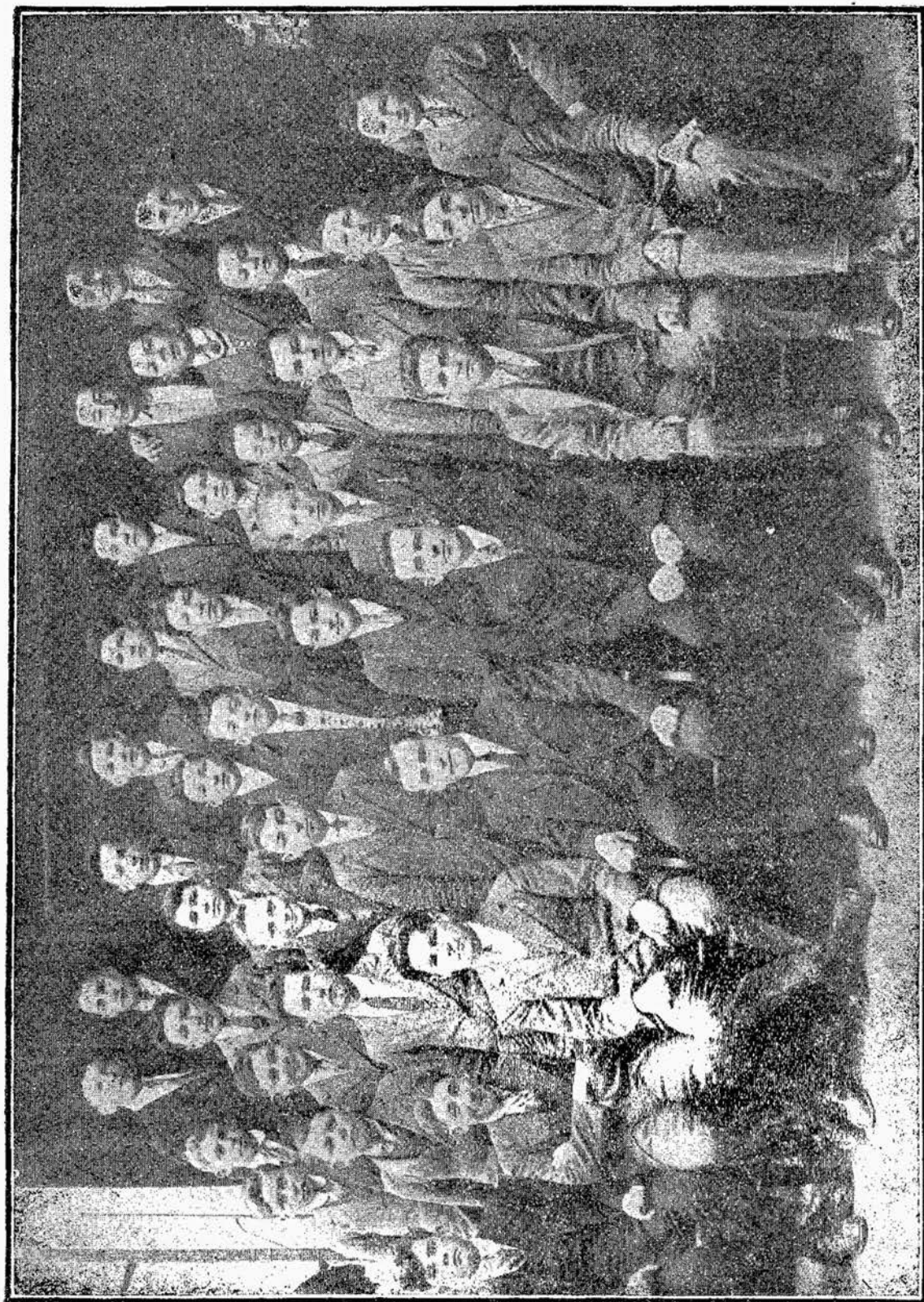
*Comme d'ordinaire, les malles seront enregistrées et expédiées avant midi.*

*Sauf le cas d'extrême urgence, les élèves ne sortent pas en ville avant la Distribution des Prix.*

*Il va sans dire que parents et amis du Likès sont invités à cette fête de famille.*







*F<sup>m</sup> Pierre Le Nain F<sup>m</sup> Yves Maguel*  
CLASSE AGRICOLE  
2<sup>e</sup> Année (1928-1929)

## Frère CONRAD-MARIE, Directeur (1876-1884)

---

Tout jeune encore, le C. F. Conrad-Marie débuta dans l'enseignement au Pensionnat du Likès. Il y devait terminer sa carrière religieuse, après avoir exercé successivement les fonctions de professeur, de sous-directeur, et enfin de directeur. Quel bien il a réalisé durant un quart de siècle, au milieu de cette nombreuse et intéressante population ! Quoiqu'il aimât à vivre modeste et inconnu et qu'il s'efforçât d'accomplir sans bruit les devoirs de sa charge, il avait gagné à la fois l'estime et la confiance de tous. Il fut le modèle des maîtres tant par sa grande érudition que par sa douce fermeté, sa continuelle vigilance, son exquise urbanité et son dévouement sans bornes.

Telle avait été la vie édifiante, autant que laborieuse, du jeune directeur, lorsqu'il fut réduit à l'impuissance par la maladie de poitrine qui devait le ravir. Il s'éteignit doucement le 7 Avril 1884, le jour anniversaire de la mort de S. J.-B de la Salle.

C'est le Frère Conrad-Marie, qui, en 1877, avait fait construire les classes séparées et hors plan, attenantes au jardin actuel du Scolasticat. C'étaient des constructions essentiellement provisoires et qui devaient servir au plus une dizaine d'années. Elles servent encore, hélas !

Deux ans plus tard, le 13 Novembre 1879, mourait le C. F. Dagobert, Visiteur du district et ancien Directeur du Pensionnat Sainte-Marie.

Le 21 Juin 1880, fut célébré au Pensionnat, le 2<sup>e</sup> Centenaire de la fondation de l'Institut. Mgr l'Evêque voulut bien présider la cérémonie. Dans son instruction, il retraça en quelques mots la vie du Vénérable de la Salle, le comparant pour la charité à S. Vincent de Paul et pour le zèle à S. François-Xavier.

Le 15 Septembre de la même année furent ouvertes au Likès quatre belles classes gratuites pour recueillir les Frères expulsés des écoles communales de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu. Plus de 300 élèves les y suivirent dès le premier jour et y demeurèrent jusqu'au 19 Novembre, jour où fut ouverte la nouvelle école libre, située rue de Brest.

Le 21 Janvier 1881, une sorte d'épidémie se déclarait au Pensionnat. Une cinquantaine d'élèves et une dizaine de Frères éprouvaient un malaise indéfinissable lorsque, dans la soirée de ce même jour, le jeune Joseph Gaulian, de Ploëmeur (Morbihan), indisposé seulement de la veille, se trouva tout à coup à l'extrémité. On se hâta de lui faire administrer les derniers sacrements, et dans la nuit il expirait en présence de son père. Après avoir pris l'avis des deux médecins de la maison, le Directeur, Frère Conrad-Marie, décida de licencier tous les élèves. Du reste, la petite vérole faisait depuis quelques mois de grands ravages en ville et aux environs. Sur trois Frères atteints du fléau il y eut une victime.

Les élèves rentrèrent le 12 Février. Mais comme la maladie continuait ses ravages à Quimper et à Kerfeunteun, le Directeur, au nom de toute l'école, promit solennellement, si le fléau épargnait l'établissement, de placer dans l'une des cours, une belle statue du Sacré Cœur.

Dieu agréa cette promesse et l'Ex-Voto orne aujourd'hui le fronton d'entrée de la maison principale.

---

## RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT A L'USAGE EXTERNE

---

Qui n'a lu cette mention inscrite sur l'enveloppe de certains médicaments : *Exclusivement réservé à l'usage externe*. Ce qui signifie que le produit livré, excellent pour la partie extérieure du corps à laquelle il est destiné, ne saurait sans danger être introduit dans l'organisme.

Ainsi en est-il en France des religieux enseignants ! Bons pour l'usage externe, c'est-à-dire pour l'étranger, ces mêmes religieux deviennent tout à coup néfastes quand ils exercent leur apostolat à l'intérieur du pays.

Si ce n'est pas bête, mon cher Lecteur !

Que la France s'honore en les décorant, nous l'admettons sans peine ; mais, comme elle serait plus sage, et plus grande, et plus juste, de mettre fin à l'inconcevable ostracisme dont ils sont toujours l'objet !

A l'un de ces proscrits, le *Journal des Débats* vient de consacrer un article élogieux que nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Cet exemple, entre bien d'autres du même genre, leur montrera jusqu'à l'évidence la sottise de cette inique loi du 7 Juillet 1904, vouant à l'exil des milliers d'hommes et de femmes, et privant ainsi la France de leur concours précieux et parfois éminemment glorieux.

---

### Le Frère Appolinaire-Marie

---

Nous avons annoncé la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur du Frère Apollinaire-Marie, de son nom de famille Seiler Nicolas. Il naquit à Remelfing (non loin de Sarreguemines) en 1867, et entra en 1883 dans la Congrégation de Saint Jean-Baptiste de la Salle. Dès le début de sa carrière professionnelle, il manifesta pour les sciences d'observation des aptitudes extraordinaires. Tout en faisant sa classe à Longuyon, il occupait ses loisirs à recueillir des insectes, des plantes, et à les classer, aidé par des maîtres du lycée ou de l'Université de Nancy. Lorsque la loi sur les Congrégations le contraignit à s'expatrier, le Frère Apollinaire-Marie partit pour la Colombie. Sur ce sol si fertile, au milieu de cette végétation opulente, il sentit son ardeur de naturaliste se décupler. En peu de temps, il avait créé de toutes pièces un musée de zoologie et de botanique, objet d'admiration pour tous les savants de la contrée, et avait pris une influence considérable sur la jeunesse d'élite qui suivait ses leçons.

En 1912, il fondait la *Société des sciences naturelles de Colombie*, qui, depuis cette date n'a jamais cessé, ni de tenir ses réunions, ni de publier un « Bulletin », qui paraît tous les deux mois et dans lequel le fondateur de la société a donné des centaines et des centaines d'études biologiques, minéralogiques, du plus haut intérêt.

Déjà en relations avec nombre de savants de France avant son départ, il ne manqua pas de les faire profiter de ses découvertes, de sorte que le Muséum d'Histoire naturelle de Paris reçut de lui d'innombrables animaux, plantes, minéraux, ossements et objets de toute sorte



qui y furent accueillis avec gratitude et y sont conservés avec un soin jaloux. Devenu professeur de l'Université de Bogota, tout en gardant sa chaire au collège des Frères, le Frère Apollinaire-Marie fonda un nouveau musée, encore plus vaste que celui dont il avait doté son collège. Bientôt son nom devint, en Colombie, au Vénézuëla, au Pérou et dans tout le continent hispano-américain, aussi célèbre que celui des savants les plus réputés. Humble et modeste, le docte fils de Saint Jean-Baptiste de la Salle ne songeait nullement à se prévaloir de ses travaux. Mais nos ministres à Bogota, et en France ses pairs, les maîtres du savoir, estimaient qu'il convenait qu'un homme qui faisait tant d'honneur à son pays reçût, du gouvernement français, la consécration de ses services.

Grâce à la haute influence de M. Mangin, directeur du Muséum et membre de l'Institut, secondé puissamment par nombre de ses collègues, la croix de la Légion d'Honneur fleurit aujourd'hui la soutane noire de ce religieux lorrain, qui, privé du droit d'enseigner aux enfants de France, s'en est allé initier des générations de jeunes créoles aux secrets des sciences naturelles, aux méthodes de la science française, et, en suscitant l'admiration et la sympathie, accroître le rayonnement de la patrie française.

(*Journal des Débats*, 7 Février 1929.)

---

## L'éducation religieuse aux Etats-Unis

---

A l'instar des hommes qui ont fait le plus d'honneur à l'instruction publique en France, — c'est nommer les Portalis, les Guizot, les Dupanloup, les Frayssinous, les Villemain, les Jules Simon, — le président Coolidge reconnaît hautement la nécessité de la religion dans l'œuvre de l'éducation publique.

Qu'on nous permette de rappeler son opinion sur ce point capital, si malheureusement méconnu de nos jours, sous certaines latitudes :

« Toute vraie civilisation — dans le gouvernement, la vie sociale et les affaires — repose sur l'esprit et le sentiment religieux du peuple américain. Si celui-ci n'est pas convenablement instruit des vérités de l'ordre surnaturel, il n'est pas préparé à comprendre nos institutions, et n'a pas le nécessaire pour les respecter. Si nos écoles secondaires libres négligeaient l'obligation qui leur incombe de donner aux élèves l'enseignement religieux et moral, elles feraient de leurs diplômés des citoyens moins libres que les autres, et dangereux pour la société. Quant aux institutions officielles d'enseignement, si elles se tournaient exclusivement vers le matériel, au détriment du spirituel, non seulement elles trahiraient la cause qui leur est confiée, mais elles se rendraient responsables envers les individus comme envers Dieu.







# ÉTAT

## DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

### DU LIKÈS

#### PRÉSIDENT D'HONNEUR

Sa Grandeur Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon.

#### MEMBRES HONORAIRES

C. F. Carolius, ancien Visiteur des Ecoles chrétiennes.

MM.

Le chanoine Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé, ancien aumônier.

L'abbé Guirriec, curé-doyen de Bannalec, ancien aumônier.

L'abbé Rolland, recteur du Bourg-Blanc, ancien aumônier.

L'abbé Le Gall J., aumônier du Likès.

L'abbé Goulchen P.,

Le Président de l'Amicale, Lorient.

— Saint-Brieuc.

— Saint-Marc.

— Arradon.

— Vannes.

— Lambézellec.

— Le Faouët (Morbihan).

Les anciens Directeurs ou Maîtres du Likès.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président :* M. Le Berre Alain, négociant à Quimper.

*Présidents honoraires :* MM. Bolloré Eugène, 34, quai de l'Odéon.  
— le chanoine Cogneau, vicaire général, Evêché.  
— Gautier Joseph, directeur du Likès.

*Vice-Présidents :* MM. Le Gars Pierre, Kernévez, Kerfeunteun.  
— Salaün Jean, 64, quai de l'Odéon.

*Trésorier :* M. Cabon Charles, rue Elie-Fréron, Quimper.

*Trésorier-adjoint :* M. Jaouen Louis, menuiserie, Kerfeunteun.

*Membres :*

MM.

Le Bras Edouard, 9, boulevard de Kerguélen.

Coadou Jean-Marie, Launay, maire de Plogonnec.

Chanoine Cornou, directeur du *Progrès du Finistère*.

Danion Jean-Marie, Messilien, Kerfeunteun.

Dhervé Pierre-Marie, Quillihouarn, Penhars.

Fily Alain (père), Kererven, Plogonnec.

De Kerangal Charles, avocat, rue du Palais.

Mauduit Gustave, 6, rue Verdelet.

Rolland Paul, entrepreneur, rue des Reguaires.

Le Roux Alain, Mélénez, Ergué-Gabéric.

Le Cerf Yves, industriel à Quimper.

Liste { des MEMBRES BIENFAITEURS (22 francs),  
par Communes { et des MEMBRES ACTIFS (12 francs).

MM. *Argol.*

Blouët Louis (père), Fontaine-Blanche.  
Blouët Louis (fils), —

*Arradon.*

Le Gaze Jean, Pramer.

*Arzon.*

Caudal Henri, Port-Navalo.  
Couédel Pierre, mécanicien-chef de la  
Marine Marchande.

*Audierne.*

Evenat Joseph, route du Cap.  
Guidal Jean, entrepreneur, en ville.  
Kersaudy Pierre, place de la Liberté.  
Priol Ernest, rue Double.  
Tanter Pierre, Grand'Rue.

*Auray.*

Cadudal Marcel, 9, place de la Vic-  
toire.  
Duclos Joseph, 4, rue du Père-Eternel.  
Granger Louis, commis d'inscription  
maritime.

*Avranches.*

Sanson Roger, 5, rue du Gué de l'E-  
pine.

*Baden.*

Sélo Etienne, ostréiculteur.  
Sélo Jean, —

*Bannalec.*

Biger, notaire, au bourg.  
Le Gall René, au bourg.  
Abbé Guirriec, curé-doyen.  
Pérez Guillaume, Kéranquelen.  
Rodallec Henri, au Verger.  
SINQUIN René (fils) (Membre bien-  
faiteur).  
Le Tallec Yves, La Véronique.

*Belz.*

Goumont (père), Moulin-des-Oies.  
Goumont René, —  
Goumont Joachin, —

*Bénodet.*

Jaouen Jean, propriétaire.

*Beuzec-Cap-Sizun.*

Andro Yves, Lézélguen.  
Bescond Hervé, Kézananquen.  
Pansard Thomas, Kerroulec.

*Beuzec-Conq.*

Le Crane Louis, La Boissière.  
Le Dez Yves, au Val.  
Duvail Yves, Lamphily.  
Flatrès Louis, Kéroagant.  
Hervé Gustave, Coat-Conq.  
Le Niger Yves, Kéramporiel.  
Ollivier Yves, Kerampléin.  
Le Séac'h Henri, négociant.

*Brasparts.*

Baraër Yves, propriétaire, Kerlaguen.  
Le Corre Yves, Ty-ar-Goazic.  
Le Guillou François, Kerluavel.  
Kerdévez Joseph, Kérandour.

*Bréhan-Loudéac.*

MM.

R. P. Salaün, Trappe de Thymadeuc.

*Brest.*

AMELINE Louis, industriel, 40, bou-  
levard Gambetta (Membre bienfai-  
teur).  
LE BOURHIS Guy, chef d'escadron  
d'artillerie, 45, rue Louis-Pasteur  
(Membre bienfaiteur).  
Capiten Sébastien, officier d'adminis-  
tration, constructions navales.  
Chanoine Cardaliaguet, 14, rue Jean-  
Macé.  
Cardaliaguet Antoine, 4, rue du Châ-  
teau.  
Cariou François, rue Jean Jaurès.  
Le Coz François, L. T. H., 63, rue  
Louis-Pasteur.  
Férellec François, industriel, 46, rue  
du Château.  
Le Feunteun Alain, horloger, 18, rue  
Jean-Jaurès.  
Le Feunteun Maurice, 18, rue Jean-  
Jaurès.  
Gauthier Emile (R. C.), rue de Gasté.  
GUICHARD Eugène, 103, rue de Siam  
(Membre bienfaiteur).  
Kerbiriou Stanislas, 97, rue Jean-  
Jaurès.  
Kerbiriou Eugène, 97, rue Jean-Jaurès.  
Kerloc'h Joseph, 6, place La Tour  
d'Auvergne.  
Marion Auguste, 1, place du Bouguen.  
Mourrain Joseph, contrôleur des  
P. T. T., Brest-Central.  
Penn Louis, 1, rue Traverse.  
PERODEAU Hippolyte, pharmacie  
(Membre bienfaiteur).  
Péron Joseph, commerçant, r. Louis-  
Pasteur.  
Riou Yves, lieutenant de vaisseau,  
Croiseur *Metz*.  
Le Roux Alain, 32, rue de Siam.  
Le Tous, commis de la marine, 39, rue  
Puébla.  
Youénou Jean-Louis (P. T. T.), 22, rue  
Amiral Courbet.  
Youénou Pierre, 16, rue de l'Observa-  
toire.

*Briec.*

Cariou Michel, Coat-Glas.  
Daoudal Alain, Parc-Hamon.  
Feunteun Jean, au Vern.  
Gestin René, Kerviel.  
Gouérou Hervé, Kervelen.  
Gouérou Corentin, —  
Maguer Hervé, Coat-Glas.  
Maguer Michel, —  
Maguer Yves, —  
Mahé Jean (père), Kervouët.  
Mahé Jean, —  
Mahé François, —  
Mérour Hervé, Menhir.  
Mérour Jean-Marie, Vern-Braz.  
Ollivier Guénolé, bourg.  
Trellu Pierre, bourg.

MM. *Caen.*

Quéinnec Pierre, 91, rue d'Auge.

*Camaret.*

Le Dé Arsène, mareyeur.

*Carhaix.*

Cougard Léon, rue Fontaine-Blanche.  
Dubrez Auguste, r. Fontaine-Blanche.  
Saout Charles, route de Brest.

*Carnac.*

Le Sausse René, au bourg.

*Cast.*

Cornic Pierre, Kéricum.

*Caudan.*

Penhouët Jean-Louis, Kergranne.  
Yuhel Guy, Kervoter.  
Yuhel Louis (fils) Kervoter.

*Châteaulin.*

Avan Yves, 7, quai de Nantes.  
Blouët Yves, Prat-Guivarc'h.  
Le Doaré Jean, 10, rue Graveran.  
Le Doaré Louis, Ty-Glas.  
Le Doaré Emile, —  
Garo André, 8, rue Graveran.  
Garo Joseph, —  
Gourmelon Jean, 11, place du Marché.  
Péron Jean.

*Châteauneuf-du-Faou.*

Daëron Yves, proprié<sup>re</sup> Ker-Arthur.  
Piriou Mathieu, route de Quimper.  
Riou Jean, Tirilly.

*Cherbourg.*

DIDAILLER Hervé, capitaine de corvette, à Saint-Waast-la-Hougue (Membre Bienfaiteur).

*Cléder.*

Prigent Arsène, mécanicien, bourg.

*Clohars-Carnoët.*

Brangoulo Pierre, au Héder.  
Brangoulo Maurice, —

*Clohars-Fouesnant.*

Hervé Jean, métairie, Bodinio.  
Hervé Yves, —

*Le Cloître-Pleyben.*

Salaün Pierre, bourg.

*Concarneau.*

Le Breton André, Usines Citroën.  
Le Cloarec Albert, 2, rue Suffren.  
Guilbaud Jules, 12, rue Bayard.

*Coray.*

Le Goff Marc, Keryet.  
Mévellec François (père) Lanneurien.  
Mévellec François, Lanneurien.

*Courbevoie-Bécon.*

Nicol Jules, ingénieur E. S. E., 147, rue Armand-Sylvestre.

*Damgan.*

Le Besque Jean, Penerf.  
Le Besque Yves, —

*Dinard.*

Ivon Ludovic, villa « Ondine ».

MM. *Dinéault.*

Cornec Jean, Trévoizec.  
Cornec Gabriel, Rosconec.

*Douarnenez.*

Le Bihan Louis, 27, rue de Pouldavid.  
Bossennec Bernard, 15, rue Duguay-Trouin.  
Bossennec François, 15, rue Duguay-Trouin.  
Cornec Pierre, 1, rue Amiral-Courbet.  
Delaplanche Charles, place de l'Enfer.  
Féchant Alexis, mareyeur, rue Rou-doulec.  
Féchant Francis, mareyeur, rue Rou-doulec.  
Gautier Romain, Hôtel du Commerce.  
Hilliet Georges, 21, rue Rosmeur.  
Kervarec Jean, 4, rue Amiral-Courbet.  
Lagadec Gabriel, 25, r. Duguay-Trouin.  
Marot Francis, Marot-Berre, mareyeur.  
Mottier Henri, Crédit Nantais.  
Raphalen Joseph, mareyeur.  
RAULT Henri (M. B.).  
Sauvage Joseph, 23, rue Voltaire.  
Urvoas Louis.

*Edern.*

Favennec Michel, Stang-Jean.

*Elliant.*

Guyader Yves, Rubicon.

*Epinay-sur-Seine.*

Le Guyader Eugène, 9, place Siegfried.

*Erdéven.*

Le Donnard Jean, boulanger.

*Ergué-Armel.*

Abbé LE BERRE, ancien Recteur, avenue de la Gare (M. B.).  
Cariou, avenue de la Gare.  
Droal Corentin, Kerlaëron.  
Droal Hervé, —  
Feunteun Jean, 46, rue Saint-Julien.  
Nédélec Jean, Bourdonnel.  
Quéméré Joseph (père), Kéromen.  
Quéméré Joseph, —  
Le Ster François, Kervir.

*Ergué-Gabéric.*

Le Bihan Pierre, Papeterie de l'Odéon.  
Eouzan Pierre, —  
Le Gallès Paul, —  
Nédélec Jean-Marie, Lésérgué.  
Nédélec Louis, Saint-Joachim.  
Riou René, Tréodel.  
LE ROUX Alain, Mélénez (M. B.).  
Tanguy Jean-Louis.

*Esquibien.*

Le Bars Henri, Kerencore.  
Riou Jean-Michel, Custren.  
Riou Jean-Marie, Kerneyen.

*Etel.*

Le Moing Léopold, bourg.

*Le Faou.*

Morvan Lucien, bourg.

*Le Faouët.*

Quinquis Hervé, école libre.  
Savary Adrien, rue du Château.

*La Forêt-Fouesnant.*

MM.

Gléonec Yves, Prat-Land-Vras.

*Fouesnant.*

PARQUER Alexandre, Hôtel de la Plage, Beg-Meil (M. B.).

Quilfen Joseph, bourg.

*Gouézec.*

Coadou François, Kergoël.

Abbé Marzin, vicaire.

Le Roy Pierre, Quelven.

*Goulien.*

Thalamot Jean, Bréhonnet.

*Gourin.*

Cougard Paul, place Plantée.

Le Coz Jean, gare.

Guillemot Louis, Quélébec.

Guillou Jean, Kerbiquet-Lann.

Le Masle Pierre, commerçant.

Morvan Alain, Kerhuel.

Le Roux Antoine, Pontarlen.

*Gourlizon.*

Le Bars François, Penhiel.

Chatalic Louis.

Hémon Jean-René, Leurvoyen.

Hémon François, —

Kéribin Jacques, Keryan.

Kéribin René, bourg.

*Ile de Groix.*

Stéphane Joseph, Locmaria.

*Guengat.*

Chuto Jean-Louis, Saint-Alaouarn.

Cornec Corentin, bourg.

Dhervé Hervé, Robarh.

Doaré Jean, Grande Boissière.

Fertil Jean-Louis, Rumerdy.

Hémon Jean, mécanicien.

Hémon Guillaume, secrétaire de mairie.

Lozac'hmeur Yves, Manoir.

Lozac'hmeur Alain, Maissonnette 520.

Nihouarn Jean-Louis.

Pérennou Jean, Kergroac'h.

Pérennou Jean-Louis, Kervroac'h.

Le Quéau René, Kerogan.

*Ile de Guernesey.*

Grannec Guillaume (Frère Côme de Jésus), Vimiera.

*Guiclan.*

Le Bras, Kermat.

Combot Yves, Kéribilly.

*Guidel.*

Le Brun, directeur, école Saint-Jean-Baptiste.

Coëffic Joseph, Kerméné.

Coëffic Jérôme, Coat-Coff.

Le Doussal Jean, Lemariel.

Guillerm Yves, Beg-Ménez.

Rivalain Luc, régisseur, bourg.

*Le Guilvinec.*

Le Nivès, ingénieur - mécanicien de 1<sup>re</sup> classe, contre-torpilleur *Lynx*.

PÉRODEAU Joseph, receveur des Postes (M. B.).

*Guimiliau.*

Collec Joseph, Kerambléis.

Mazé Joseph, entrepreneur.

MM. *Guisriff.*

Cadic Joseph, près la Gare.

Guillemot René, Cadigué.

Hascoat Louis, route de Saint-Maudé.

Le Morzellec Louis, « Chaussures ».

Pichon Roger, Kerlaze.

*Hennebont.*

Le Boudouil Joseph, Kergroix.

Ferrand, place du Marché.

Le Fur, Lallumec.

Le Ruyet Joseph, 127, rue Neuve.

Thomas Maurice, industriel, près la Gare.

*Issy-les-Moulineaux.*

QUISTREBERT Léon, Saint-Nicolas, 66, rue Renan (Membre Bienfaiteur).

*Le Juch.*

Le Bihan Yves, Menez-Merdy.

Le Bihan René, —

Le Bihan, Hervé, —

Kéribin Guillaume, Kériner.

*Kerfeunteun.*

Bargain François, capitaine au cabotage, 6, bourg.

Le Bescond Jean-Marie, Moulgouen.

Le Clec'h René, (père), commerçant, bourg.

Le Clec'h René (fils), commerçant, bourg.

Le Clec'h Yves, commerçant, bourg.

Le Clec'h, Hervé, commerçant, bourg.

Le Coeur René, Penhoat.

Coïc Alain, bourg.

Cornic Jean, Manoir des Salles.

Cornic Joseph.

Cornic Jean-René.

DANION Jean-Marie, Messilien (Membre bienfaiteur).

Doaré Joseph, Créac'h-Alan.

Dorval René, Tréqueffelec.

Fily Yves, route de Brest.

LE GARS Pierre, Kernévez (Membre bienfaiteur).

Le Gars Jean, Bécharles.

Le Gars Louis, Kernévez.

Le Gars Joseph, Kernévez.

Grall frères, constructeurs mécaniciens, bourg.

JAOUEN Louis, menuiserie, bourg (Membre bienfaiteur).

Jaouen Jean-Marie, P. T. T., bourg.

Louboutin Hervé, Croix-des-Gardiens.

Louët Jean-Marie, restaurant, bourg.

Noach Jean-Louis, 40, bourg.

Philippot Joseph, Bolhoat.

Poulhazan Ch., Tréouzon.

*Kernével.*

Le Beuze Henri, bourg.

Le Beuze Marcel, tailleur, bourg.

Le Dérout Maurice, Kerlouarn.

Guillou Jean-Marie, Toulhouarnec.

Ollivier Eugène, Quillihouarn.

*Kéryado.*

Chalmé Louis, rue de Bretagne.

Picot Alfred, chez M. Hénaff, 5, rue Saint-Clément.

Pogam Jean, Kerbrevest.



MM. *Lamballe.*

COGNEAU Henri, rue de Bouin (Membre bienfaiteur).

*Lambézellec.*

Pailé Louis, boulangerie, Croix-Rouge.

*Landerneau.*

Cariou Charles, Banque Bretonne.  
Vicaire Denis, Epicerie, 8, place du Marché.

*Landivisiau.*

Inizan Joseph, place de l'Eglise.

*Landrèvarzec.*

Bothorel Jean, Vengleu.  
Le Corre, Rularo.  
Croissant René, Brunguen.  
Guyader Corentin, boulanger.  
Le Menn Jean, Guinigou.  
Rannou Pierre, Kerbégand.  
Rolland Jean-Marie, Kergréis.

*Landudal.*

Feunteun Corentin, Rupiquet.  
Hamp Pierre, bourg.  
Le Nay Yves, secrétaire de mairie, bourg.

*Landudec.*

Ansquer Georges, Penfrat.  
Ansquer Jean (fils), commerçant bourg.  
Gentric Louis (maire), Kergréis.  
Gentric Louis (fils), Kergréis.  
Nicolas Jean, Kerdaniel.

*Lannion.*

GUÉZENNEC Eugène, commerçant, (Membre Bienfaiteur).  
LE HOUÉROU Albert, industriel, Usine de Forlac'h (Memb. bienf.).

*Lanriec.*

Corré Joseph (père), Kerrichard.  
Corré Yves, —  
Corré Louis, —  
Le Déréat Marc, Moulin-de-Mer.  
Guillou Joseph, Kerambars.  
Guillou Alexandre, 15, rue Mauduit-Duplessis.  
Rochedreux Louis, 33, rue Mauduit-Duplessis.  
Rochedreux Francis, 33, rue Mauduit-Duplessis.

*Lanvéoc.*

Léostic Jean, Quincaillerie.

*Larmor-Plage.*

Esvan Auguste.

*Laz.*

Stervinou Jean, bourg.

*Lesneven.*

Brénéol, bijoutier.  
GUÉGUEN Jean, Quincaillerie (M. B.).  
Heurtault Albert, pharmacien.  
Abbé LOZACHMEUR, professeur au Collège (M. B.).

*Leuhan.*

Le Roux François, Kérivoas.  
Le Roux René, —

MM. *Locmariaquer.*

GESTALIN Joseph, ostréiculteur, Pointe-et-Ville (Membre bienfait.).

*Locoal-Meudon.*

Humphry Marcel, Branhoc.

*Locronan.*

Chipon Alain, sur la place, bourg.  
Coadou Guillaume, mécanicien, bourg.  
Guéguen Stanislas, bourg.  
Hémon Guillaume, bourg.  
Nicolas Jean, place de l'Eglise.

*Loctudy.*

Le Gall Alexis, industriel.  
Guirriec Jean, au Suler.  
L'Helgoualc'h Isidore, route de la Cale.

*Logonna-Quimerch.*

Caër Yves, Kermorvant.

*Lorient.*

Le Bihan Yves, 12, rue Paul-Guyesse.  
Chupin Edmond, 10, rue Merville.  
R. P. Corentin Boscher, résidence des Capucins.  
R. P. Eugène Quéau, résidence des Capucins.  
Fournier Le Ray Jacques, 45, rue du Moustoir.  
Gadon E., 15, place Alsace-Lorraine.  
Grélard Georges, 4, rue de l'Hôpital.  
Guillemin Henri, Boucherie, place Saint-Louis.  
Jéhanno André, 18, rue du Morbihan.  
Masson Louis, capitaine de corvette, 4, rue de l'Hôpital.  
Mezet Victor, Cours Carnel.  
Nicaise Robert, 10, rue Capitaine-Lefort.  
Le Roy Georges, 12, impasse Saint-Christophe.  
Ruault Victor, 25, r. Michel-Bouquet.  
Le Senn Joseph, officier mécanicien en retraite, 15, rue de la Comédie.  
R. P. Stanislas Cogneau, capucin, à Constantinople.  
Thomas René, 1, rue Vauban.  
Tuauden Joachim, capitaine de corvette, 11, rue du 62<sup>e</sup> R. I.  
R. P. Yvon Quéau, gardien, Résidence des Capucins.  
Poulighen Joseph, école libre, rue Vauban.

*Mahalon.*

Le Bihan François, Lanfiacre.  
Le Brusq Corentin, Tybiriou.  
Moalic Corentin, Kerlaouénan.

*Marseille.*

CABON Louis, ingénieur, 12, Traverse de la Madrague (M. B.).

*Meilars.*

Kérivel Jean (père), Kervénargant.  
Kérivel Jean (fils), —  
Le Moal René, Gerveur.

*Melgven.*

Goaër Pierre, Keralen.  
Gourlay Jean, Bourgneuf.  
Hervé Albert, Kerdaic.  
Horellou Albert, Moulin de Coat-Canton.

**MM. Plogonnec.**

Bourhis Pierre, Prat-Youen.  
Cariou Jean-René (fils), Kerguinou.  
COADOU Jean-Marie, Launay (M. B.).  
Cosmao Jean-Louis, Kernévez.  
FILY Alain (père), Kererven (M. B.).  
Fily Alain (fils), —  
LE FLOC'H René, commerçant, bourg  
(Membre Bienfaiteur).  
Le Floc'h Jean, bourg.  
Le Floc'h Hervé, —  
LE FLOC'H Jean-René, Kérustans  
(Membre Bienfaiteur).  
Le Grand Vincent, Lézoudouaré.  
Le Grand Henri, —  
Henry Jean, Kerdily.  
Kéroullas Toussaint, Keronac'h.  
Ligen François, Kérufé.  
Ligen Jean-René, —  
Mazéas Hervé, Krennal.  
Philippe Yves, bourg.  
Le Quéau Jean-Louis, Kerroriou.  
Seznec Jean-Louis, Nartous.  
Seznec Jean-Louis, Gréac'h-Crichen.

**Plomelin.**

Bescond Jean-Pierre, Kerguellé.

**Plomodiern.**

Brélivet Jean, Mairie.  
BRIAND Corentin, commerçant, bourg  
(Membre Bienfaiteur).  
Hénaff Jean (père), Lagadven.  
Hénaff Jean (fils), —  
Poudoulec Jean, forgeron, bourg.  
Poudoulec Yves, —

**Plonéis.**

Cornec Jean, Kerdrein.  
CORNEC Guillaume (Memb. bienf.).  
Le Dû Pierre, Kergoat.  
Léty Jean-Marie, Letty.  
Léty Jean-Louis, —  
Moënner Claude, Kerlaëron.  
Pernéz Jean-Marie, commerc., bourg.  
Pernéz René, Ménez-Braz.  
Pernéz Jean-Marie (fils), commerçant,  
bourg.

**Plonévez-du-Faou.**

Le Baut Henri, « Vins », bourg.  
Le Gaonac'h Charles, bourg.

**Plonévez-Porzay.**

Bidan Guillaume, Kerdalaë.  
Bidan Nicolas,  
Brélivet Hervé, Kergonnec.  
Kernaléguen Joseph, Kerjos.  
Kernaléguen Alexis, Cosquer.  
Riou André, Lestraon.

**Plouay.**

Naizin Louis, propriétaire au Paoü.  
Naizin, Joseph, au Paoü.  
Pavie François, Hôtel de la Place.  
Philippe Georges, bourg.

**Ploudalmézeau.**

Grannec Gilles, école libre.  
Jacob François-Marie, expert, bourg.

**Ploudaniel.**

Le Gall Auguste, Lannignès.

**Plougastel-Daoulas.**

**MM.**

Le Gall Adrien, Kernisy.  
Le Gall Jean-Claude, Penannéro.  
Gélébart Henri, bourg.  
Kervella Louis, Tinduff.  
Thomas Mathurin, maire.

**Plouhinec.**

Gentric Jean, Menglenot.  
Ladan Germain, Kerouer.  
MOURRAIN Emile, Kervoazec (M. B.).  
Rogel Alain, bourg.  
Rogel Guillaume, bourg.

**Plouyé.**

Abbé Boussard, recteur.

**Plovan.**

Guéguen Georges, Kersthéphan.

**Plözévet.**

Bolzer Christophe, Kervengar.  
Le Goff Yves, Kerfurunc.  
Guéguen Pierre, Kervinou.  
Kéravec Henri, Kerguélen.

**Pluguffan.**

Cariou Pierre, Kerhascoët.  
Cornec Guillaume, Grande-Boissière.  
Cornec René, —  
Guével Guénolé, Kerloëguen.  
Nicot Alain, Kergréis.  
Plouzenec Yves, Kergonian.

**Pluvigner.**

Le Bilhan Louis, rue Kériolet.

**Pont-Aven.**

Le Bloch Yves, rue du Quai.  
Cannévet Henri, rue Vieille-du-Quai.  
Cannévet Pol, —  
Cannévet Maurice, —  
Le Louët (docteur), maire.  
Satre Joseph, horloger.

**Pont-Croix.**

Ansquer Jean, Boulangerie.  
Donnart Louis, collège Saint-Vincent.  
Gargadenec Jean, rue des Boucheries.

**Pont-l'Abbé.**

Bargain Ignace, capitaine au cabotage.  
Abbé Le Borgne, curé-doyen.  
Cariou André, négociant, rue Ernest-Renan.

Criou Henri (père), Quincaillerie.  
Criou Henri (fils), —  
Diquélou Louis, clerc, chez M. Quéinnec.

MARÉCHAL Jacques (père), « Vins »,  
place Gambetta (M. B.).  
Maréchal Jacques (fils), « Vins », place  
Gambetta.

Le Minor.

Monot Marcel, 12, rue Pouffanc.  
STÉPHAN Guillaume, clerc chez M.  
Quéinnec (Membre bienfaiteur).  
Toulemont Joseph, Kerlouarn.  
Volant Louis, Vins et Spiritueux.

**Pont-Scorff.**

Guyomar, notaire, maire.

**Pornic.**

Coëffec Paul, 2, rue des Halles.

**MM. Pouldergat.**

LE BRUN Guillaume, maire, Couëdic (Membre Bienfaiteur).  
Le Brusq Guillaume, Kerlaouëret.  
Le Brusq Guillaume (fils), Kerlaouëret.  
Kervarec Jean, Trémibit.  
Kervarec Vincent, —

**Poullan.**

Kérivel Alain (père), Kerguirrien.  
Kérivel Alain (fils), —  
Kérivel Hervé (père), bourg.  
Kérivel Hervé (fils), —  
Olier Jean, Kérinec.

**Poullaouen.**

Lostanlen François, Goasvernou.  
Saliou Jean, Penfeunteun.  
Saliou Pierre (fils), Penfeunteun.

**Pouldreuzic.**

Guichaoua Jean-Marie, industriel, bourg.  
HÉNAFF Jean, industriel, maire (M. B.).

**Quéménéven.**

Le Page Pierre Kerligonan.

**Querrien.**

Auffret Pierre, La Villeneuve-Troadec.  
Barc René, au bourg.  
Flécher Jean-Marie, Catelouarn.  
Gallo Arthur, commerçant, bourg.  
Huon François, Quillior.  
Nadan Sébastien, Roscréis.  
Abbé Pérès, vicaire.

**Questembert.**

Degré Thomas.  
Férec Denis, Maisonnnette 409, Lézand.

**Quéven.**

Bouric Pierre, Kergalan-Vras.  
Even Marcel, Kergolan.  
Even Pierre, —  
Le Gall Vincent, Saint-Amand.  
Le Gall Vincent (fils), Saint-Amand.  
Roperh Auguste, Kérousse.  
Roperh Julien, —

**Quiberon.**

Buhé Pierre, comptable.  
Guéguen Ambroise, Port-Maria.  
Laurent Stanislas, Port-Maria.  
Miroux Charles, gérant Usine Amieux.  
Le Quellec Pierre, hôtel de l'Océan, Port-Maia.  
Le Visage Jean, directeur de Beg-eland, villa Araok.

**Quimerch.**

Gourmelen Germain, Le Squirriou.  
Le Guillou Nicolas, Taillou.

**Quimper.**

Alix Simon, 65, rue de Douarnenez.  
Allain Joseph, électricien, rue Kéréon.  
Autrou Arthur, 14, rue du Couëdic.  
Abbé Balbous, économiste, collège Saint-Yves.  
Bargain Jules, imprimerie, 1, rue Astor.  
Barré Pierre, 18, rue Elie-Féron.

**MM. Quimper (suite).**

Barré Robert, 39, rue Saint-Mathieu.  
LE BERRE Alain, industriel, près la Gare (Membre Bienfaiteur).  
Bédéric Charles, 29, rue du Palais.  
Bertholom Pierre, 10, rue Sainte-Thérèse.  
Bideau Louis, 14, rue Chapeau-Rouge.  
Bizien Georges, 1, rue Saint-Nicolas.  
Le Bigon, Yves, 38, rue Saint-Mathieu.  
Le Bec Charles, 5, rue de la Providence.  
LE BLÉVEC Marcel, 6, rue Elie-Féron (Membre Bienfaiteur).  
Bodolec Charles, 18, rue Neuve.  
BOLLORÉ Eugène, 34, quai de l'Odé (Membre Bienfaiteur).  
Bourveau Joseph, 10, place du Champ-de-Foire.  
LE BRAS Edouard, 9, boulevard Kerguén (Membre Bienfaiteur).  
CABON Charles, négociant, rue Elie-Féron (Membre Bienfaiteur).  
CATTO, entrepreneur, impasse de l'Odé (Membre Bienfaiteur).  
Le Cam René (fils), 4, rue Vis.  
CARICHON Paul, 6, rue du Parc (Membre bienfaiteur).  
Lecerf André, Quincaillerie, place Terre-au-Duc.  
LECERF Yves, Quincaillerie, place Terre-au-Duc (Membre Bienfaiteur).  
CHATALIC Hervé, Boucherie, 5, rue Saint-Mathieu (Membre Bienfaiteur).  
Chabeaux Oscar, électricien, rue Chapeau-Rouge.  
CHATALIC Louis, rue Saint-Mathieu (Membre Bienfaiteur).  
Chanoine COGNEAU, rue de Douarnenez (Membre Bienfaiteur).  
Cornic, vétérinaire, place du Champ-de-Foire.  
Chanoine CORNOU, 3, place Saint-Mathieu (Membre Bienfaiteur).  
Le Corre Jean-Marie, boucher, 35, rue de Brest.  
Courlay Yves, 4, rue du Front.  
Graff Pierre, chemin du Halage.  
Graff Robert, chemin du Halage.  
Criou Edouard (père), industriel, près la Gendarmerie.  
Criou Edouard (fils), industriel, près la Gendarmerie.  
Criou Yves (fils), industriel, près la Gendarmerie.  
Cuzon Eugène coiffeur, rue Chapeau-Rouge.  
Dantian Jean, usine, rue de Brest.  
Daoudal Joseph, 4, rue Saint-Marc.  
Daoudal Yves, 4, rue Saint-Marc.  
David Charles, Saint-Julien.  
DIEUCHO, lieutenant au 137<sup>e</sup> R. I. (Membre Bienfaiteur).  
Esun, fondeur-mécanicien.  
Feunteun Jean (père), Chaussures, rue Saint-François.  
Feunteun Jean (fils), Chaussures, rue Saint-François.  
Feunteun Henri, Chaussures, rue St-François.  
Feunteun Laurent, Chaussures, rue St-François.



**MM. Quimper (suite).**

Feunteun René (fils), 2, impasse de l'Odé.  
 Le Floch René, 36, rue Le Déan.  
 FRIANT Yves, tailleur, 5, rue de la Mairie (Membre Bienfaiteur).  
 Galès Charles, I. T. P. E., chemin de l'Hippodrome.  
 Gloaguen Joseph, 3, rue de l'Argonne.  
 Gouiffès Jean, 4, avenue de la Gare.  
 Goyat Pierre, place de Brest.  
 Le Goyat Lucien, rue de l'Hospice.  
 GRALL Louis, 2, rue du Frou (Membre Bienfaiteur).  
 Le Grand Etienne (fils), photographe, rue René-Madec.  
 Le Guellec Laurent, Likès (S. N.).  
 Le Grand Etienne, Photo, rue René-Madec.  
 Guichaoua Yves, 5, rue de la Providence.  
 Hénaff Joseph.  
 Henriot Jules, manufacturier.  
 Henriot Joseph, 72, quai de l'Odé.  
 Henriot Robert, 2, rue Astor.  
 HEURTÉ Simon, inspecteur navigation, rue Bourg-les-Bourgs (M. B.).  
 HEURTÉ Victor, capitaine au long-cours, 16, rue René-Madec (M. B.).  
 JADÉ Jean, député, rue Vis (M. B.).  
 Jézéquel Alain (père), 17, rue de l'Hospice.  
 Jézéquel Alain (fils), 17, rue de l'Hospice.  
 De KÉRANGAL Charles, avocat, rue du Palais (Membre Bienfaiteur).  
 Kéraën Louis, 8, quai du Stéir.  
 Kergoat Henri, 1, rue des Halles.  
 LIOT, propriétaire, Hôtel de France (Membre Bienfaiteur).  
 Chanoine Le Louët, supérieur, collège Saint-Yves.  
 Maguer Jean-Marie, rue du Frou.  
 MANACH Jean, inspecteur d'Assurances (Membre Bienfaiteur).  
 Manach Yves, électricien, rue Kerfeunteun.  
 Marchalot Jean, négociant, r. Kéréon.  
 Marchalot, Pont-Médard.  
 Mariel Yves, 26, rue de Brest.  
 Marzin Corentin, 1, avenue de la Gare.  
 MAUDUIT Gustave, 6, rue Verdelet (Membre Bienfaiteur).  
 Meingan Joseph, cimetière Saint-Marc.  
 Le Men Corentin, 39, rue de Brest.  
 Morvan Guillaume, 40, rue de Douarnenez.  
 MORVÉZEN Yves, Banque Loyer (M. B.).  
 Le Naour Georges, 78, quai de l'Odé.  
 Pennancach Francis, 20, route de Rosporden.  
 Parquer, 28, quai de l'Odé.  
 Péron Pierre, 47, avenue de la Gare.  
 Péron Joseph, carrossier, rue Vis.  
 Pérodeau Frédéric, quai de l'Odé.  
 PÉRODEAU Hippolyte, quai de l'Odé (Membre Bienfaiteur).  
 Poënot Pierre, 3, place Claude-Le-Coz.  
 Plouzenne Yves, place La Tour d'Auvergne.  
 Le Reste Louis, Hôtel de la Paix.

**MM. Quimper (suite).**

Le Reste Pierre, Hôtel de la Paix.  
 Restoux Joseph (fils), rue Bourg-les-Bourgs.  
 Riou H., peintre, 6 bis, rue de Douarnenez.  
 ROLLAND Paul, entrepreneur, 5, rue du Frou (Membre Bienfaiteur).  
 Le Roux Emile, place Terre-au-Duc.  
 Le Roy V., ingénieur Icam, place du Champ-de-Foire.  
 PIRIOU E., 19, rue du Chapeau-Rouge (Membre Bienfaiteur).  
 SALAUN Jean, 64, quai de l'Odé (Membre Bienfaiteur).  
 Savigny, venelle du Gaz.  
 Scouarnec Georges, 8, rue des Halles.  
 Sévère Louis, 15, rue Louis-Hémon.  
 Sévère Louis, 15, rue Sainte-Thérèse.  
 Stagnol, 7, rue Louis-Hémon.  
 TOULGOAT François, 13, rue des Boucheries (Membre Bienfaiteur).  
 Toulhoat Joseph, rue de Kerfeunteun.  
 TRÉHONY, industriel, avenue de la Gare (Membre Bienfaiteur).  
 Treussier Guillaume, 22, rue du Frou.  
 Treussier Nicolas, 22, rue du Frou.  
 Vigouroux Corentin, 78, quai de l'Odé.

**Quimperlé.**

Audren Jean (père), Cidre en gros, rue du Cimetière.  
 Audren Jean (fils), Cidre en gros, rue du Cimetière.  
 LE BERRE Léon, Imprimerie (M. B.).  
 Brient Joseph, 5, rue de Clohars.  
 Cariou Jean, Restaurant de la Gare.  
 GÉNOT Auguste, rue des Ecoles (M. B.).  
 Lancien Jean, Boucherie, aux Halles.  
 Pothier Charles, La Plaine.  
 Pothier François, La Plaine.

**Riantec.**

Germain Guy, bourg.

**Riec-sur-Bélon.**

Le Beuze Eugène, Kerenquerc'h.  
 Boulic René.  
 Bourc'his Pierre, Tissus, bourg.  
 Bourc'his Pierre (fils), bourg.  
 Gestalen Jean, Penquelen.  
 THAËRON Joseph, Gorriguer (M. B.).

**La Roche-Bernard.**

Boëttard Paul, Ebéniste.  
 Bohéas René, E. V.  
 Dérien Marcel, E. V.  
 Le Hur Joseph, 7, rue de l'Hôpital.

**Roscoff.**

BALANANT Victor, ancien député (M. B.).

**Rosnoën.**

Brélivet Jean, Kermodiern.

**Rouen**

Criou René, négociant, 16, rue Thouret.

**Saint-Brieuc.**

Le Bras Vincent, école libre, 6, rue Saint-Benoit.  
 MÉRÉSSE Henri, directeur, Société Générale (Membre Bienfaiteur).  
 ROYER Charles, 10, boulevard Gambetta (Membre Bienfaiteur).



MM. *Saint-Coulitz.*

Blouët Marcel, Penarhoat.  
Le Quéau François, Pennarun.

*Saint-Elienne.*

Lamy Jean, 2, rue Auguste-Thierry.

*Saint-Ebarzee.*

Chiquet Jean-Louis, Kerguent.  
Droal Jean, Kériscoac'h.  
Le Goff Yves, menuisier - ébéniste, bourg.  
Guéguen Jean (père), Kerguent.  
Guéguen Jean, (fils),  
Guéguen Yves,  
Riou Jean-Louis, Mougirou.  
Le Torc'h, directeur, École libre.

*Saint-Gildas-de-Rhuys.*

Berthy Fernand, Le Net.

*Saint-Goazec.*

Mahé Hervé, Ardoissières du Rick.

*Saint-Jean-Brévelay.*

Ferrand Mathurin, hôtelier.

*Sainte-Hélène.*

Danigo Philippe, Kercadic.

*Saint-Malo.*

L'Helgoualc'h Jean, Ecole, rue Toulouse.

*Saint-Pierre-Quilbignon.*

Bossard Paul, 45, rue de la Mairie.  
Quénéa Lucien, 211, rue Jean-Jaurès.  
Vincent André, 72, rue de la Mairie.

*Saint-Pierre-Quiberon.*

Rio Pascal (père), Kervihan.  
Rio André, —  
Rio Marcel, —

*Saint-Pol-de-Léon.*

Le Bigot Jean, 33, rue des Minimes.  
Créach Alain, Kerhoant.  
Créach Joseph, —  
Gestlin Francis, Kernévez.  
Gestlin Hervé, —  
Kéramoal François, Créac'h-Quésou.  
Kéramoal Jacques, —  
Kéramoal Joseph, —  
Kerbiriou Pierre, expéditeur.  
Séité François, Primeurs.

*Saint-Renan.*

Mailloux J.

*Sainte-Sabine (Dordogne).*

Guéguen Yves, cultivateur.

*Saint-Ségal.*

Guillermi Gabriel.  
Moal Yves, Kergaër.  
Le Nest Yves, Kergadalen.

*Saint-Thégonnec.*

Abhervé Louis, Penfo.  
Abhervé Joseph, —

MM. *Saint-Thurien.*

Pustoch Jean, Kerfraval.

*Saint-Yvi.*

Bleuzen Raymond, Kérancoz.  
Guillou, Jean-Marie, Kérangolven.  
Lahuec Yves, Le Créach.

*Scaër.*

Le Bihan Louis, Kerlouï.  
Boulis François, Kergoaler.  
Boulis Pierre, —  
Derrien Louis, bourg.  
Le Dez René Boulangerie, bourg.  
Le Gall Louis, Penvaquer.  
Guéguen Jean, Kernabat.  
Jaffré Félix, Boucherie.  
Pères Jean, Kervennou.  
Quintin Hervé (père), Papeterie de Cascadee.  
Quintin Hervé (fils), Papeterie de Cascadee.  
Olivier Alexis, Kériquel.  
Yaouanek Henri, Boulangerie.

*Sizun.*

Rannou Yves, Kerlodézan.  
Le Sanquer Joseph, Moulin-Neuf.

*Toulon.*

LE GOT Alexis, maître-principal, cuirassé *Jean-Bart* (M. B.).

*Tourc'h.*

Lancien Pierre, bourg.  
Quéré Henri, Kervazion.

*Tréboul.*

Doaré Eugène, Boulangerie.  
Gonidec Hervé, Trézulien.  
Joncour Yves, Boulangerie.  
Joncour Louis.

*Trégunc.*

Le Beux Corentin, bourg.  
Dagorn Yves, Kerango.

*Le Tréhou.*

Fichou Louis, Penquer.  
Soubigou Antoine, Le Mescouès.

*Tréméoc.*

Guéguen Yves, Bourg-d'en-Haut.

*Le Trénon.*

Le Grand Jean, Landreigne.  
Yaouang François, second - maître, Ker-Corentin.

*He-Tudy.*

Adam Alphonse, chef mécanicien, marine marchande.  
Guinvarch Jean, bourg.

*Vannes.*

Loréal Charles, Poignan.  
Menais Jean, négociant. 19, place des Lycées.  
Mourrain Alain, école libre.

# STATUTS

Volés par l'Assemblée Générale du 7 Juillet 1889

Approuvés par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1899

## Association. — Son objet.

Art. 1. — Il est fondé une Association amicale entre les Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, qui adhèrent aux présents statuts.

Art. 2. — Elle se compose de membres bienfaiteurs, honoraires et actifs.

22 Art. 3. — Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 22 francs au minimum. Sont membres actifs, les Anciens Elèves ayant adhéré au règlement. Pourront être membres honoraires : MM. les Aumôniers, les anciens Professeurs du Pensionnat et MM. les Présidents des Associations Amicales.

Art. 4. — L'Association a pour but :

1° De resserrer les liens d'affection qui unissent les Anciens Elèves à leurs anciens Maîtres ;

2° D'étendre et d'entretenir les relations amicales existant entre les Anciens Elèves du Pensionnat ;

3° D'exercer une sorte de patronage sur les Elèves à leur sortie de l'Etablissement en leur facilitant le choix d'une carrière ou en les aidant dans la profession qu'ils ont embrassée ;

4° De soutenir les anciens condisciples atteints par des revers de fortune, spécialement en accordant à leurs enfants des bourses ou demi-bourses au Pensionnat. Tout Ancien Elève du Pensionnat est admis, sur sa demande, dans l'Association Amicale ; cependant les mineurs devront justifier du consentement de leurs parents ou tuteurs.

## Administration.

Art. 5. — L'Association est régie par un Conseil d'administration de 15 membres, en résidence à Quimper ou dans les communes voisines.

Les séances se tiendront au Pensionnat.

Art. 6. — Le Conseil est nommé en Assemblée générale et se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. — L'élection du Conseil se fait au premier tour du scrutin, à la majorité absolue des suffrages, et si un second tour est nécessaire, à la majorité relative.

Art. 8. — Le Conseil choisit son Président, ses Vice-Présidents, ses Secrétaires, son Trésorier. M. le Directeur du Pensionnat est de droit Président d'honneur.

Art. 9. — Le Conseil fixe les frais d'administration, vote et distribue les secours, accorde des bourses, approuve les comptes du Trésorier, convoque les Assemblées générales, statue sur les cas de non admission ou de radiation, que pourrait encourir tout candidat ou sociétaire indigne, et généralement prend toutes les décisions et fait tous actes entrant dans le but de l'Association.

Enfin, chaque année, il devra présenter un compte rendu de sa gestion.

Art. 10. — Le Conseil pourra nommer un membre correspondant pour chaque centre important en dehors de Quimper.

## Assemblées Générales.

Art. 11. — Chaque année, l'Association se réunit en Assemblée générale au Pensionnat, à Quimper, pour procéder au renouvellement du Conseil, examiner les différentes communications qui lui sont faites, entendre les rapports du Secrétaire et du Trésorier, et modifier, s'il y a lieu, les statuts.

Art. 12. — L'Assemblée générale sera suivie d'un banquet.

Les membres seront prévenus par lettre du jour de la réunion et du montant de la cotisation pour le banquet.

Art. 13. — Le jour de l'Assemblée générale, une messe sera célébrée dans la chapelle du Pensionnat pour le repos de l'âme des Anciens Maîtres et Elèves décédés.

## Caisse de l'Association.

Art. 14. — La cotisation annuelle, pour faire partie de l'Association, est fixée à 18 francs. Les Sociétaires appartenant aux ordres religieux en sont dispensés ; ceux qui ont moins de 20 ans payent une demi-cotisation, soit 9 francs.

7 Art. 15. — Les versements devront être effectués, du 1<sup>er</sup> Mars au 1<sup>er</sup> Juin de chaque année, soit à M. le Directeur du Likès, soit au Trésorier de l'Association.

Art. 16. — Tout Ancien Elève, en adhérant à l'Association, est prié de verser immédiatement sa cotisation.

### Prix fondés par l'Association.

Art. 17. — Les prix des Anciens Elèves, pour l'Industrie et l'Agriculture, seront décernés, chaque année, à l'élève du Cours industriel et à celui du Cours d'Agriculture qui, par leurs habitudes de travail, leur bonne conduite, leur caractère, auront le mieux correspondu à l'éducation donnée au Pensionnat.

Art. 18. — Le Conseil, suivant ses ressources, pourra étendre cette faveur aux élèves des trois premières classes.

Art. 19. — Le Conseil déterminera, avec M. le Directeur, les ouvrages à donner en prix.

Le nom des lauréats et la mention : « Prix fondés par l'Association amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper », seront inscrits sur la couverture de chaque volume.

### Dispositions Générales.

Art. 20. — Le Conseil détermine lui-même les conditions d'administration intérieure et, en général, tout ce qui est propre à assurer le bon fonctionnement de l'Association.

Art. 21. — Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite, soit au banquet, soit dans les autres réunions de l'Association.

### Dissolution de la Société.

La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que dans une Assemblée générale réunissant au moins les trois quarts des membres composant l'Association, et à la majorité des membres présents.

Dans ce cas, les Associés nommeront, dans les formes prévues pour la nomination du Conseil d'administration, un Comité de liquidation qui sera appelé à décider de la destination à donner au fonds social.

Dans tous les cas, la demande de dissolution devra être formulée et motivée par une demande écrite, signée au moins du quart des membres inscrits, déposée et soumise au Conseil en fonctions, deux mois avant l'époque de la plus prochaine Assemblée générale annuelle. Le Conseil examinera la proposition et devra en faire son rapport à cette Assemblée générale.

Lu et adopté en Assemblée générale, le 7 Juillet 1889.

↑

GARAGE

↑

DE FOREST-AUTROU

||

4, RUE DE SALONIQUE, 4

||

(DERRIÈRE LA CASERNE) - QUIMPER

▼▼▼

▼▼▼

VENTE AUTOMOBILES TOUTES MARQUES

TOUTES RÉPARATIONS ET FOURNITURES

LOCATION D'AUTOMOBILES

Maison de Confiance

TÉLÉPHONE 1-79

R. C. QUIMPER 4.366

**COUPONS**

**ACHAT & VENTE  
DE TITRES**

**PLACEMENTS**

**RENSEIGNEMENTS**

**GRATUITS**

— SUR —

**TITRES**

**FAITES TOUTES**

**VOS**

**OPÉRATIONS**

à la

**Société Générale**

— AGENCE —

**QUIMPER**

**BUREAUX PERMANENTS**

**CHATEAULIN**

**CONCARNEAU**

**DOUARNENEZ**

**PONT-L'ABBÉ**

**BUREAUX PÉRIODIQUES**

**OUVERTS A**

**AUDIERNE, LE 3<sup>e</sup> SAMEDI**

**CAMARET, LE MERCREDI**

**CROZON, LE MARDI —**

**PONT-CROIX, LE JEUDI**

**ROSPORDEN, LE JEUDI**



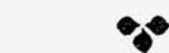
# CHABAY-BLOCH

58, rue Kéréon, 58

(place Médard)

QUIMPER

TÉLÉPHONE 1-23



Quincallerie



Ferronnerie



CORDAGES

BASCULES

BUANDERIES

FAULX & FAUCILLES

TOILES & GRILLAGES GALVANISÉS

## MAISON DE CONFIANCE

### CHAUSSURES

MARQUES SUPÉRIEURES

pour Hommes, Femmes, Fillettes & Enfants

## M<sup>ME</sup> FEUNTEUN

8, rue Saint-François

QUIMPER

CHAUSSURES DE LUXE ET DE FATIGUE

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

BAS ET CHAUSSETTES ◊ PARAPLUIES



# BULLETIN TRIMESTRIEL

## DE L'ASSOCIATION AMICALE

### des Anciens Élèves du Likès, Quimper



## La belle Vocation

---

L'enseignement libre : une des plus *fécondes* vocations qui soient.  
Les œuvres populaires paroissiales sont excellentes, certes, mais souvent elles n'agissent qu'indirectement et font du « raccommodage ».

L'enseignement libre, lui, travaille sur du neuf... Il prend une jeune intelligence et il y entre le premier... Il forme un jeune cœur et quand il l'a vraiment imprégné de divin, l'océan de boue du monde ne réussit pas toujours à l'en priver.

Sur les champs de bataille, le grand blessé mourait en appelant : « Maman !... » Que d'âmes sur le point de paraître devant Dieu, appellent l'Eglise à leur secours, parce qu'un humble maître de jadis a nommé le Christ à son premier besoin d'aimer.

### *Vocation limitée.*

Ce qui tue dans le sacerdoce, c'est l'infini des devoirs et la multiplicité sans cesse croissante des responsabilités.

Mais une école !... mais une classe !... C'est le jardin fermé... c'est l'enfant qu'on peut suivre... c'est le bien qu'on touche du doigt et qui, constaté presque chaque jour, encourage tellement !

### *Vocation exaltante.*

Penser, en voyant les enfants d'un quartier, ou d'une petite ville, ou d'un hameau : « Ils ont passé par mes mains !... Ils portent à jamais et de par moi la marque de Celui qui est la Vérité et la Vie... C'est moi qui ai suscité l'homme endormi dans l'enfant... Et aux heures graves, il se souviendra peut-être, cet enfant, des mots éternels que j'ai tant cherchés à buriner dans sa jeune âme ! »

Oui, *une des plus belles vocations.*

Ce qu'il faut c'est l'honorer davantage.

C'est soutenir le plus possible les maîtres et les maîtresses qui s'y donnent. Je le crie aux catholiques.

Qu'ils aient de plus en plus la fierté de leur enseignement libre... la fierté d'avoir de belles écoles normales... la fierté de donner à ceux qui consacrent leur vie à cet enseignement la sécurité du pain de leurs vieux jours.

×

On chantait autrefois au départ des missionnaires : Ah ! qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui s'en vont évangéliser la paix.

Aujourd'hui la Chine est à nos portes.

Bénis soient ceux qui, tourmentés d'idéal, se font religieux enseignants, ou qui n'ayant pas la vocation religieuse, viennent s'offrir dans la liberté pour enseigner et barrer chez nous, pays d'apostolat, la route à la révolution !

Ils ne voient pas encore l'immensité de leur œuvre.

Plus tard, en se retournant, ils constateront que, grâce à eux, une France chrétienne s'est constituée en pleine persécution dans la France officielle si violemment laïque.

Ils constateront que leurs mains ont tressé, de quartier en quartier, de ville en ville, le filet où le divin Pêcheur retrouve les âmes entraînées vers le vide de la réalité.

Et qu'ainsi ils ont maintenu notre tradition et sauvé l'avenir en constituant une élite populaire dont le présent bénéficie déjà.



## CHRONIQUE DE L'AMICALE

Nous apprenons au Likès le succès remporté par notre jeune ami Charles Guyader, ancien élève d'Erquelinnes et de Grenoble ; il quitte cette dernière ville avec le titre d'Ingénieur électricien diplômé de l'Institut polytechnique.

On nous affirme de source sûre qu'il fut classé dans les 10 premiers sur 120 candidats.

15 Juillet. — Nous recevons avec plaisir les résultats de fin d'année de nos Anciens d'Erquelinnes.

### 3<sup>e</sup> année. — 70 élèves.

|                    |                 |                            |                  |
|--------------------|-----------------|----------------------------|------------------|
| Guéguen Georges,   | 16 <sup>e</sup> | avec une moyenne de 15,78, | sort ingénieur ; |
| Morvan Lucien,     | 19 <sup>e</sup> | —                          | 15,32, —         |
| Laurent Stanislas, | 19 <sup>e</sup> | —                          | 15,32, —         |
| Guéguen Ambroise,  | 33 <sup>e</sup> | —                          | 15,25, —         |

Félicitations aux nouveaux ingénieurs.

|                  |              |
|------------------|--------------|
| Grélard Georges, | moyenne 14 ; |
| Couëffec Paul,   | — 13,75 ;    |
| Marzin Joseph,   | — 13,70.     |

### 2<sup>e</sup> année. — 50 élèves.

|                 |                   |                 |
|-----------------|-------------------|-----------------|
| Blouët Yves,    | 6 <sup>e</sup> ,  | moyenne 17,12 ; |
| Keravec Henri,  | 10 <sup>e</sup> , | — 16,71 ;       |
| Le Gars Joseph, | 13 <sup>e</sup> , | — 15,74 ;       |
| Le Niger Yves,  | 19 <sup>e</sup> , | — 15,24 ;       |
| Damian Jean,    | 21 <sup>e</sup> , | — 15,20 ;       |
| Morvan Alain,   | 35 <sup>e</sup> , | — 14,27.        |

### 1<sup>re</sup> année. — 70 élèves.

|                     |                   |                 |
|---------------------|-------------------|-----------------|
| Le Morzellec Louis, | 4 <sup>e</sup> ,  | moyenne 17,25 ; |
| Ferrand Mathurin,   | 21 <sup>e</sup> , | — 15,87 ;       |
| Léostic Jean,       | 43 <sup>e</sup> , | — 14,75 ;       |
| Barach Joseph,      | 55 <sup>e</sup> , | — 13,29 ;       |
| Le Hur Joseph,      | 56 <sup>e</sup> , | — 13,25 ;       |
| Le Quellec Louis,   | 63 <sup>e</sup> , | — 11,75.        |

25 Juillet. — Congrès des Amicales à Sainte-Anne. Nous en donnons à part un compte rendu détaillé.

L'Amicale était représentée par son président M. A. Le Berre, et un vice-président M. Le Gars, de Kerfeunteun ; le Likès par son Directeur et deux de ses collaborateurs. L'orage du matin avait retenu chez eux nos amis de la campagne qui avaient donné leur adhésion.

5 Août. — Nous apprenons que Joseph Stéphant, de Groix, est sorti major de 1<sup>re</sup> année. — Section des mécaniciens de la marine marchande à l'Ecole de navigation maritime de Nantes.



Toutes nos félicitations à notre jeune et vaillant travailleur, qui fait grandement honneur au Likès.

12 Août. — Bonne nouvelle. M. *Daniel*, notre ami, maire de sa commune de Plonéour-Lanvern depuis un grand nombre d'années, est promu chevalier de la Légion d'honneur. Le *Bulletin* joint ses félicitations à celles des nombreux amis du nouveau légionnaire.

---

## Les Cotisations

---

Depuis le rétablissement de notre Société en 1924, les cotisations versées par ses membres ont servi à différents buts : frais d'administration de l'Amicale, frais de Bulletin aujourd'hui trimestriel, secours à des élèves très méritants qui ont pu ainsi achever leurs études et devenir ingénieurs A. M. E. R., subventions aux élèves de l'Ecole libre de Saint-Corentin pour leur permettre de suivre les cours du Likès, aide aux fils d'Anciens Elèves admis dans notre établissement et surtout, dans ces dernières années, appui financier important à l'œuvre de première nécessité du recrutement de jeunes gens appelés à devenir des maîtres instruits, à la hauteur des exigences modernes.

Nous ne saurions donc trop remercier ceux de nos camarades — et ils sont nombreux — qui ont versé régulièrement cette modeste cotisation. Nous devons un souvenir tout particulier à ceux qui ne se sont pas contentés du chiffre de 22 francs des membres honoraires mais qui ont donné généreusement pour l'œuvre du recrutement qu'ils savent indispensable.

Pour diverses raisons très acceptables, il y a néanmoins quelques retardataires. Nous les prions de se servir du mandat-chèque ci-joint, cela nous permettra de clore au plus tôt l'exercice 1929 et de faire la répartition des fonds disponibles. D'avance nous les remercions.



## NÉCROLOGIE

---

Le 1<sup>er</sup> Juillet, on célébrait, à Plonévez-Porzay, les obsèques de *Mme Gac*, épouse de notre camarade. L'affluence énorme qui entourait le cercueil disait en quelle haute estime étaient la défunte et son mari qui, dit-on, ne compte que des amis autour de lui. Le Likès était représenté à la funèbre cérémonie par son directeur et un professeur.

Le 16 Août, une foule de parents et d'amis conduisaient à sa dernière demeure, *M. Louis Nédélec*, de Saint-Joachim, en Ergué-Gabéric. Jeune encore, il eût pu rendre de précieux services. Dieu a jugé qu'il avait noblement rempli sa tâche ici-bas. A toute la famille éplorée, nos sympathiques condoléances et l'assurance de notre pieux souvenir.

26 Août. — Grave et pénible accident. Le Likès perd l'un de ses jeunes maîtres, en villégiature à Arradon (Morbihan). Nous donnons, d'autre part, quelques détails relatifs à ce triste événement.

2 Septembre. — C'est seulement à cette date que l'on nous prévient de la mort de notre ami *André Cariou*, de Pont-l'Abbé. Nous regrettons de n'avoir pu faire part plus tôt de ce décès d'un vrai ami du Likès.

20 Septembre. — On nous fait part du décès d'*Yves Rannou*, clerc de notaire à Sizun. Fidèle ancien élève, il a fait la mort la plus édifiante, consolant lui-même ses bons parents qui ne pouvaient se faire à une si pénible séparation.

Depuis sa sortie du Likès, il fut toujours un membre actif de l'Amicale. Nous ne l'oublierons pas et nous prions sa famille entière d'agréer hommages de respectueuses condoléances.

---

### Frère Cyrille de Jésus, directeur (1884-1887)

---

Originaire du diocèse de Vannes, le C. F. Cyrille de Jésus se montra chez les Frères d'Auray, le travailleur infatigable qu'il fut toute sa vie.

Placé tout jeune au Pensionnat Sainte-Marie, où il séjourna 27 ans, il contribua beaucoup à y relever les études, et, le premier, présenta des élèves aux examens des Arts et Métiers, faisant ainsi au Collège communal une concurrence terrible et victorieuse.

Nommé Sous-Directeur en 1876, il seconda de tout son pouvoir le nouveau Directeur, Frère Conrad-Marie, et, à la mort de ce dernier, fut désigné pour le remplacer. Mais fatigué lui-même, il dut quitter le Pensionnat en 1887 et mourut en 1904, victime de ses veilles et de son labeur acharné.

Citons quelques événements qui marquèrent le directorat du frère Cyrille de Jésus.

*La musique aux processions.*

En 1885, la musique militaire faisant défaut, M. le Curé de la Cathédrale sollicita le concours de la musique du Likès.

Elle produisit une excellente impression et reparut chaque année aux processions de la ville et des environs.

Au mois d'Août de la même année, la Maison prit part à l'Exposition scolaire de Brest et obtint de belles récompenses pour différents travaux des Cours d'Arts et Métiers, Ponts et Chaussées, Agriculture...

Jaloux des lauriers de « Sainte-Marie » le Conseil municipal demanda et obtint que le Collège fût transformé en Lycée, afin de lutter plus avantageusement contre l'enseignement libre. Le discours inaugural du Lycée par M. Goblet s'en prend ouvertement à l'école du Likès et à l'administration préfectorale qui favorisa le développement de cette institution privée.

×

La Chaire d'Agriculture fonctionnait depuis 43 ans sous la direction de M. Olive. A la mort de ce dernier (1886), le Conseil Général décida de lui supprimer toute rétribution. Cependant la chaire d'Agriculture continua son œuvre bienfaisante, mais elle fut tout entière à la charge de l'Etablissement. Une commission libre, instituée par la Société des Agriculteurs de France, remplaça la Commission officielle, et les cours, qui subirent une transformation complète, furent donnés avec un succès croissant, sous la direction de M. Olive, fils.

Depuis longtemps déjà les Frères faisaient admettre des élèves aux Ecoles d'Arts et Métiers ; mais les enfants recevaient des leçons d'ajustage en ville. Le 25 Octobre 1886 fut inauguré un modeste atelier au rez-de-chaussée de la Maison Blanche, qui faisait partie des vieux Likès. Sept élèves assistaient à la première leçon donnée par M. Le Bars, maître-serrurier.

---

**Directeurs du Pensionnat Sainte-Marie (Likès-Quimper)**

---

|                    |                       |                                          |
|--------------------|-----------------------|------------------------------------------|
| 11 Février 1847,   | F. CHARLEMAGNE,       | † à Lille (Punal St-Pierre), le 21-2-95. |
| 4 Novembre 1854,   | F. DAGOBERT,          | † Visiteur à Quimper, le 13-11-79.       |
| 28 Septembre 1876, | F. CONRAD-MARIE,      | † à Quimper, le 7-4-84.                  |
| Mai 1884,          | F. CYRILLE-DE-JÉSUS,  | † Directeur à Arradon, le 30-12-04.      |
| 12 Août 1887,      | F. CYRILLE-DES-ANGES, | † à Quimper (Retraite), le 29-9-15.      |
| Décembre 1901,     | F. COLMAN-DE-JÉSUS,   | † au Likès, le 21-12-26.                 |
| 10 Août 1904,      | F. DONAN-ANSELME,     | † à Saint-Brieuc, le 20-8-25.            |





## Chronique du Pensionnat

---

*1<sup>er</sup> Juillet.* — Grand émoi en section primaire, c'est aujourd'hui l'examen du Certificat d'études primaires. Pour la première fois, les tout jeunes vont éprouver les émotions fiévreuses d'un examen.

Le soir, la joie est débordante : cinquante-neuf admis ; c'est en effet un succès inespéré.

*10 Juillet.* — M. l'architecte Chaussepied, professeur de dessin au Likès, conduit ses nombreux élèves à la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun, pour y prendre la remarquable chapelle. Voilà qui est bien pratique et qui ne déplaît nullement à notre jeunesse.

*11 Juillet.* — Traditionnelle fête des jeux, qui met tous les cœurs en gaieté et les muscles en action. Le plus acharné des concours est celui qui met aux prises la section industrielle et les autres sections. Qui l'emportera en 1929 ?

*13 Juillet.* — Distribution solennelle des prix, sous la présidence de M. le chanoine Cornou, directeur de la *Semaine religieuse* et du *Progrès du Finistère*.

Cette fête scolaire se déroule suivant le programme habituel : musique instrumentale, pièces dramatique ou comiques, chants bien rendus, nombreuse et joyeuse assistance. Dans une courte allocution — l'heure n'est pas aux longs discours — M. le Président rappelle ses années de Likès, ses anciens maîtres ; il encourage les élèves et aussi leurs formateurs dont la mission, sublime en elle-même, est si souvent entravée par la malice des hommes.

Nous donnons ici un aperçu du Palmarès.

### EXCELLENCE

| 3 <sup>e</sup> INDUSTRIELLE.                      | 2 <sup>e</sup> INDUSTRIELLE.         |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 <sup>re</sup> DIVISION.                         | Section A.                           |
| Pierre Guéguen.<br>Hervé Menez.<br>Maurice Cadic. | Ange Pasco.<br>Gabriel Fichoux.      |
| 2 <sup>e</sup> DIVISION.                          | Section B.                           |
| Section A.                                        | Jehan Le Ménéah.<br>Pierre Peuhouët. |
| Pierre Bléis.<br>André Chevallereau.              | 1 <sup>re</sup> INDUSTRIELLE.        |
| Section B.                                        | Section A.                           |
| Laurent Bertineti.<br>Michel Mat.                 | Guy Bourhis.<br>Marcel Rouat.        |



*EXCELLENCE (suite).*

*Section B.*

Jean Pichon.  
Jean Lozac'hmeur.

*3<sup>e</sup> AGRICOLE.*

Jean Miossec.  
André Feunteun.

*2<sup>e</sup> AGRICOLE.*

*Section A.*

Louis Le Montagner.  
Yves Guillermou.

*Section B.*

Yves Feunteun.  
Jean Ferraud.

*1<sup>re</sup> AGRICOLE*

*Section A.*

Pierre Le Bars.  
Louis Le Portz.

*Section B.*

Jean-Louis Goas.  
Corentin Lannuzel.

*3<sup>e</sup> COMMERCIALE.*

*Section A.*

François Jouan.  
René Lagadec.

*Section B.*

Guillaume Le Pape.  
André Mazeau.

*Section C.*

Jean Le Goff.  
Jean Furic.

*2<sup>e</sup> COMMERCIALE.*

*Section A.*

Henri Nader.  
Louis Dervout.

*Section B.*

Pierre Le Loch.  
Pierre Kerrun.

*1<sup>re</sup> COMMERCIALE.*

*Section A.*

Jean Goff.  
Célestin Le Dez.

*Section B.*

Yves Le Bras.  
Pierre Bodros.

*1<sup>re</sup> PRIMAIRE.*

*Section A.*

Jean Le Bris.  
Eugène Le Corre.

*Section B.*

Joseph Mazier.  
Thomas Peusart.

*2<sup>e</sup> PRIMAIRE.*

*Section A.*

François Le Berre.  
Paul Cabon.

*Section B.*

Sébastien Cornic.  
Jean Puech.

*3<sup>e</sup> CLASSE PRIMAIRE.*

*Section A.*

Jacques Soudain.  
Jean Le Naëlou.

*Section B.*

Jean Kerlan.  
Yves Le Foll.

*4<sup>e</sup> PRIMAIRE.*

Louis Flahaut.

*PRIX SPÉCIAUX*

*Prix offerts par Messieurs les Aumôniers à l'Elève de 3<sup>e</sup> Année, classé premier en Instruction religieuse :*

Adolphe CATTO, de Quimper.

*Prix offerts par l'Association Amicale des Anciens Elèves à l'élève de chaque Section professionnelle qui, par ses habitudes de travail, de bonne conduite, son caractère, aura le mieux correspondu à l'éducation donnée au Pensionnat.*

*SECTION INDUSTRIELLE.*

Hervé MÉNEZ, de Quimerc'h.

*SECTION AGRICOLE.*

André FEUNTEUN, de Saint-Evarzec.

SECTION COMMERCIALE.

François JOUAN, de Riec-sur-Bélon.

*Prix offert par M. A. Le Berre, président du Tribunal de Commerce, président de l'Amicale des Anciens Elèves, à l'élève classé 1<sup>er</sup> dans chaque section professionnelle :*

SECTION INDUSTRIELLE.

Pierre GUÉGUEN, de Quiberon.

SECTION AGRICOLE.

Jean MIOSSEC, de Dinéault.

SECTION COMMERCIALE.

Jean LE GOFF, de Quimper.

*Prix offert par M. Tréhony, constructeur de Machines Agricoles : un Moulin à pommes :*

André FEUNTEUN, de Saint-Evarzec.

*Prix offert par la Société française de Machines à écrire « MAP » : une miniature de Machine à écrire en bronze.*

Hervé BERNARD, de Landrévarzec.

*Un Ancien Elève offre, à titre d'encouragement, un abonnement à la « Documentation Catholique », à l'élève Hervé Ménéz, de Quimerc'h, président de la Section de Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, établie au Likès.*

22 Juillet. — Un télégramme nous apprend l'admission définitive à l'Ecole d'Arts-et-Métiers d'Erquelinnes de six de nos élèves :

Cadic Maurice et Bot Emmanuel, de Quimperlé ; Gouzien Yves et Guirriec Edouard, de Loctudy ; Pellé Jean, de Saint-Guénolé-Penmarc'h ; Ménéz Hervé, de Quimerc'h.

25 Septembre. — Publication officielle des admissions aux Ecoles de Maistrance de la Marine, à Brest et à Toulon.

Sur 12 candidats présentés à l'école de Toulon, le Likès obtient 10 nominations. — Sur 4 présentés à Brest, 2 sont admis.

Le *Bulletin* adresse ses félicitations aux maîtres dévoués et aux heureux candidats. Voici les noms de ces derniers :

|                                   |        |                  |
|-----------------------------------|--------|------------------|
| Guéguen Pierre, de Quiberon,      | classé | 8 <sup>e</sup>   |
| Guirriec Edouard, de Loctudy,     | —      | 14 <sup>e</sup>  |
| Mat Michel, de Pont-Croix,        | —      | 16 <sup>e</sup>  |
| Le Jeune Vincent, de Lambézellec, | —      | 22 <sup>e</sup>  |
| Gouzien Yves, de Loctudy,         | —      | 58 <sup>e</sup>  |
| Mourrain Pascal, de Plouhinec,    | —      | 64 <sup>e</sup>  |
| Mignon Thomas, de Plomodiern,     | —      | 82 <sup>e</sup>  |
| Gloaguen Louis, de Concarneau,    | —      | 84 <sup>e</sup>  |
| Mignon Guillaume, de Plomodiern,  | —      | 104 <sup>e</sup> |
| Brenner Pierre, de Vannes,        | —      | 108 <sup>e</sup> |
| Bosser Michel, de Pont-Croix,     | —      | 115 <sup>e</sup> |
| Guyader Mathurin, de Meslan,      | —      | 119 <sup>e</sup> |



## Cours d'Agriculture du Likès, Quimper

Ces cours établis il y a 70 ans environ par la Préfecture du Finistère comprennent chaque année une moyenne de 120 jeunes gens de la campagne qui se destinent tous à continuer les traditions de leur famille.

La Société des Agriculteurs de France a offert en Juin 3 médailles d'argent et six de bronze aux meilleurs élèves de cette importante maison d'éducation.

Voici la liste des lauréats.:

### 3<sup>e</sup> ANNÉE :

*Médaille d'argent*, Alain Le Breton, d'Ergué-Armel.

*Médaille de bronze*, François Pouliquen, de Guimiliau.

### 2<sup>e</sup> ANNÉE :

*Médaille d'argent*, J.-L. Brélivet, de Trégarvan.

*Médaille de bronze*, Charles Caër, de Châteaulin ; Jean Ferrand, de Rédéné.

### 1<sup>re</sup> ANNÉE :

*Médaille d'argent*, Alain Cogan, de Plouhinec (Finistère).

*Médaille de bronze*, Yves Guisquet, de Trégunc ; Francis Le Portz, de Pont-Scorff ; Joseph Martin, de Commana.

Les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années ont subi les épreuves d'examen établies, en Juin, par l'Office Central de Landerneau. Sur 60 candidats présentés, 58 ont été déclarés admis.

Les études de 3<sup>e</sup> année ont été contrôlées à la fin de chaque trimestre par M. Jacq, ingénieur agronome.

Voici le texte du sujet traité en fin d'année :

1<sup>re</sup> Question. — La raison et l'expérience ont montré que, dans l'amélioration des terres, il était indiqué de faire les opérations suivantes :

Drainer ou irriguer ;

Sous-soler ;

Remembrer les parcelles ;

Détruire les mauvaises herbes ;

Appliquer des engrais organiques ;

Appliquer des engrais complémentaires ;

Chauler ;

Appliquer des amendements humiques ;

Labourer profondément.

Dites l'ordre logique de ces opérations et expliquez pourquoi.

Expliquez pourquoi la destruction des mauvaises herbes passe avant l'application des engrais.

2<sup>e</sup> Question. — Que pensez-vous du contrôle laitier ?

Dites tout ce que vous savez sur cette question.

3<sup>e</sup> Question. — Vous êtes jeune, instruit, dévoué, et vous voulez mettre au service de vos camarades de la commune que vous habitez, votre savoir, votre entraînement, votre dévouement.

Comment ferez-vous ?

Comment arriverez-vous à grouper autour de vous un cercle de ruraux ? Qu'y ferez-vous ? Pourquoi agirez-vous ?

M. Jacq a tenu à féliciter les jeunes agriculteurs de leur bon travail ; sur un maximum de 60, les notes ont varié de 40 à 51. Il les a fortement encouragés à continuer dans leur milieu les études si brillamment commencées au Likès... Ces jeunes gens ont d'autant plus de mérite qu'à cette préparation professionnelle, ils ajoutent le dur labeur de la préparation au Brevet élémentaire dont le programme très étendu leur donne une culture générale qui les rend capables de rendre de grands services dans leur pays.

Ajoutons à ce court exposé que M. Tréhony, industriel à Quimper, ancien élève du Likès, a offert un moulin à pommes à l'élève qui a obtenu le premier rang comme total de notes d'examens trimestriels et de rapports d'excursions agricoles.

C'est au jeune André Feunteun, de Saint-Evarzec, que fut offert ce magnifique prix.

AR VRÔ GOZ,

*Bulletin de l'Union des Syndicats agricoles du Finistère  
et des Côtes-du-Nord du 1<sup>er</sup> Août 1929.*

---

## Résultats obtenus à divers Examens

---

### Année scolaire 1928-29

---

#### *Brevet d'instruction religieuse.*

1<sup>re</sup> Série, Culte : 23 admis.  
2<sup>e</sup> Série, Morale : 25 admis.

3<sup>e</sup> Série, Dogme : 36 admis.  
Au total : 84 diplômés.

#### *Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelines.*

Concours de 1928 : 7 admis. — Concours de 1929 : 6 admis.

#### *Ecole technique supérieure d'Erquelines.*

Concours de 1928 : Deux admis.

#### *Ecole de Navigation maritime de Nantes (section des Mécaniciens).*

Concours d'entrée en 1928 : 2 admis.

#### *Ecole de Maistrance de la Marine.*

Concours de 1929 : à Toulon : 10 admis. | Concours de 1929 : à Brest : 2 admis.

#### *Concours des P. T. T.*

Novembre 1928 : Un élève présenté et admis avec le n° 196, appelé en Janvier 1929 ; un ancien élève présenté et admis avec le n° 200, appelé en Janvier 1929.



*Brevet élémentaire.*

En 1928 : 14 admis. — En 1929 : 21 admis.

*Brevet d'Enseignement primaire supérieur.*

En 1929 : 7 admis définitivement ; 2 admissibles.

*Certificat d'Etudes. — Degré supérieur.*

|                              |                             |
|------------------------------|-----------------------------|
| <i>1<sup>re</sup> Année.</i> | <i>2<sup>e</sup> Année.</i> |
| En 1929 : 34 admis.          | En 1929 : 39 admis.         |

*Certificat d'Etudes primaires (Officiel).*

En 1929 : 59 admis.

*Examens des Bourses (Pupilles de la Nation).*

En 1929 : 5 admis.

*Institut sténographique de France.*

DIPLOME DE CALLIGRAPHIE.

Note Très Bien : 15 admis.  
 — Bien : 15 —  
 — Assez Bien : 2 —

CONCOURS DE VITESSE.

100 mots à la minute : 2 assez bien ;  
 — — 1 passable.  
 80 mots à la minute : 3 Très Bien.  
 — — 4 Bien.  
 — — 12 Assez Bien.

65 mots à la minute : 1 Très Bien.  
 — — 4 Bien.  
 60 mots à la minute : 2 Très Bien.  
 — — 7 Bien.  
 — — 3 Assez Bien.  
 — — 1 passable.  
 55 mots à la minute : 2 Assez Bien.  
 50 mots à la minute : 1 Très Bien.  
 — — 1 Assez Bien.  
 — — 1 passable.  
 40 mots à la minute : 5 Bien.  
 — — 9 Assez Bien.

## Congés du trimestre

Depuis quelques années, les sorties trop fréquentes et trop onéreuses du 1<sup>er</sup> jeudi du mois ont été remplacées par une sortie unique dans le trimestre, c'est ainsi que nous avons établi le congé de l'Armistice. Cette année, le 11 Novembre tombait un lundi, le départ a eu lieu le samedi 9 et la rentrée le soir du lundi.

Néanmoins, comme de coutume et à titre d'encouragement, les élèves qui ont mérité leur Billet d'honneur — 1<sup>er</sup> degré — ont pu partir la veille au matin et comme compensation il y a eu classe toute la journée du jeudi 7 Novembre. Cette façon d'opérer produit les plus heureux résultats et elle permet aux parents de féliciter, de récompenser l'enfant remarquable par sa bonne conduite et son ardeur au travail.

La sortie de Noël reste fixée au 27 Décembre avec possibilité du départ devancé de 24 heures, dans les conditions fixées plus haut.



---

## NOUVELLES RÉFECTIONS

---

Le vieux Likès continue à se rajeunir, c'est bien un peu vrai ; cependant nous en sommes toujours à la période des travaux obligatoires, hélas !

Les premières années qui ont suivi le bannissement — 1906 — puis surtout celles de la guerre ont mis l'immeuble — certains locaux notamment — dans un tel état de délabrement qu'il a fallu dix ans pour les restaurer tout en les modernisant et les rendant conformes aux lois de l'hygiène.

Restait encore les urinoirs et les w.-c. Etablis au temps des FF. Capréole et Crescentien, ils ont donné toute satisfaction pendant de nombreuses années, mais la petite quantité d'eau employée, le défaut de pente dans les longues canalisations devaient amener avec le temps l'inévitable catastrophe. Que faire puisque la *Science* n'a pas encore supprimé ces petites loges si encombrantes parfois, si malodorantes toujours ? Pas d'autre remède que la démolition complète et la reconstruction à l'instar des w.-c. des gares, des établissements publics ou des nouvelles écoles. C'est ce travail qui vient d'être entrepris et qui, prochainement, sera achevé.

Nous entreprendrons ensuite, dans la mesure de nos ressources prévues, l'agrandissement des ateliers. Nous voudrions que nos jeunes agriculteurs puissent apprendre à travailler le bois, à faire une petite réparation de forge ou de serrurerie, à entretenir ou à réparer une installation électrique, à connaître les différents moteurs en usage courant, en un mot à faire les nombreux petits travaux d'entretien ou de réparation urgente nécessités par la machinerie moderne et les progrès croissants de l'outillage et de l'éclairage.

---

## AU LIKÈS

---

Par décision du Conseil d'administration de la Société Anonyme « LE LIKÈS », en date du 1<sup>er</sup> Septembre dernier, M. Guégan François, sous-directeur du Likès, devient désormais directeur des services scolaires du Pensionnat Sainte-Marie.

Son dévouement passé est un sûr garant des progrès futurs du Pensionnat.



## Le Congrès des Amicales de l'Enseignement Catholique de l'Ouest

Sainte-Anne d'Auray, à la veille du grand pardon, a donné asile aux amicales de l'enseignement catholique de Bretagne, réunies dans leur premier congrès.

Combien réunissait-il d'adhérents ? Plus d'un millier, puisque le super-banquet comptait près de 1.100 couverts.

La journée fut donc bonne par le succès ; pittoresque par la diversité des costumes régionaux qui formaient une exposition ; exubérante par toute cette jeunesse débordante de vie et chatoyante par la richesse des atours.

L'orage, même, vint y mêler sa voix formidable puisque le tonnerre ne cessa de ponctuer les discours de l'après-midi, en même temps que la pluie violente ne cessait d'applaudir à sa façon, sur la toiture du théâtre, obligeant les orateurs à faire vibrer le grand jeu de leurs cordes vocales.

### *La journée.*

Elle débuta par la messe, célébrée à l'autel majeur de la Basilique ; puis au hasard des rencontres et des amitiés, les groupes s'étagèrent au petit bonheur, sur les gradins de la vaste salle du théâtre de Sainte-Anne-d'Auray, tout juste suffisante pour contenir la nombreuse assistance d'amicalistes et les maîtres et maîtresses de l'enseignement qui avait répondu à l'appel des organisateurs.

Sur la scène, l'évêque de Vannes, Mgr Tréhieu, préside, entouré de MM. Guillevic, vicaire général ; Poupon, président général de la Fédération des Amicales de France ; de Langlais, président de la Fédération régionale ; le chanoine Le Dugue, directeur des œuvres diocésaines de Vannes ; le chanoine Déan, directeur des œuvres diocésaines de Rennes ; le chanoine Salomon, de Quimper ; le chanoine Gadiou, de Saint-Brieuc ; le chanoine Quelven, supérieur du petit séminaire de Sainte-Anne ; MM. Génétay, Cocho, René Paturel, Le Jamtel, Le Goffic, des Côtes-du-Nord ; Meyric, de l'Union du Sud-Est ; le frère Berchmans, des écoles chrétiennes ; Normand et André, de Vannes, etc....

Parmi les Amicales représentées, citons celles de Lorient, Saint-Nicolas-du-Pélem, Ploërmel, Quimper, Vannes, Guingamp, Carhaix, Rennes, Saint-Méen, Fougères, Lesneven, Paimpol, Vitré, Landerneau, Redon, Pontivy, Crozon, Quiberon, Pont-Croix, Pluvigner, Lambézellec, Loudéac, Brest, Saint-Brieuc, Quimperlé, Saint-Malo, Dinan, Châteaulin, etc....

En ouvrant la séance, Mgr Tréhieu se déclare fier de présider le premier congrès des Amicales, qui coïncide avec les noces d'argent de la Fédération. Il se félicita du choix de Sainte-Anne-d'Auray et évoqua l'image de Nicolazie. Il chanta la gloire de Sainte Anne et de la Vierge. Il affirma la fidélité de la Bretagne au Christ-Roi.

Il eut pour le président général, M. Poupon, une pensée toute particulière, après avoir salué la présence des délégués des Amicales et rendu un reconnaissant hommage aux maîtres et aux maîtresses de l'enseignement libre, qui, s'ils n'ont ni l'influence ni le pouvoir, ont quelque chose de supérieur à tout le reste : le cœur.

Puis M. le chanoine Salomon, directeur des œuvres d'enseignement de Quimper, parla avec sagesse et humour. Il étudia les moyens de défense de l'enseignement libre et, parmi l'arsenal mis à sa disposition, il choisit, comme la meilleure arme : l'Amicale, largement ouverte à tous, non seulement aux anciens élèves, mais aussi aux amis de l'enseignement libre. Et à ces Amicales, il demanda quoi ? Non une inscription passive et le versement d'une cotisation, mais une propagande de tous les instants, à l'école et en dehors de l'école ; une organisation qui ne soit pas seulement un numéro d'ordre sur un papier quelconque et ne donnant signe de vie qu'une fois par an, autour d'une table de banquet, mais une chose vivante, s'occupant de ses adhérents, les épaulant dans la vie, partageant leurs joies et les soutenant au milieu des épreuves.

Pour atteindre ce but, il préconisa la formation individuelle pour pouvoir acquérir les qualités solides qui font la force et qui sont nécessaires aux dirigeants.

Mgr Tréhiou, en quelques mots, tira la leçon de l'exposé de M. Salomon, et, après quelques précisions de M. Poupon, M. de Langlais prit à son tour la parole.

Ce fut pour esquisser une rapide revue de la vie de l'Union Régionale, qui compte aujourd'hui, après deux années de propagande, 129 amicales. Pour toutes, la question budgétaire se pose, parce que la plupart entendent faire œuvre utile : doter des bibliothèques, installer des cours d'orientation professionnelle et des cours d'adultes, et insuffler à l'âme des générations nouvelles, qui semblent s'anémier, un souffle de vie puissant et régénérateur.

Aux applaudissements de l'assistance, M. de Langlais termina sur la beauté du rôle des instituteurs et institutrices, que Mgr Tréhiou souligna une fois encore en disant ses remerciements au rapporteur, et sa confiance dans la force du mouvement des Amicales. Ce fut pour lui l'occasion d'évoquer les grands noms de Montalembert, de Lacordaire, de Ravignan, de Dupanloup et de Veuillot, dont l'action fit corps avec les libertés qu'ils conquièrent.

#### *Le bureau des Amicales.*

Elaboré en séance des délégués des Amicales, le bureau définitif fut soumis à la ratification de l'assemblée :

Président, M. de Langlais (Vannes) ; vice-présidents, MM. de la Carrière (Rennes), amiral Exelmans (Quimper), Le Jamtel (Saint-Brieuc), chanoine Le Dugue (Vannes) ; trésorier, M. René André (Vannes) ; secrétaire général, M. l'abbé Levesque (Vannes).

#### *Le banquet.*

Sous le vaste préau du Petit-Séminaire, fleuri et pavoisé, près de 1.100 couverts, avons-nous dit, s'alignaient sur d'immenses tables recouvertes de nappes blanches. Sur fond d'azur, la statue de Sainte Anne dominait les agapes admirablement servies, et avec célérité, par l'administration du Petit-Séminaire qui a droit à tous les éloges pour ce tour de force.

Aussi, lorsque M. de Langlais se leva pour remercier ses hôtes et porter le premier toast, eut-il un mot spécial pour les organisateurs du matériel.

M. le Président de l'Union du Sud-Est salua la Bretagne qui est entrée résolument dans la voie de l'action pour l'entr'aide sociale et la justice scolaire.



M. Poupon, président général, rappela fort spirituellement ses voyages en Bretagne, pour qu'arrive le règne du Christ dans l'école et par l'école, et porta à la santé du Pape Pie XI.

Mgr Tréhieu dit une fois encore sa reconnaissance à tous et, en particulier, à M. Poupon, au représentant de l'Union du Sud-Est, aux diocésains de Rennes, de Saint-Brieuc et de Quimper.

— Vous avez raison de lutter pour l'école catholique, car là est l'avenir et l'espérance. Propagez et développez l'amour du Christ, sa doctrine, à laquelle se ramène toute civilisation, et qui se joue admirablement des événements puisque aujourd'hui nous saluons avec joie l'heure solennelle où le Pape Pie XI — le Pape des écoles — sort librement du Vatican, où les adversaires de l'Eglise s'étaient juré de l'enfermer toujours.

#### *L'après-midi.*

A nouveau, la salle de théâtre se trouva remplie ? Une heure durant, M. le chanoine Hidrio, directeur diocésain de l'enseignement de Saint-Brieuc, rapporta la question de l'enseignement libre en Bretagne, travail précis de statistique des écoles publiques et privées, travail qui situa la crise du personnel. C'est pour le rapporteur l'occasion d'un fort appel au dévouement.

« Si l'Eglise, dit-il, fonde des écoles, ce n'est pas dans un but de domination, mais pour enseigner et élever les âmes ». La crise financière n'est pas non plus à dédaigner. Pour y remédier, il propose l'application de la répartition scolaire parce qu'il faut que les maîtres puissent vivre de leur travail. Il demande d'intensifier la propagande de représentation scolaire pour se libérer du fétichisme officiel.

Pour clore, M. Henri Poupon se leva. Il répara quelques omissions et eut un mot aimable pour les représentants de la presse.

Avec lui, la séance, malgré l'orage, va prendre un caractère pittoresque au moyen des nombreuses vérités qu'il distribuera comme une précieuse manne à son auditoire.

C'est d'abord un cours d'histoire des lois scolaires qu'il tracera très rapidement.

A son avis, la bataille scolaire a été perdue dans l'organisation de 1881, mais si en 1904, le gouvernement avait rencontré les efforts des Amicales, peut-être eût-il regardé à deux fois avant d'appliquer ces lois d'exception et contre lesquelles proteste l'honnêteté politique. Il définit le rôle des Amicales et celui des Associations diocésaines et des Fédérations régionales. Elles ont leur mot à dire. Ceux qui, attendent le mieux d'un coup d'Etat, d'un coup de force ou d'un miracle, vivent dans les chimères.

La victoire sera à ceux qui sauront la mériter, à ceux qui ont confiance dans le bien, à ceux qui donnent au travail une constante application.

Sa parole ardente évoqua encore les grands noms de Montalembert, de Lacordaire. Il termina sur des paroles d'espérance que reprit Monseigneur Tréhieu, en le remerciant chaleureusement.

#### *A la Basilique.*

Avec les premières vêpres, à la fête de Saint-Anne, se termina le congrès. M. le président général Poupon lut la formule de consécration et Monseigneur donna à la foule immense la bénédiction du Saint-Sacrement.

A. B.



## Saint Jean-Baptiste de la Salle et son œuvre

### L'Instituteur des Instituteurs (1)

C'est sous ce titre très heureusement choisi que M. Fernand Laudet, membre de l'Institut, nous présente saint Jean-Baptiste de la Salle. C'est bien, en effet, auprès de l'humble fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes que, depuis plus de deux siècles, tous les maîtres de l'enfance et de la jeunesse ont cherché des leçons et des exemples. Ses créations, ses innovations ont été adoptées et imitées par ceux-là mêmes qui étaient les plus éloignés de ses conceptions religieuses. Ce sont ces nouveautés qui étonnèrent et scandalisèrent ses contemporains et qui lui valurent tant de contradictions et tant d'épreuves.

C'est ce que M. Laudet met en lumière avec le talent qui lui est coutumier et dans une langue précise et élégante.

Combien elle est curieuse la vie de ce fils de famille qui avait tous les dons en partage, un physique agréable, la noblesse, la fortune, la culture de l'esprit et qui a vécu pauvrement pour se dévouer aux plus petits, aux plus humbles ! Pourvu à l'âge de seize ans d'une charge de chanoine à la cathédrale de Reims, il pouvait aspirer aux plus hautes dignités ecclésiastiques : bientôt il quittait tout, résignait ses fonctions, abandonnait son patrimoine pour réunir autour de lui de modestes maîtres d'école, pour les former à la vie religieuse et préparer ainsi les instituteurs des enfants du peuple.

On ne peut pas dire qu'il ait suivi un plan conçu de toutes pièces et arrêté d'avance. Cédant à une mystérieuse impulsion de la Providence, il commença dès sa jeunesse à s'intéresser aux écoles populaires et à leurs maîtres ; puis il fut amené à recevoir à sa table et sous son toit quelques hommes de basse condition qui se destinaient à cette vocation. Et il ne tarda pas à comprendre qu'il fallait leur donner une règle et un chef, créer en un mot un institut religieux. C'est ainsi que pas à pas il avança dans la voie où visiblement la main de Dieu le conduisait.

Il y avait alors dans un certain nombre de villes, à Reims notamment, quelques écoles gratuites pour les enfants des pauvres.

Mais les maîtres, recrutés à l'aventure, manquaient d'instruction et de formation. Il fallait donc les grouper, créer pour eux des espèces de séminaires, les préparer par le travail et la piété à leur austère mission. Ce fut l'œuvre de Jean-Baptiste de la Salle. « Il n'inventa pas l'école primaire, mais il la développa et la poussa jusqu'à ses limites rationnelles. Il assura l'enseignement gratuit de la classe pauvre, mais surtout *il forma des instituteurs*, et c'est à ce titre qu'il mérite d'être appelé l'Instituteur des instituteurs. »

Dans son dictionnaire de pédagogie, M. Buisson attribue à la Convention le mérite d'avoir conçu la généreuse pensée de fonder des établissements où pourrait se former et se recruter le personnel enseignant des écoles primaires. Rétablissons la vérité : C'est Jean-Baptiste de la Salle qui le premier a compris la nécessité de préparer des maîtres d'école capables. Et l'on peut dire que la création de l'Institut des Frères, 24 Juin 1682, marque l'une des dates les plus importantes dans l'histoire de l'enseignement primaire en France.

(1) *L'Instituteur des instituteurs : Saint Jean-Baptiste de la Salle*, par Fernand LAUDET, de l'Institut. — Maison Alfred Mame et fils, Tours (agence à Paris, 6, rue Madame, VI<sup>e</sup>).

Il fut encore un novateur en fondant les écoles dominicales. Il voulait par cette école du dimanche venir au secours des adolescents qui étaient obligés de travailler toute la semaine pour gagner leur vie. Les élèves les moins avancés apprenaient la lecture, l'écriture, l'orthographe et le calcul, comblant ainsi les lacunes de leur première instruction ; aux plus capables on enseignait la géométrie, l'architecture et le dessin. Ces exercices étaient suivis de leçons de catéchisme et d'exhortations spirituelles.

Nous voyons là en germe les patronages, les cours d'adultes, les œuvres postcolaires.

A l'école dominicale que Jean-Baptiste de la Salle avait ouverte au faubourg Saint-Antoine, les jeunes apprentis accouraient en grand nombre : ils y trouvaient, avec l'instruction religieuse, des leçons de dessin et de mathématiques.

C'est à cette école spéciale que M. Duruy faisait allusion et rendait hommage dans l'exposé des motifs du projet d'enseignement technique qu'il présentait en 1867. « C'est à l'abbé de la Salle, disait-il, que la France est redevable de la mise en pratique et de la vulgarisation de cet enseignement qui, s'il eût été régularisé, aurait avancé d'un siècle l'organisation des écoles d'adultes, et même de l'enseignement secondaire spécial dont notre temps s'honore à si juste titre ».

A Rouen, à la fin de sa vie, il étendait encore le champ d'action de ses frères : au pensionnat de Saint-Yon, il conçut le dessein de préparer à la vie pratique, par un enseignement approprié, les jeunes gens qui se destinaient au commerce et à l'industrie. « On leur enseignait tout ce qui peut concerner le commerce, la finance, le militaire, l'architecture et les mathématiques, en un mot tout ce qu'un jeune homme peut apprendre, à l'exception du latin. »

N'est-ce pas le point de départ de l'enseignement primaire supérieur et même de l'enseignement moderne ?

Oui, l'abbé de la Salle fut un précurseur, et l'Institut qu'il a créé a toujours donné l'exemple du progrès et de la marche en avant.

M. Fernand Laudet retrace à grands traits l'histoire des Frères depuis la mort de leur fondateur. Il montre tout ce qu'ils ont fait pour les classes populaires et les éminents services qu'ils ont rendus à la France et à l'influence française dans le monde entier.

Tout cela n'a pas empêché la proscription : par l'unique loi de 1904, tous leurs établissements de France ont été fermés, et le recrutement de leurs établissements à l'étranger s'est trouvé gravement entravé.

Le projet de loi adopté par la Chambre et qui sera, espérons-le, ratifié par le Sénat, rendra aux congrégations missionnaires un peu plus de liberté ; l'Institut des Frères en profitera.

Mais il est permis de se demander comment on s'obstine à refuser sur le territoire français le droit d'enseigner à des hommes qui, on est obligé de le reconnaître, servent par leur science, par leur vertu, par leur patriotisme, la cause de notre pays chez les nations étrangères. C'est une grande injustice qu'il faudra bien un jour réparer !

M. Fernand Laudet a donc été bien inspiré en retraçant la vie de cet homme admirable, qui a vraiment aimé les enfants du peuple et qui a voulu former pour eux les meilleurs des instituteurs. Son œuvre, son Institut, établi au prix de tant de peines et de sacrifices, fait honneur à la France autant qu'à l'Eglise. Il est bon de le répéter : et c'est la leçon qui se dégage de l'excellent volume que nous avons tenu à présenter et à recommander aux lecteurs de notre *Bulletin*.

DELOM DE MÉZERAC.





## Pourquoi on a chassé les Frères des Ecoles chrétiennes

« L'Université ne pouvait pas lutter contre eux. » — C'est ce qu'affirme le philosophe matérialiste libre-penseur Gustave LE BON.

Je viens de relire dans la Psychologie de l'Éducation du libre-penseur Gustave Le Bon, le chapitre qui traite de l'enseignement congréganiste.

Je voudrais pouvoir le reproduire en entier, mais la place fait défaut. Ce serait pourtant une utile lecture, à l'heure où la question des Congrégations reprend une telle acuité.

Citons seulement ce passage :

« On n'eût guère pensé, écrit M. Gustave Le Bon, que les Frères des Ecoles chrétiennes, jadis relégués dans l'enseignement primaire le plus humble, arriveraient à faire une très sérieuse concurrence à l'Université dans l'enseignement secondaire et supérieur.

» *En quelques années, leurs progrès ont été foudroyants.* Dans nos Grandes Ecoles, l'Ecole centrale, notamment, sur les 134 élèves présentés par eux en dix ans, les neuf dixièmes ont été reçus. Ils avaient 30 établissements qui donnaient l'enseignement secondaire.

En outre, *le seul enseignement agricole véritable était dans leurs mains.* Ils possédaient des fermes de 35 hectares, où les élèves recevaient une instruction pratique et obtenaient tous les prix dans les concours.

Ils dirigeaient également *des Ecoles commerciales et industrielles* sans rivales. Et alors que *nos établissements d'instruction coûtent si cher à l'Etat*, les leurs rapportaient des dividendes aux commanditaires qui avaient prêté des fonds pour les créer.

» Toutes ces observations sont déjà de l'histoire ancienne. *L'Université ne pouvant lutter contre l'enseignement des Frères a obtenu qu'il fût supprimé.* Les professeurs durent aller porter leurs méthodes dans les pays étrangers qui les ont reçus à bras ouverts. »

M. Gustave Le Bon conclut :

« *Je ne suis pas suspect, je pense, de cléricalisme, mais j'avoue que si j'étais ministre de l'Instruction publique, mon premier acte serait de nommer directeur de l'Enseignement Primaire et Secondaire en France le Supérieur des Ecoles chrétiennes qui a obtenu de tels résultats.*

» On est libre d'avoir, au point de vue religieux, des opinions différentes des Frères, mais *nous devons tâcher d'acquérir assez d'indépendance d'esprit pour reconnaître leur supériorité, surtout quand elle est aussi manifestement écrasante.*

» Le Directeur de tels maîtres mériterait une statue. *Leur sauvage expulsion doit être considérée comme un désastre national.* »

M. Gustave Le Bon, nous le rappelons, est un philosophe matérialiste qui ne peut pas être taxé de faiblesse sentimentale à l'égard des congréganistes. Son jugement se base sur des faits. Il n'en a que plus de poids en raison même de son objectivité.



## UN SAVANT DE CHEZ NOUS

Il y a quelques mois, le gouvernement français faisait chevalier de la Légion d'Honneur un Frère des Écoles chrétiennes qui depuis trente-neuf ans fait aimer la France au Chili. Le cas du frère Lucius-Émile n'est pas isolé : nombreux sont les frères français qui font là-bas honneur à leur patrie.

Le frère Claude-Joseph, un bon religieux, un savant authentique et ce qui ne gâte rien, au contraire un gâs de chez nous, un Breton.

Il naquit à Lalleu, dans le canton du Sel (Ille-et-Vilaine), le 26 Mars 1892. Il s'appelait dans le monde Hippolyte Janvier ; il se nomme en religion frère Claude-Joseph.

Il est au Chili, lui aussi, et sans doute un jour prochain sera-t-il chevalier de la Légion d'Honneur. Du moins il le mérite.

Il fit ses études dans les écoles spéciales de sa Congrégation : Irun (Espagne), Bordeaux, Lembec (Belgique). Il arriva au Chili, comme professeur de sciences en 1914. Il enseigna au collège de la Salle de Santiago, à l'École Normale, à l'Institut Saint-Joseph de Temuco.

Dès sa venue au Chili, il s'appliqua à l'étude de la faune et de la flore du pays, recueillant un herbier de 40.000 plantes qui représente 3.500 espèces étudiées et déterminées, avec la collaboration des spécialistes des États-Unis.

Son attention s'est surtout portée sur la vie et les mœurs de 300 espèces d'insectes. Il a réuni une très importante collection biologique conservée dans les musées du Chili, de Paris, Washington et Berlin.

Dans son numéro du 1<sup>er</sup> Décembre 1926, le périodique scientifique bien connu *La Nature* parle longuement des travaux de F. Claude-Joseph sur les insectes prédateurs, dignes de fixer l'attention de tous les entomologistes.

Depuis 1923, le Gouvernement français lui alloue une rente annuelle pour l'aider dans ses études, et le Gouvernement chilien l'a chargé, en 1925 de voyages scientifiques dans les provinces du Sud.

Le F. Claude est membre de plusieurs sociétés scientifiques et il publie ses recherches dans des Bulletins spéciaux de France et du Chili.

Depuis 1919, où son premier article traite des araignées, il a donné de nombreux travaux, dont une trentaine de grande valeur.

Il vient d'étendre ses recherches aux mœurs des *Araucans*. Il étudie spécialement leurs aptitudes pour les arts décoratifs et industriels, leurs bijoux d'argent, leurs tissus simples ou complexes, aux riches couleurs. De nombreuses photographies, et des dessins à la plume accompagnent le texte de son ouvrage.

Le frère Claude-Joseph est un savant...

Et pourtant des lois françaises lui interdisent d'enseigner en France. C'est une honte ! Il faut réclamer inlassablement l'abrogation de ces lois.

J'entends bien la réponse : ce ne sont pas des hommes comme le frère Claude-Joseph que veulent frapper les lois de 1901 et de 1914, c'est la Congrégation. Oui ? Mais où donc le frère Claude-Joseph a-t-il puisé le goût des recherches scientifiques ? Dans les traditions de son Institut. Où les centaines de savants qui se cachent sous l'habit religieux et la

bure monastique ont-ils appris l'art souverain de se plier à de dures disciplines intellectuelles ? Dans la règle de leur Ordre.

Il ne suffit donc pas de rendre hommage à ces Religieux éminents. Les Congrégations qui les ont formés, rendent au pays et à la science des services inappréciables. En retour elles ne demandent que le droit commun. Il ne serait que juste de le leur restituer.

---

## ❧ VARIÉTÉS ❧

---

### *L'Abbé Desgranges en réunion publique*

---

Je me revois encore dans cette salle de bal qui s'ouvrait tout à côté du port : larges glaces encadrées de guirlandes en papier, lustres en verroterie, pancartes dont les recommandations révélaient les mœurs singulières des habitués de ce dancing.

Le bureau et moi, nous sommes installés dans une sorte de loge où sévit ordinairement l'orchestre. Je parle depuis un quart d'heure sur les retraites ouvrières — on s'en occupait alors ! — mais je ne soulève guère l'enthousiasme de ce public de pêcheurs, de débardeurs et de marins.

Une voix avinée me crie :

— *Dis donc, citoyen curé, c'est vrai qu'il y est resté trois jours, Jonas, dans le ventre de la baleine ?* (Rires étouffés.)

Je continue ma conférence. L'interrupteur pose de nouveau sa question. C'est un pauvre être difforme qui défie toute description : grosse tête blondasse, avec un nez, sorte d'aubergine bourgeonnante et rutilante, des lèvres en rebords de vase, des yeux éteints et chassieux, une blouse, un gilet, du linge, lavés seulement les jours de pluie, qui n'ont plus de couleur, mais dégagent, dans le bain-marie de la salle surchauffée, une odeur agressive qui incommode visiblement les voisins.

— *Dis donc, citoyen curé, c'est vrai qu'il y est resté trois jours, Jonas, dans le ventre de la baleine ?*

J'ai bien failli perdre patience, ce qui, pour un orateur de réunion publique, est la pire des fautes. Grâce à Dieu, je me contiens et je retrouve même le sourire, car les apparences lamentables de mon antagoniste me suggèrent une idée drôle qui se coule, instantanément, dans la réponse que voici :

— Mon vieux, cette histoire-là, elle s'est passée il y a bien longtemps ! Jonas est-il resté trois jours dans le ventre de la baleine, est-il resté un peu plus, est-il resté un peu moins, je ne puis te le dire au juste. *Mais ce que je sais bien, c'est que si c'était toi qu'elle avait avalé, la baleine, au bout de vingt-quatre heures au plus, elle l'aurait... dé...barqué !*

Ce mot, que j'adoucis, produit une impression énorme. Eclats de rire, trépignements, crépitements d'applaudissements et de bravos, disent l'allégresse de cette foule !

Etourdi par ma réplique, achevé par cette tempête de cris, mon pauvre interrupteur baisse la tête, tangué, se penche lamentablement

comme un bateau qui donne de la bande, vire instinctivement du côté de la porte et disparaît dans les ténèbres extérieures.

Lorsque l'effervescence est apaisée, un grand marin osseux, au regard vif, dont une magnifique moustache barre la figure, essaye de rétablir la situation à l'avantage de son parti, en me faisant observer que ma réponse est beaucoup plus comique que péremptoire.

— Mon cher Monsieur, vous allez au-devant de mes désirs, et, puisque cette question vous intéresse beaucoup plus que celle des retraites ouvrières...

*Une voix.* — Ce sont des retraites pour les morts ! (Rires).

— Soit. Alors, n'en parlons plus, et je vais m'expliquer sur la très intéressante, quoique très ancienne histoire de Jonas...



*Cet enfant est frisé, parfumé, habillé avec un tel luxe qu'on le prendrait pour un Adonis à placer sur les autels de Diane. Mais que voulez-vous ? c'est l'idole de sa mère : on se tait, on se dissimule, on adore !*

Saint LÉONARD DE PORT-MAURICE.

---

*Le Gérant : H. QUERSY.*

---

# LIBRAIRIE LE GOAZIOU

7, RUE SAINT-FRANÇOIS (PRÈS DES HALLES)

R. C. QUIMPER 4.203 **QUIMPER** (FINISTÈRE)

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET CLASSIQUE  
HISTOIRE ■ SCIENCES ■ AGRICULTURE  
RELIGION ■ LIVRES POUR LA JEUNESSE  
LIVRES SUR LA BRETAGNE ET EN BRETON

CHOIX PERMANENT DES  
MEILLEURS LIVRES ET  
DES COLLECTIONS ....  
MÉRITANT D'ÊTRE RECOMMANDÉES



LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU  
PROCURE ET EXPÉDIE  
TRÈS RAPIDEMENT  
TOUS LES OUVRAGES DEMANDÉS



VENTE A CRÉDIT : LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU  
A ORGANISÉ LA VENTE A CRÉDIT DES GRANDS  
.... OUVRAGES PAYABLES PAR MENSUALITÉS ....  
LUI DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES

PAPETERIE, CARTES D'ÉTAT MAJOR  
STYLOGRAPHES, GRAVURES .....

PAPIER A LETTRES ET TOUS  
ARTICLES DE BUREAU .....

**TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE LITHOGRAPHIE**

# BANQUE RENÉ LOYER

Chèques postaux, 488 RENNES

Fondée en 1913

R. C. Rennes, 6066

11, Quai Lamennais, 11 - RENNES

## Agence de QUIMPER

16, rue du Parc

TÉL. 3-34

## PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA BANQUE

PLACEMENT DE FONDS & CONSEILS D'ARBITRAGE

Souscriptions à toutes les Émissions

DÉLIVRANCE DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

*Achat immédiat (Argent de suite) des Bons non échus et de toutes valeurs.*

ORDRES de BOURSE au Comptant et à Terme  
sur toutes les places Françaises et Étrangères.

PAIEMENT DES COUPONS AUX MEILLEURS COURS DES CHANGES

Paiement et délivrance de Chèques sur la France et l'Étranger.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS

Achat et Vente de toutes Monnaies étrangères

## ÉPARGNANTS !

C'est pour vous qu'a été créée

## l'Ouest-Capitalisation

*Société Anonyme au Capital de DEUX MILLIONS DE FRANCS*

*Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'État.*

**Siège Social : 11, quai Lamennais — RENNES**

dont les dirigeants vous sont bien connus.

Confiez-lui vos économies en lui souscrivant un ou plusieurs de  
ses titres ; **il n'en existe pas de plus avantageux !**

SOUSCRIVEZ un ou plusieurs Titres de 3.000 francs payables  
10 ou 20 francs par mois ou des Titres de 10.000 francs payables  
30 ou 50 francs par mois et remboursables par tirages ou au plus  
tard en 15 ou 25 ans suivant les séries.



# Y. Cosquer

20, Rue Kéréon, 20 - QUIMPER

## AGENCE RÉGIONALE

DE LA  
C<sup>IE</sup> du **RONEO**

ORGANISATION MODERNE DE BUREAUX

CLASSEURS VERTICAUX  
DUPLICATEURS, COPIEURS  
- RONEODEX -  
MEUBLES DE BUREAUX

## AGENCE RÉGIONALE

— DE LA SOCIÉTÉ —

des Machines  
à écrire → **MAP**

VENTE - ÉCHANGE - LOCATION  
RÉPARATION DE MACHINES  
- TRAVAUX DE COPIES -  
COURS DE STÉNO-DACTYLOGRAPHIE

TÉLÉPH. 2-24

— R. C. QUIMPER 592 —

## MÉCANIQUES GÉNÉRALES

# VICTOR LE ROY

INGÉNIEUR I. C. A. M.

PLACE DU CHAMP-DE-FOIRE ■ QUIMPER

SERRURERIE D'ART ET DE BATIMENT

◀ CHARPENTE EN FER ▶

HANGARS AGRICOLES